


Lv 2425

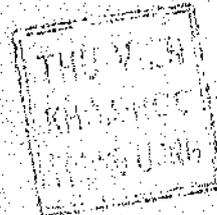
DEUXIÈME ÉDITION



LES
CHASSES ET LA FAUNE
D'INDOCHINE

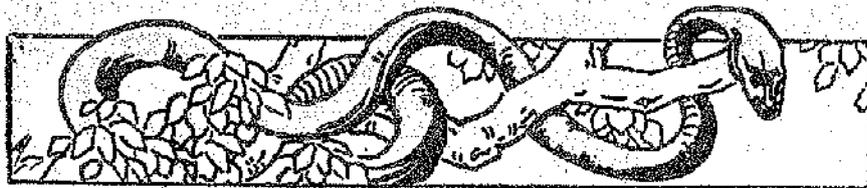
PAR

H. DE MONESTROL



M.CM.XXXI

IMPRIMERIE D'EXTRÊME - ORIENT — ÉDITEUR — HANOI





K.K. 1994

THU-VIEN
KHOA-HOC
TRUNG-LUONG

LES
CHASSES ET LA FAUNE
D'INDOCHINE

ACHEVÉ D'IMPRIMER SUR LES
PRESSES DE L'IMPRIMERIE
D'EXTRÊME - ORIENT
LE 15 AOUT 1931

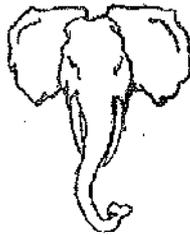
1967

H. DE MONESTROL

K.K 2010

LES
CHASSES ET LA FAUNE
D'INDOCHINE

(2^e ÉDITION)



HANOI

IMPRIMERIE D'EXTRÊME-ORIENT

ÉDITEUR

M. CM. XXXI

LV 2425
T. V. K. H. T. U.
SỞ KHOA HỌC VÀ VĂN HOÁ
ĐEN NGÀY 3.12.1964

CHASSES ET FAUNE

D'INDOCHINE

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

	Pages
Généralités sur la chasse.	2
Grands quadrupèdes	10
Fauves et animaux de moyenne taille	33
Petit gibier; poil, plume.	59

DEUXIÈME PARTIE

Préparation et conservation des trophées.	73
---	----

TROISIÈME PARTIE

Nomenclature partielle de la faune indochinoise.	95
--	----

QUATRIÈME PARTIE

Réglementation de la chasse.	129
--------------------------------------	-----

CHASSES ET FAUNE

D'INDOCHINE

PREMIÈRE PARTIE

GÉNÉRALITÉS SUR LA CHASSE

CELUI qui, pour la première fois, débarque en Indochine, espère toujours, s'il aime les plaisirs de la chasse, avoir l'occasion prochaine d'essayer son adresse sur un gibier nouveau et de réussir quelques coups heureux sur les gros animaux.

Il se figure aisément que les fauves fréquentent la banlieue des grandes villes, et que si l'on s'enfonce en pleine brousse, on rencontre inévitablement des représentants de la grande faune.

La réalité est que si l'on peut, sans trop s'éloigner des centres, tirer nombre de bécassines, de sarcelles ou d'autres menus gibiers, il faut presque toujours pour gagner de vrais terrains de chasse et voir une grande variété d'animaux, aller s'installer, pour un temps, soit en pleine campagne, soit dans des postes ou stations de l'intérieur.

Il arrive que des chasseurs novices, à leurs premières sorties, se montrent peu difficiles dans le choix de leurs victimes, tirant tout ce qu'ils voient : merles à buffles, tourterelles, crabiers, charognards, etc... qu'ils qualifient gibier, et qui présentent pour eux l'attrait de la nouveauté.

Mais ce massacre inutile n'a qu'un temps et le chasseur, digne de ce nom, ne tarde pas à sentir le vif désir de se mesurer avec un gibier plus intéressant, plus rusé et parfois plus dangereux, de réputation tout au moins.

La chose est aujourd'hui facilitée par des voies de communication dans une mesure qui ne laisse pas soup-

conner les difficultés qu'éprouvaient des chasseurs pour gagner les mêmes régions il y a une trentaine d'années. Il est même arrivé souvent sur ces voies de pénétration que des touristes, sans s'éloigner de la route, aient pu tirer ou voir cerfs, panthères, tigres, éléphants. Mais ce ne sont là que des hasards heureux sur lesquels il ne faut guère compter. Le plus souvent, la chasse des grands animaux n'est qu'une longue et sérieuse épreuve pour la patience, l'endurance et la persévérance du chasseur. Pour trouver le gibier, il faut évidemment aller le chercher dans ses retraites préférées, qui varient suivant les régions et les saisons, et sont souvent sur des territoires presque inhabités. Les provisions et bagages de toutes sortes, dont il faut se faire suivre, augmentent d'importance avec la durée de l'expédition et, bien que nécessaires, constituent, avec le personnel domestique, les chevaux, les charrettes à bœufs, une gêne réelle dans les déplacements. Il en résulte que les projets de grandes chasses restent pour beaucoup à l'état de projets, et que bien des chasseurs, s'ils n'ont résidé que dans les grands centres, peuvent avoir vécu des années en Indochine, sans rencontrer l'occasion de tirer, ni même de voir, tigre ou buffle sauvage.

Pour s'adonner avec chances de succès à la poursuite des grands animaux, il faut être excellent marcheur, infatigable pour ainsi dire, et posséder une endurance que donne seul un long entraînement; d'autant que le climat, presque partout très chaud, tend à rendre pénible tout exercice violent. Il faut aussi savoir sacrifier un peu de son bien-être; renoncer à sa sieste, se passer d'un repas peut-être ou se contenter du moins d'une légère collation et de l'eau des ruisseaux.

La tenue adoptée doit être aussi légère que possible, les diverses parties du vêtement de teintes différentes, car un homme vêtu de la tête aux pieds d'une couleur

uniforme est visible de fort loin ; et il importe enfin de faire choix de chaussures qui ne fatiguent ni ne blessent.

De l'armement je ne dirai rien, si ce n'est qu'il existe actuellement une grande variété de carabines de toute origine, tirant des projectiles à grande vitesse, qui toutes sont capables d'abattre n'importe quel animal. L'arme importe beaucoup moins que la façon de s'en servir. Naturellement, celui qui chasse surtout le gros gibier trouve avantage à choisir un calibre un peu fort, mais l'essentiel est d'avoir une arme bien réglée, soigneusement entretenue, et de savoir faire, suivant l'animal tiré, un emploi judicieux des projectiles blindés, demi-blindés, expansifs ou autres, établis pour une même arme. Un projectile blindé, traversant un tigre de part en part, pourra ne lui faire qu'une blessure sans conséquences, tandis qu'une balle expansive l'eût touché mortellement ; ce sera l'inverse s'il s'agit d'un éléphant. Le tir doit être effectué d'aussi près que possible, 50 à 60 mètres pour tous les animaux, 15 à 20 pour l'éléphant. Il est presque toujours facile d'approcher l'animal convoité en se servant des obstacles naturels, arbres, fourrés, rochers, termitières, ou, s'il font défaut en masquant son avance par un écran sommaire fait de feuilles de palmiers, de rameaux feuillus ou d'une touffe de roseaux, tenus à la main. Il faut s'appliquer à tuer de la première balle, et, par conséquent, réduire, autant que l'on peut, la distance de tir, l'éloignement de l'objectif représentant le principal obstacle au tir de précision. Trop de circonstances restent encore qui viennent contrarier la visée : essouffement causé par la marche, mauvais éclairage du guidon, réverbération, vent, pluie, et j'en passe.

Naturellement, si l'on se fait suivre d'un ou plusieurs indigènes, il faut, au moment de l'approche, leur signifier de rester en arrière. La réussite est toujours inversement proportionnelle au nombre des chasseurs, et, lorsque l'on

sait parfaitement suivre une piste, c'est en se passant de tout auxiliaire, et en chassant seul, que l'on réalise les plus beaux coups de fusil. Et si l'on chasse de compagnie, le fusil du voisin est bien plus redoutable que n'importe quel fauve. La vérité est qu'il n'y a au monde qu'un seul être dangereux, que tous les autres craignent et évitent, d'instinct, s'ils n'ont appris à le connaître : cet être, c'est l'homme.

Les dangers de la grande chasse sont minimes et ont toujours été exagérés à plaisir. Lorsqu'on a parcouru brousse, forêts, hautes herbes des années durant ; qu'on y a rencontré toutes sortes d'animaux et dans toutes circonstances, on ne peut que sourire aux manifestations de crainte injustifiée qui entourent bien des départs pour la chasse en ce pays. Les attaques par des animaux qui n'ont pas été provoqués ne sont que de rarissimes exceptions. Mais tout animal peut devenir dangereux en proportion de sa taille, et se défend dans toute la mesure de ses moyens, qu'il soit petit ou gros, s'il est attaqué on croit l'être, et surtout s'il a été blessé. A la chasse, comme dans bien d'autres sports, il est un minimum de prudence qu'il convient d'observer.

Actuellement, la chasse est à peu près réglementée sur tout le territoire de l'Indochine. Depuis l'occupation française, de nombreux arrêtés se sont succédés, les uns interdisant la chasse de tel oiseau ou tel animal, d'autres constituant en réserve un territoire déterminé. Le moins qu'on puisse penser de tous ces textes, rapportés ou tombés dans l'oubli, c'est qu'ils ont été pris au hasard des circonstances, sur le vu de rapports élaborés par des commissions comprenant une minorité de chasseurs et aucun naturaliste. Aujourd'hui on autorise la destruction irraisonnée de certaines espèces, demain on interdira absolument la chasse ; il semble qu'entre ces deux extrêmes, il puisse y avoir place pour une réglementation intel-

ligente, ne prohibant aucune chasse, mais limitant la destruction de ceux des animaux qui se reproduisent le moins. En fait, la chasse des gallinacés est interdite pendant la moitié de l'année où ils nichent de préférence; au Langbian existent une zone réservée et une zone protégée, mesure judicieuse qui a mis fin aux tueries de certains touristes qui abattaient une douzaine de cerfs sans autre but que la prise d'un cliché. Ces deux réglementations sont les seules à peu près observées des Européens, car pour ce qui est des indigènes, ils n'en ont cure.

L'Indochine comprend d'ailleurs, tellement de régions incultes, qui constituent des réserves naturelles, qu'aucune des espèces composant la faune n'est menacée de disparition. Et puis, les chasseurs ne sont pas le plus redoutable ennemi du gibier; les Européens, qui disposent de carabines perfectionnées et sont bon tireurs, n'ont que de rares journées à consacrer à ce sport; les indigènes pour qui la chasse est une profession sont rares, n'ont que des armes ordinaires, souvent mal entretenues, et sont pour la plupart de piètres tireurs. Ils ne savent abattre un animal qu'au repos et de très près et sont incapables de le toucher en pleine course ou au vol. En ajoutant aux victimes des armes à feu, celles des flèches tirées par les arbalètes des sauvages, et celles des pièges de toutes sortes, on ne trouverait qu'un total encore bien inférieur à celui donné dans le même temps par les victimes des fauves de toutes tailles. Aussi, l'attribution de primes pour la destruction des carnassiers qu'il s'agisse d'une fouine, d'un chien sauvage ou d'un tigre, devrait-elle constituer un des modes de protection du gibier. Présentement il n'est accordé de prime que pour la capture des tigres et des panthères; cette prime est dérisoire et n'a jamais motivé la destruction d'un seul animal. La vente de quelques peaux de bœufs rapporte beaucoup plus; aussi, les indigènes de certaines régions forestières, parcourues

par les bœufs sauvages, en font-ils périr bon nombre chaque année en empoisonnant certains fruits que ces animaux viennent manger sous les arbres; inutile d'ajouter qu'une partie des victimes vont crever au loin, perdues pour tout le monde. Des boules de riz empoisonné sont aussi disposées en d'autres régions sur le passage habituel des éléphants; ce sont là procédés qui devraient être sévèrement réprimés.

Reste enfin une cause de disparition du gibier, la plus grave, car sans remède pour l'instant, je veux dire les épidémies, qui, de même qu'elles frappent les bestiaux, déciment périodiquement sangliers, cerfs, bœufs, buffles et gours de certains districts. On rencontre alors en pleine brousse nombre de carcasses de ces animaux à la mort desquels aucun chasseur n'a contribué.

Et que dire de la chasse à la lanterne, qui permet souvent des hécatombes faciles? Est-ce une chasse d'abord, au vrai sens du mot, car il n'y a pas à proprement parler recherche du gibier? C'est plutôt un tir, ou un procédé de destruction, si l'on en fait abus. C'est en tout cas une distraction appréciée de beaucoup et extrêmement répandue depuis une dizaine d'années.

Elle est trop connue pour qu'il soit nécessaire de dire en quoi elle consiste; je ne la considérerai que dans ses résultats. La lueur réfléchi par l'œil des mammifères varie du rougeâtre au vert bleu suivant l'angle de réflexion. C'est ainsi que l'œil d'un cerf, qui marche apparaît rouge vu de profil, lorsque l'animal tourne la tête et fixe le projecteur, ses yeux semblent verts. Comme il est impossible la nuit d'apprécier la distance et le relief du terrain, ni la couleur des yeux, ni leur hauteur au-dessus de terre, ni leur grosseur, ni leur écartement, ne permettent d'identifier sûrement, sauf de très près, l'animal découvert. Le chasseur ne peut avoir que des présomptions; tel qui croyait tirer un cerf, tue un tigre et inversement. On tire donc

sans trop savoir sur quoi, et l'on tue nombre de biches et de faons que l'on n'eut pas tirés de jour. C'est parmi les cervidés que se font les grandes hécatombes, et dans certaines régions plus souvent parcourues, le gibier s'est fait plus rare et plus méfiant. Il en reste encore assez, malgré les massacres stupides auxquels la chasse à la lanterne a parfois donné lieu, et les cultivateurs sont les derniers à se plaindre de cette raréfaction, car les bêtes sauvages, du porc-épic à l'éléphant, sont pour ces gens des ennemis dont l'importance se mesure à l'appétit, et ils souhaiteraient en voir encore diminuer le nombre.

Si l'on chasse en auto, il est évidemment très agréable de rouler sans fatigue à la fraîcheur de la nuit, et tel serait incapable de faire en terrain de chasse dix kilomètres à pied qui en fera en une nuit des centaines sur les coussins de sa voiture, profitant de toutes les occasions de placer une balle. Il est des chasseurs raisonnables qui, après deux ou trois grosses pièces abattues, arrêtent le tir, sans chercher à multiplier le nombre de leurs victimes pour les laisser pourrir sur place. Mais il y a aussi de ces fusils trop chauds pour lesquels tout ce qui brille devient une cible ; un ver-luisant, une mouche-à-feu, l'œil d'un engoulevent, tout déclanche leur fusillade. On en a vu faire feu sur un morceau de métal, la braise d'un foyer, la lumière entrevue dans une case ; d'autres ont tué cheval, chien, bœuf ou buffle, et parfois le conducteur d'une charrette. Aux plus prudents les accidents sont possibles et les chasseurs à la lanterne devraient toujours faire preuve d'une grande circonspection, même s'ils croient se trouver loin de lieux habités. Ce sont les abus et les imprudences de certains porteurs de fusil, n'ayant de chasseurs que l'apparence, qui motiveront un jour une réglementation sévère, sinon l'interdiction absolue de la chasse de nuit à la lanterne.

Les grands quadrupèdes.

La faune d'Indochine est relativement pauvre comparée à celle de certaines régions, de l'Afrique par exemple, où le chasseur peut rencontrer trente à quarante variétés d'animaux de grande et moyenne taille. On ne trouve pas dans la presque île indochinoise d'animal qui ne vive également en quelq' autre région de l'Asie. C'est sans doute la raison qui fait que le nombre des touristes, venus spécialement pour chasser, a toujours été faible. Et cependant les représentants les plus intéressants de la faune locale peuvent être tirés sans que soient nécessaire comme en Afrique l'organisation de véritables expéditions, et l'accomplissement de formalités onéreuses, sinon vexatoires, pour l'introduction des armes et munitions, l'obtention d'un permis de chasse, le recrutement et l'équipement des porteurs, la désinfection des trophées expédiés en Europe. Les facilités offertes ici aux chasseurs après accomplissement de quelques formalités sont sans doute encore ignorées du public.

L'éléphant. — Pourquoi a-t-on dévolu la royauté du monde animal à un carnassier que rien ne semble désigner pour cette place d'honneur ? — Sans doute faut-il admettre que la crainte qu'il a inspirée dans l'antiquité, alors qu'il était répandu jusqu'en Grèce, n'a pas été étrangère à ce choix. C'est le même sentiment qui, aujourd'hui, fait donner au tigre des appellations respectueuses ou honorifiques par les indigènes des régions qu'il habite.

S'il existe un animal qui n'en redoute aucun autre, et que le lion lui-même évite, c'est assurément l'éléphant. Il lui est supérieur par l'intelligence et tous les dons physiques. S'il n'a pas du lion la face grave et majestueuse,

quand tous les poils de sa crinière ne sont pas restés aux épines des buissons, il porte par contre des défenses qui n'ont d'équivalent chez aucun animal, et dont l'ivoire constitue une des matières les plus précieuses. Au reste, si la royauté théorique ne lui appartient pas, il n'en demeure pas moins le maître incontesté de la jungle, et, confiant dans sa force, mène parmi ses habitants une existence débonnaire, n'en attaquant aucun, mais ne craignant personne, l'homme excepté, et encore pas toujours.

Je ne décrirai pas l'animal que tout le monde connaît. Il n'y a en Indochine qu'une espèce d'éléphant, la même qui se rencontre dans l'Inde et les pays voisins. Sa couleur varie ; de noirâtre chez les jeunes, elle devient gris-brun ou gris-cendré chez les adultes qui, à mesure qu'ils avancent en âge, portent des marbrures blanchâtres de plus en plus nombreuses aux oreilles, au front, sur les pieds, les joues, et le devant de la trompe. Ces différences de teinte n'indiquent nullement des variétés comme certains chasseurs l'ont pensé ; on les trouve d'ailleurs réunies sur les individus d'un même troupeau.

Le nombre d'ongles ou de sabots aux pieds n'a pas plus de signification ; en général, le pied de devant en porte cinq et celui de derrière quatre ; mais beaucoup d'individus n'ont et n'auront jamais, quel que soit leur âge, que quatre ongles devant. En ce cas, ceux qui manquent sont les ongles internes correspondant au pouce. J'ai tué, par contre, un mâle qui avait cinq ongles aux pattes de derrière comme à celles de devant ; c'est le seul que j'aie vu présentant cette anomalie. Chez les jeunes, les ongles sont noirs ; ils sont blancs chez les adultes, les femelles du moins, car chez les mâles ils restent souvent striés de noir.

On a dit que le pourtour d'un pied de devant donnait exactement la moitié de la hauteur de la bête. Je n'ai jamais constaté qu'une vague relation entre ces deux dimensions. La hauteur, qu'elle soit prise au garrot ou au milieu

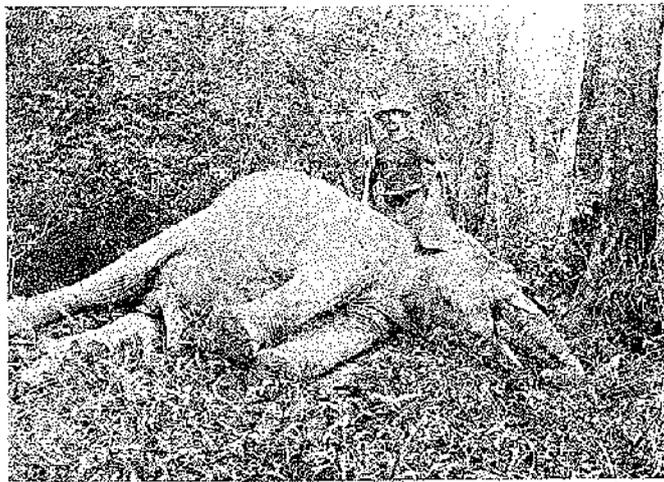
du dos, est toujours supérieure à deux fois la circonférence du pied. D'ailleurs, deux animaux de même taille n'ont pas toujours le même tour de pied, et chez un animal les deux pieds n'ont pas toujours le même pourtour.

On a dit aussi que chez les mâles le diamètre du pied de devant égalait la circonférence des défenses au sortir de la bouche. C'est aussi inexact, et il n'existe aucune corrélation entre ces dimensions. Certains mâles d'ailleurs sont dépourvus de défenses.

Des auteurs ont écrit que l'éléphant d'Asie était « beaucoup plus petit » que son congénère d'Afrique. Outre que ce qualificatif « petit » est au moins déplacé quand il s'agit d'une pareille masse, la vérité est que l'éléphant d'Asie, presque aussi gros que la grande espèce d'Afrique, est moins haut sur pattes. La taille des femelles adultes varie entre 2^m60 et 2^m90; celle des vieux mâles est d'environ 3^m00 à 3^m30. Il en a été tué de plus grands, mais ce sont des exemplaires exceptionnels.

Bien que la tête soit bombée et proportionnellement plus volumineuse que dans l'espèce africaine, les alvéoles dentaires qui produisent les défenses sont moins développées. Tandis qu'en Afrique les femelles portent généralement de petites défenses et les mâles de très belles, en Asie les mâles seuls en portent, et rarement de belles, tandis que les femelles n'ont que des embryons d'incisives ne dépassant pas la lèvre. Et même chez les vieilles, les cellules osseuses envahissent peu à peu la cavité dentaire, l'incisive devient coaique par la racine, puis finit par être éliminée complètement.

La dentition de l'éléphant se réduit à quatre molaires, qui représentent plusieurs dents soudées et une surface masticatoire proportionnée à la taille de la bête, bien qu'à première vue ces dents donnent l'impression d'être insuffisantes. Le jeune éléphanteau vient au monde avec quatre dents de lait grosses comme les molaires d'un bœuf. Elles



Eléphants.

ne lui servent pas et sont remplacées vers la première année par des dents plus sérieuses, avec lesquelles il commencera à manger. Au cours de l'existence, l'animal change de dents plusieurs fois ; celles-ci, s'éliminant par l'avant, sont remplacées par la nouvelle dent qui se trouve en arrière, dans une cavité du maxillaire, séparée de la dent en fonction par une mince cloison osseuse, et présente l'aspect de lamelles à peine accolées. Lorsque l'animal est parvenu à son extrême vieillesse, la dernière molaire occupe tout le maxillaire et l'on ne voit plus de lamelles en réserve.

Les animaux qui présentent au moment où ils sont tués huit molaires, ou plus exactement quatre doubles molaires, car elles sont étroitement juxtaposées, ont été tués à une période de leur existence où ils changeaient de dents, et portent une partie de l'ancienne accolée à la nouvelle.

La peau de l'éléphant, très épaisse partout, sauf sous le cou, le ventre et la face interne des membres, est couverte de papilles cornées, implantées verticalement, qui lui permettent de passer sans accroc à travers n'importe quels fourrés d'épines. Il aime se couvrir de boue, de terre, sable ou poussière, et, à défaut, de feuilles sèches et de poignées d'herbes, qu'il se lance continuellement sur l'échine, dans un but que je n'aperçois guère. Ce n'est pas en tous cas pour se débarrasser, comme je l'ai lu, des parasites qui l'importunent, car l'éléphant est trop bien cuirassé contre les attaques des tiques, des taons, même des sangsues. Le seul parasite que j'aie vu vivre à ses dépens, sans paraître le gêner d'ailleurs, est une sorte de larve blanche, analogue à celle d'un hanneton, et qui vit sous la langue, baignant dans la salive. Presque tous les éléphants en ont quelques unes, de tailles différentes suivant le stade de leur développement. Ces mêmes larves, ou de semblables se retrouvent dans l'oreille des cerfs qui en ont parfois le conduit auditif littéralement bourré. Quelles sont

ces larves et leurs métamorphoses ? Je n'ai jamais vu la réponse dans aucun traité d'entomologie. Ce sont peut-être des larves d'œstres.

Comment se fait-il encore que la moitié des éléphants adultes, surtout parmi les femelles, aient la queue écourtée, parfois même presque complètement amputée ? Est-ce la conséquence de combats entre eux ? Est-ce parce qu'en descendant les pentes des montagnes ou les berges des fleuves en troupe serrée l'un a posé le pied sur l'appendice de l'autre ? Ou bien parce que les jeunes ont l'habitude de saisir la queue maternelle pour se faire tirer dans les passages difficiles ? En tous cas, ce n'est assurément pas parce que, comme le prétendent les indigènes, le tigre la leur a dévorée.

Hôtes de la grande jungle, les éléphants s'aventurent volontiers la nuit sur les terres cultivées pour visiter les récoltes, et leurs déprédations dans les rizières, les champs de maïs ou de cannes à sucre sont considérables. S'ils sont nombreux et reviennent plusieurs nuits de suite, ce qui est généralement le cas, tout est ravagé malgré les veilleurs qui, hors d'atteinte dans des abris construits sur de grands arbres ou d'énormes monolithes, cherchent à les effrayer, mais en vain, par tout le vacarme possible, par des jets de pétards ou de torches enflammées. Quand la table est bonne, les animaux ne la quittent que repus, et ce qu'ils n'ont pas mangé est écrasé ou arraché.

L'éléphant isolé est un animal plutôt silencieux et, même en troupeau, les vieux ne font entendre de jour ni cris, ni barrissements sans motif. Il n'en est pas de même des jeunes qui, de jour comme de nuit, trompètent, barètent et crient, imprudence qui attire vers eux le chasseur de fort loin. Quant aux tout jeunes, ils modulent sur différents tons une série de sons flûtés, qu'une oreille non prévenue ne supposerait guère émise par eux.

Les indigènes, qu'il s'agisse des annamites, des tiams ou des moïs, ont sur l'éléphant des croyances supersti-

ticuses, variables avec les régions, transmises par la tradition, mais dont ils sont incapables d'expliquer clairement l'origine. Dans un village, les habitants regardent comme un mets recherché la chair de cet animal; dans le village voisin personne ne veut y toucher, l'éléphant, auquel ils donnent des appellations respectueuses, étant considéré par ces adeptes inconscients de la métempsychose comme un de leurs ancêtres. Et presque nulle part les indigènes n'aiment contribuer par les renseignements fournis, ou l'aide apportée aux chasseurs, à la mort d'un de ces géants, parce qu'ils craignent, comme pour le tigre, sa vengeance posthume.

La façon habituelle de chasser les éléphants est de les suivre à la piste. On en trouve parfois cherchant leur nourriture de jour, surtout quand le temps est sombre ou pluvieux; mais ces rencontres fortuites sont rares. D'ordinaire, les animaux, après avoir pâturé toute la nuit en terrain découvert, regagnent au point du jour l'abri de la haute futaie, et, s'il n'en est point à proximité, se réfugient au sein des plus épais fourrés, des bambous épineux par exemple. Les y rejoindre n'est pas toujours aisé; il arrive qu'on suive leur piste pendant des heures sans pouvoir rattraper l'avance qu'ils ont prise, et que finalement l'heure ou l'éloignement oblige le chasseur à cesser la poursuite. C'est une déconvenue qui ne doit pas décourager et empêcher de reprendre la piste fraîche le lendemain si l'occasion se présente. Généralement, les animaux, rentrés à couvert, s'enfoncent lentement sous la futaie jusqu'au moment où la chaleur commence à se faire sentir. Le troupeau s'arrête alors, les jeunes se couchent à terre, plus rarement les vieux qui semblent somnoler debout sur leurs quatre piliers. Après quelques heures de repos, ils se déplacent et s'en vont furetant sous bois, arrachant une branche ici, une racine ailleurs, pour se reposer plus loin quelques heures encore; et vers la fin de

l'après-midi ils reprennent lentement le chemin de sortie de la forêt.

Les troupes se composent surtout de femelles de tous âges et de jeunes mâles ; mais il n'est pas rare d'y trouver quelque beau mâle adulte. Celui-ci n'est souvent que de passage, car les éléphants mâles n'attendent pas d'avoir atteint toute leur croissance pour faire montre d'indépendance et voyager seuls, se joignant à un troupeau ou à un autre au hasard des rencontres.

Lorsqu'on suit les traces d'un solitaire, il y a beaucoup de chances pour que ce soit un mâle, mais s'il ne laisse pas trace de ses défenses dans la terre ou sur l'écorce des arbres, rien n'en donne l'assurance au chasseur, qui éprouve parfois la déception de rejoindre une femelle après une poursuite longue et pénible. C'est que les empreintes laissées par les pieds sont absolument identiques pour les deux sexes et ne permettent pas de les différencier.

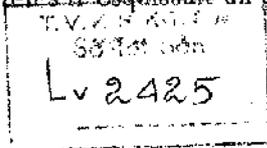
De tous les gros quadrupèdes, l'éléphant est le plus facile à approcher pour le chasseur qui se place à bon vent, car seul son odorat est bien développé. Ses autres sens le servent mal. Il n'a pas l'acuité visuelle d'un cerf ou d'un bœuf, et le bruit qu'il fait le plus souvent l'empêche de bien entendre. Même après avoir éventé le chasseur, l'éléphant ne se sauve pas toujours ; il reste alors parfaitement immobile et silencieux, attendant le moment de fuir ou de reprendre confiance.

Avec quelques précautions, on peut donc facilement l'approcher de très près. Sous la forêt, le chasseur ne doit avancer sur l'animal qu'avec circonspection et en scrutant du regard l'épaisseur des fourrés, car, pour gros qu'il soit un éléphant est à peine visible dans l'ombre, sa masse se confondant avec les parties obscures du sous-bois. S'il s'agit d'un troupeau, on entend de côté et d'autre des animaux qui décèlent leur présence par des bris

de branchages, des souffles, des claquements d'oreille, mais il en est aussi qui se reposent immobiles et l'on ne s'aperçoit de leur présence qu'à quelques pas seulement.

La bonne distance pour tirer l'éléphant est de 15 à 25 mètres, il arrive même qu'on en approche à moins de 10 mètres, souvent sans le vouloir, comme je viens de l'expliquer. Le chasseur surpris par ce brusque voisinage n'a pas à se troubler, car, à moins d'une maladresse rare, bien placer sa balle au cerveau à cette courte distance est un jeu, et une seule balle suffit quelle que soit la taille de l'animal. Il est toutefois prudent de redoubler immédiatement l'animal à terre d'une balle dans l'oreille, précaution qui évite de le voir se relever soudain, s'il n'a été qu'é-tourdi par un projectile mal placé, pour disparaître aux yeux du chasseur, ou se précipiter sur lui, chose arrivée plus d'une fois.

Dans le tir au cerveau, la balle doit être dirigée de façon à traverser la tête suivant son grand axe, au niveau du conduit auditif, qui marque le centre de la boîte crânienne. Tout le sommet du crâne de l'éléphant n'est qu'un bloc de cellules osseuses, où une balle pénètre sans produire le moindre effet. Le chasseur inexpérimenté, trompé par les apparences de cet énorme crâne, est toujours tenté de tirer trop haut. Il faut placer sa balle : derrière l'oreille, à la naissance du cou, si l'animal est approché par derrière ; dans le trou de l'oreille, s'il est de profil ; entre l'œil et l'oreille, s'il se présente de biais ; et sous la bosse qui marque l'attache de la trompe au front, s'il est bien de face. Enfin, si l'animal qui fuit ou a été blessé s'avance sur le chasseur la tête haute, la trompe repliée, c'est au niveau de la bouche, et plutôt en dessous qu'il faut tirer, mais le coup est difficile, et il vaut mieux, si possible, esquiver l'animal en pivotant derrière le gros arbre le plus proche, et le laisser passer, en se tenant naturellement prêt à faire feu s'il esquissait un geste d'attaque.



Je ne conseillerai jamais le tir au cœur ni au poumon ; le premier organe est plus difficile à bien repérer que le cerveau ; une atteinte au second permet à l'animal d'aller souvent trop loin, d'où poursuite risquée ou perte du gibier. En tirant au cerveau on fait des morts et pas de blessés neuf fois sur dix ; on est en tous cas immédiatement fixé sur le résultat.

Au coup de feu, c'est ordinairement une débandade générale des autres membres du troupeau ; mais il arrive aussi que n'ayant pas vu leur camarade tomber, et ne sachant d'où vient exactement l'attaque, ils hésitent sur le parti à prendre. Ils vont, viennent, broient la brousse autour d'eux, renâclant et grognant d'une façon peu engageante. Cette indécision ne dure que quelques secondes peut-être, et c'est ensuite la fuite éperdue, mais il y a là un instant d'émotion pour le chasseur, et il m'est arrivé deux fois, dans ces conditions, d'abattre successivement, sans avoir le temps de recharger le magasin de mon arme, trois éléphants avant de mettre les autres en fuite ; toute bête qui m'approchait recevant aussitôt une balle. D'autres fois, le troupeau ne partant pas, c'est moi qui ai rétrogradé rapidement à quelque distance, pour attendre sa fuite et revenir alors près de ma victime.

Les éléphants ont l'instinct de la solidarité ; quand l'un d'eux, tombé sous une balle, n'est que blessé, ses voisins l'aident à se relever et à fuir. Je ne les ai jamais vus qu'exceptionnellement s'attarder ou revenir près d'un mort. Ils ne sauraient l'emporter comme les indigènes prétendent qu'ils peuvent faire.

Lorsque l'éléphant vient d'être abattu, s'il est sur le flanc, il faut, avant que la rigidité cadavérique n'ait contracté les muscles, étendre pattes et trompe dans la meilleure position pour pouvoir ensuite les couper facilement. Mais s'il est tombé à genoux, les membres repliés sous lui, il faut au moins le concours d'une quinzaine d'indigènes pour le renverser sur le côté. On n'y parvient parfois qu'après

avoir désarticulé l'épaule d'un côté pour supprimer ce point d'appui.

Les défenses s'arrachent facilement dès le quatrième jour, le tissu tendineux, qui les tient solidement collées aux parois de la cavité dentaire, ayant perdu son adhérence par un commencement de décomposition. Si l'on préfère les enlever de suite, le meilleur procédé pour ne pas les endommager consiste, après avoir coupé la trompe, à dépouiller la tête et en enlever toutes chairs, depuis le milieu du front jusqu'aux commissures des lèvres en passant derrière les yeux. Puis avec une scie à bois, dont la lame doit avoir environ une fois et demie le diamètre de la tête, on détache d'un bloc la partie osseuse qui porte les défenses, par deux traits de scie : l'un, dirigé de bas en haut, part de la bouche, où la lame a été introduite transversalement, pour aboutir vers le milieu du front ; l'autre est donné à hauteur de la cavité frontale qui communique avec la trompe, et poussé jusqu'à sa rencontre avec le premier. Il ne faut pas oublier que l'extrémité de la racine des défenses atteint le niveau des yeux.

Quant aux mâchoières, il faut, pour les extraire, dégager la racine très fortement implantée dans les maxillaires, en faisant sauter l'os tout autour, par petits morceaux, avec un ciseau à bois et une hache.

Le Rhinocéros. — J'ai entendu dire qu'il existait en Indochine un rhinocéros bicorne, mais n'en ayant jamais vu même une dépouille, je ne parlerai que du rhinocéros unicorne. Souvent même il n'a pas de corne ; c'est le cas des jeunes et des femelles, qui portent une protubérance insignifiante. Chez les mâles, elle dépasse rarement trois décimètres. Comparée aux cornes du rhinocéros africain, lesquelles dépassent souvent un mètre, c'est un piètre trophée. C'est cependant pour sa possession que les chasseurs indigènes ont fait à cet animal une guerre extermina-

trice, car la pharmacopée des asiatiques et leurs superstitions attribuent à cette corne des vertus surnaturelles. Au reste, dans cet animal, tout est valeur marchande : le sang, les os, les organes internes, même l'urine et la fiente possèdent aux yeux des asiatiques des vertus médicinales rares et variées. A l'heure où j'écris ces lignes, les commerçants de Cholon offrent d'une belle corne 800 à 1.000 piastres, et paient la peau séchée, découpée en lanières 500 piastres le picul de 68 kilos. Dans ces conditions, on comprend que le rhinocéros ait toujours été traqué, même dans ses retraites les plus reculées. Comme il se reproduit peu et n'a jamais été très répandu, il se fait de plus en plus rare.

Cet animal affectionne les terrains accidentés, entrecoupés de bas-fonds marécageux où il vient se vautrer ; mais on peut le rencontrer en plaine comme en montagne, partout où règne la brousse épaisse, dont il ne s'éloigne guère, et qui lui fournit pousses d'arbres ou de plantes épineuses, écorces et racines, dont il fait sa nourriture habituelle. Il évite le voisinage de l'homme et les terres cultivées, mais c'est un errant qui parcourt des distances énormes, et il arrive qu'on signale son passage là où de mémoire d'homme on n'en avait vu. Son ouïe et son odorat le renseignent parfaitement, sa vue, par contre, semble médiocre. Ayant éventé le chasseur, il s'efforce le plus souvent de le fuir, ce qu'il ne sait pas faire discrètement comme l'éléphant, qui s'éloigne si souvent sans que le chasseur s'en doute ; le rhinocéros part en brisant tout ce qui n'est pas devant lui obstacle infranchissable, et se fait reconnaître au vacarme qu'il déchaîne. L'espèce indochinoise n'est cependant pas énorme, sa taille, bien loin d'atteindre deux mètres comme il est dit parfois, n'est guère supérieure à celle d'un fort buffle, mais le corps est plus long. Son cuir, de couleur grisâtre, parsemée de petites plaques cornées de même apparence qu'une peau de pomme-can-

nelle, est plus dense que celui de l'éléphant, aussi, pour laisser aux membres leur liberté d'action, la nature l'a-t-elle pourvu d'énormes replis de peau au cou, à l'épaule, aux reins, aux jointures des quatre membres, ce qui compense le manque de souplesse de son épiderme.

On rencontre parfois des familles de 3 ou 4 rhinocéros, mais c'est exceptionnel, car en général l'animal erre seul, même s'il en existe un couple dans la région. Les empreintes laissées sur un sol mou par l'animal sont celles d'un gros sabot, encadré de deux petits, chaque patte comptant trois doigts. En terrain sec le gros sabot seul marque à peine le sol, et la piste est d'autant plus malaisée à suivre que l'animal en progressant n'écrase pas la brousse à la façon de l'éléphant, mais marche tête baissée, soulevant épines, lianes et branchages, qui glissent sur son dos et retombent derrière lui. Cependant, le suivre à la piste reste encore la meilleure façon de le trouver, l'affût ou la battue étant rarement possibles.

Les indigènes ont sur le rhinocéros diverses croyances superstitieuses. Les uns vous diront que pour le tuer il faut faire usage d'un projectile d'or pur ; d'autres, qu'il porte sur sa corne une pierre précieuse, lumineuse dans l'obscurité, ils affirmeront même l'avoir aperçue de nuit. Beaucoup déconseilleront au chasseur la poursuite de cet être invulnérable, car il est protégé des génies de la forêt. En un mot, c'est, pour les indigènes, un animal qui tient autant de la légende que de la réalité, comme la licorne et le dragon, à l'existence desquels ils croient vraiment. Si l'on ajoute à ces considérations le fait que sa dépouille représente une fortune, on comprend que personne ne se soucie de donner à l'Européen, même contre forte récompense, les indications voulues pour organiser une chasse au rhinocéros.

Le rhinocéros se tire au cœur ou au poumon, et sa vitalité ne dépasse pas celle d'un buffle ; l'épaisseur de sa

peau n'est qu'un mince obstacle à la pénétration des projectiles modernes, et une balle blindée à grande vitesse traverse un rhinocéros de part en part. Le tir à la tête est aléatoire par suite de l'exigüité du cerveau. La boîte crânienne, de forme triangulaire, surmontée d'une arête aiguë, est petite à proportion de l'animal, et située tout en arrière des oreilles, tandis que l'œil au contraire semble placé trop en avant. La mâchoire est armée d'une dentition redoutable, capable de causer de terribles blessures. Ses grosses molaires, quatre fois fortes, chez un vieux mâle comme les plus grosses dents du buffle portent des arêtes tranchantes qui broieraient des os, et permettent à leur possesseur de mâcher des végétaux boisés et résistants.

Quand la présence d'un rhinocéros a été relevée dans une région, les indigènes font leur possible pour s'adjuger sa dépouille, en le faisant périr sous leurs balles et leurs flèches, ou le capturant dans des fosses creusées sur son passage probable. Mais c'est assez rarement qu'il devient leur victime, aussi sa mort est-elle un événement dont on parle longtemps.

Le Gaur. — Ce grand bœuf sauvage peut être considéré comme le plus beau des bovidés, car un vieux taureau est un animal formidable qui peut atteindre près de deux mètres au garrot.

Beaucoup d'inexactitudes ont été publiées à son sujet par des voyageurs, qui avaient pensé le découvrir, et l'ont baptisé auroch ou bison, comme s'il n'avait déjà sa place bien distincte assignée dans l'Histoire Naturelle sous l'appellation de « *Bibos gaurus* » ou « *bos depressifrons* », à cause de la dépression frontale qu'il présente entre l'arcade sourcilière et la base des cornes. Son chanfrein busqué fait paraître son profil quelque peu étrange, mais ses cornes massives, sa tête bien portée, sa haute taille et



Têtes de gours.



Gaur.

son pelage sombre, conservent à l'ensemble un aspect farouche et concourent à former un superbe animal. Lorsqu'une balle l'a couché à terre, sa vue ne laisse pas, comme pour le bœuf sauvage ordinaire, l'impression au chasseur qu'il se trouve en présence d'une bête domestique.

Les vertèbres dorsales portent des apophyses très saillantes, qui manquent aux vertèbres lombaires, en sorte que l'arrière-train est surbaissé. Le pelage, qui varie un peu suivant les régions, car l'habitat du gaur comprend plusieurs pays à l'est du Gange et aussi Sumatra, est en Indochine d'un noir luisant, parce que l'épiderme de l'animal secrète une sorte de suint qui s'étend sur la peau et le poil ; aux plis des membres, derrière les oreilles et les cornes, cette sécrétion accumulée forme un dépôt jaunâtre à odeur prononcée.

Le corps du gaur est couvert de poils denses mais courts, sauf sous le cou et le ventre où ils dépassent souvent un décimètre. Son échine porte non pas une crinière, mais une bande, large d'un doigt, de poils ras légèrement plus clairs que ceux du corps et implantés à rebrousse poil. Le front et les membres, au-dessous du genou et du jarret, sont d'un gris jaunâtre qui tranche sur la teinte sombre du pelage.

C'est un beau spectacle pour le chasseur à leur recherche aux premières heures du jour que la vue d'un troupeau de ces grands animaux au pâturage : leur front doré par les rayons du soleil levant se détache sur la robe sombre de l'animal dont la masse noire tranche nettement sur le vert crû des prairies brillantes de rosée.

La robe des femelles est identique à celle des mâles, mais leur taille reste inférieure et leurs cornes sont moins développées. Les jeunes veaux pendant leurs premiers mois sont d'une teinte uniforme gris-beige.

On peut chasser le gaur en suivant sa piste, mais si celle-ci s'engage sous la forêt où l'animal aime se réfugier,

gier de jour, il est très difficile d'arriver à portée sans que son ouïe ou son odorat ne l'ait averti de l'approche du danger, qu'il s'empresse de fuir. Il vaut mieux, après avoir reconnu à leurs traces les habitudes des animaux d'une région, chasser à la rencontre, en parcourant de bon matin ou vers la fin du jour, les clairières et collines herbeuses où ils sortent paître de préférence.

Le gaur est un montagnard agile malgré son apparence massive, il affectionne les terrains accidentés et son pied ne craint pas le sol rocailleux. Avant la forte chaleur, il quitte les pâturages en terrain découvert pour grimper vers les pentes boisées, où il se repose tout le jour au plus épais des halliers. Il n'y a guère qu'à la fin de la saison des pluies, quand les herbes ont atteint leur plus grand développement qu'on le rencontre parfois le jour couché dans les roseaux ou les hautes herbes.

Une balle dans le poumon ou au voisinage du cœur lui est fatale comme à tout animal, et il faut s'efforcer d'atteindre ces organes, sans se laisser tenter par la cible que présente cou, tête ou poitrail, car y placer une balle efficace est plus aléatoire. Un gaur abattu qui cherche à se relever doit être achevé sans délai; s'il y parvient c'est pour disparaître définitivement peut-être, où se jeter sur le chasseur qui se tiendrait trop près de lui. Le gaur, de même que le buffle et le bœuf, charge son ennemi tête haute, mufle levé, et tiré à la tête dans cette position, la balle atteint plutôt la mâchoire que le cerveau, il vaut donc mieux ne pas se mettre en cas d'avoir à tirer dans ces conditions.

Le gaur se vautre parfois dans les borbiers, comme le buffle, chose que ne fait jamais le bœuf sauvage, il aime l'eau et boit régulièrement chaque jour, tandis que les bœufs sauvages, en saison sèche, ne se rendent que tous les deux ou trois jours aux points d'eau.

Les empreintes laissées sur le sol par le sabot du gaur sont plus rondes et plus grandes que celles du bœuf sans

avoir l'ampleur de celles du buffle sauvage. Il n'est pas de confusion possible entre les pieds de ces trois bovidés pour le chasseur un peu expérimenté.

Un vieux taureau représente l'un des plus beaux coups de fusil qu'un chasseur puisse faire actuellement à la surface du globe, et cependant, je n'ai jamais pu contempler un de ces magnifiques animaux étendu sans vie qu'avec le regret qu'il fut seulement possible de s'en emparer par la mort.

Le Buffle. — Il existe dans certaines régions des buffles devenus sauvages; animaux, ou descendants d'animaux domestiques, qui ont repris leur liberté ou ont été abandonnés par leurs propriétaires, comme il advient, lorsqu'en temps d'épidémie, les indigènes, pour diminuer la contagion, chassent et dispersent leurs troupeaux dans la brousse. Je ne parlerai pas de ces animaux, mais seulement des vrais buffles sauvages, dont les ancêtres n'ont jamais connu le joug.

Issus d'une même souche que le buffle domestique, ils gardent avec lui une grande ressemblance, cependant la confusion n'est guère possible pour qui les a observés. Les buffles sauvages sont plus forts, semblent avoir le corps plus long, ils n'ont pas le ventre traînant, la tête basse, l'allure nonchalante, particulières à l'animal domestique; tout dans leur allure, surtout à la vue de l'homme, décèle la bête sauvage. Les poils du front sont bien noirs, alors qu'ils sont grisâtres chez presque tous les buffles domestiques; enfin, on ne voit pas dans les troupeaux sauvages des buffles albinos, comme il s'en trouve tant parmi les domestiques.

Le buffle sauvage est un habitant des grandes plaines marécageuses ou de la forêt humide; l'ampleur de ses sabots indique bien un pied destiné à fouler un sol fangeux et mou. L'animal passe la plus grande partie du jour, surtout s'il fait chaud, couché dans l'eau ou dans la

vase, et conserve la couleur du dernier borbier où il s'est vautré.

Ses cornes, sensiblement aplaties et striées en dessus, sauf vers la pointe, sont d'une teinte noire uniforme. Elles atteignent un développement plus grand que chez aucun bovidé et celles d'un mètre cinquante ne sont pas rares. Les massacres des buffles indochinois sont généralement plus développés que ceux de leurs frères sauvages de Ceylan ou de l'Inde. Il n'y a pas de différence appréciable entre l'aspect des mâles et des femelles ; les cornes de celles-ci, bien qu'aussi développées, sont moins massives que celles des mâles. Ces derniers vivent souvent isolés, et ne sont à l'âge adulte qu'en très petit nombre dans les plus grands troupeaux, composés presque uniquement de bufflonnes et de bufflétins.

Aller tirer le buffle au milieu des grandes plaines où il aime se tenir, ne va pas souvent sans quelque émotion. Il est rare que l'on puisse, dans l'herbe souvent très courte, approcher les animaux sans être vu ou senti. Alertés, ils ne fuient pas toujours, plus souvent ils font face et attendent l'adversaire, tous en ligne, la tête haute, les cornes couchées sur les épaules. Puis quand la distance diminue et que le chasseur n'est plus qu'entre cent et deux cents mètres, ils commencent à souffler, renifler, avançant de quelques pas, comme on le voit souvent faire d'ailleurs aux buffles domestiques en présence de l'Européen. En général aux coups de feu et après quelques hésitations, tout le troupeau défile, laissant ou non quelqu'un des siens sur le terrain, et va s'arrêter à quatre ou cinq cents mètres plus loin, où il reste campé dans la même attitude de défi tant que l'ennemi est en vue.

En pareil terrain, où n'existe ni arbre, ni termitière, ni rocher, ni rien qui puisse protéger contre la charge d'un animal, il est de la plus élémentaire prudence d'achever tout blessé avant de l'approcher. Il serait même dange-



Buffle sauvage. X



Bœuf banteng. — Vieux taureau.

reux de suivre un animal touché dans ces herbes hautes de deux à quatre mètres, qui sont tellement denses que le chasseur n'y peut faire un pas hors des coulées déjà tracées sous elles par les hôtes de la jungle, alors que le buffle, écrasant tout, y évolue lui avec aisance. La poursuite d'un animal tel que buffle, tigre ou éléphant, qui s'y réfugie, doit être abandonnée, si décevant cela soit-il. En tout autre terrain peu dégagé, l'animal ne doit être suivi qu'en silence et avec prudence. Le chasseur doit être fait à l'idée que d'un instant à l'autre il peut se trouver face à face, à quelques pas seulement, avec son adversaire, qui aura fait demi tour sur place avant de s'arrêter. Parfois un léger bruit, craquement de roseau ou froissement d'herbe, suffit à prévenir le chasseur de la proximité de l'animal, mais il ne faut pas compter sur ce hasard ; plus souvent, rien ne décèle la présence de la bête, qui écoute silencieuse l'approche de l'ennemi, dont elle ne perd pas un mouvement.

Quand on ne veut pas abandonner un animal que l'on a lieu de croire mortellement atteint, on peut remettre sa poursuite à plus tard ; un délai de quelques heures lui donne, s'il doit mourir, le temps d'expirer, et parfois un vol tournoyant de vautours indique l'emplacement où la bête est morte.

La chasse à pied dans ces grandes plaines herbeuses n'est guère possible qu'en fin de saison sèche, quand les incendies annuels ont nettoyé le sol de toute végétation, ou que l'herbe n'a repoussé que de quelques décimètres. Dès qu'elle atteint un mètre cinquante, le chasseur, enfoui dans cette mer de verdure, n'avance que péniblement, sans voir des animaux d'une taille inférieure autre chose que le sillage de leur fuite. De loin, on ne distingue même plus l'échine des buffles et on ne devine souvent leur présence qu'en apercevant des aigrettes qui semblent se promener sur la cime des hautes herbes, elles sont

perchées, en réalité, sur l'échine des ruminants et se font inconsciemment les auxiliaires du chasseur. C'est l'époque où l'emploi d'éléphants, si les indigènes de la région en possèdent, permet de parcourir les savanes malgré la hauteur des herbes.

Le Bœuf sauvage. — Ce bovidé, qui semble un proche parent du bœuf domestique, est répandu dans de nombreux districts de l'Inde, de la Malaisie et des îles de la Sonde. Le chasseur qui l'aperçoit pour la première fois hésite souvent à le tirer, craignant être en présence d'une bête domestique ; mais son attitude inquiète à la vue de l'homme, son allure rapide et soutenue dans la fuite, révèlent immédiatement l'animal sauvage. Il a conservé une harmonie des formes et une agilité, qui ne se retrouvent plus chez la bête domestique.

La robe du bœuf sauvage est d'un fauve brillant, légèrement plus clair sous le ventre, la culotte est blanche et la moitié inférieure des quatre membres est d'une teinte dégradée gris-souris et blanche. Le pelage des vieux mâles est rarement uniforme, certains sont plus clairs, ont les épaules et le garrot teinté de gris, d'autres sont plus foncés, d'un brun tirant sur la couleur du gaur ; mais tous sont d'une taille supérieure à celle des vaches et n'ont pas le front couvert des mêmes poils fauves que le corps. Dans un troupeau, on peut les reconnaître de loin à leur front blanchâtre, ainsi qu'à leur stature. Les cornes du taureau diffèrent de celles du gaur au point qu'on ne saurait confondre les massacres des deux animaux. Chez le gaur, les cornes s'élèvent verticalement formant croissant au-dessus de la tête ; elles sont sensiblement aplaties à leur base, qui est jaunâtre et deviennent cylindriques vers la pointe, qui est noire. A longueur égale, elles sont plus massives que celles du bœuf Baateng. Chez celui-ci, les cornes à peu près cylindriques à la base, s'écartent

au niveau du front en arrière d'abord, puis se recourbent vers l'avant en se relevant légèrement. L'ampleur du massacre peut dépasser celui d'une tête de gaur, les cornes restant à proportion plus grêles. Leur couleur, toujours noire à la pointe, est souvent pour le reste de la corne d'une vive teinte orangée. Alors que le gaur a le front couvert de poils crépus, le bœuf a cette partie couverte d'une peau nue et rugueuse qui joint la base des cornes. Celles-ci chez les vaches sont de diverses formes, très irrégulières, contournées parfois comme celles de certaines antilopes, et toujours très peu développées.

Le bœuf sauvage habite indistinctement la plaine ou la montagne, pourvu qu'il s'y trouve d'abondants pâturages ; et s'il se réfugie parfois dans la grande forêt, il lui préfère les régions de boqueteaux entrecoupés de clairières. On rencontre même souvent aux heures les plus chaudes du jour des troupeaux couchés en plein soleil, sur l'herbe courte d'une large clairière. Peut-être choisissent-ils pour reposer un endroit ainsi découvert pour éviter les attaques par surprise des fauves ou de l'homme ; peut-être plus simplement pour fuir les piqûres des innombrables taons qui, de mars à septembre, peuplent les frondaisons.

Lorsqu'on chasse le bœuf, que ce soit à pied ou à cheval, en terrain dégagé, sa robe très voyante le rend visible de fort loin ; mais sa vue est excellente et bien souvent il aperçoit le chasseur le premier. Si les animaux sont nombreux, et répartis sur un certain espace, il est difficile de se masquer, pour l'approche, aux regards de tous. Parfois les abris naturels sont insuffisants pour voiler l'avance du chasseur. Celui-ci peut, en ce cas, s'abriter derrière un écran de feuillage tenu à la main, et cette ruse m'a été utile bien des fois pour toutes sortes d'animaux. Naturellement, si la brise souffle d'une direction nettement déterminée, il faut la prendre de face, car l'odorat des animaux leur permet d'éventer l'homme à deux ou trois

cents mètres. Lorsque pendant l'approche quelques membres du troupeau dressent la tête et regardent fixement devant eux, ce n'est pas forcément l'indice qu'ils soupçonnent le voisinage d'un ennemi ; ce geste leur est naturel et n'est que l'expression de la défiance instinctive, qui les porte à fréquemment inspecter du regard les alentours. Il suffit alors au chasseur de garder l'immobilité jusqu'à ce que les animaux aient repris confiance.

A l'heure habituelle de leur sieste, quand la plupart des individus d'un troupeau sont couchés et somnolent, souvent quelques vaches restent debout, qu'il s'agisse de bœufs, de buffles ou de gaur ; et cela a fait dire à certains chasseurs que la garde du troupeau incombait plutôt aux femelles. J'ai constaté que celles qui veillaient ainsi avaient toujours un petit tout jeune et qu'elles restaient debout, simplement parce que cette position était la seule qui permit au petit de téter. D'ailleurs, ces sentinelles remplissent le plus souvent très mal leur office.

Le bœuf rejoint par des chiens fait tête, ce qui permet de le tirer au ferme, s'il n'a pas eu le temps de gagner la brousse inextricable, car alors, le chasseur entend du bruit, mais ne voit plus rien. Au reste, pour la chasse de tous les grands animaux, l'emploi des chiens est peu profitable, ils gênent le chasseur plus souvent qu'ils ne l'aident, et leur concours n'est vraiment utile que pour retrouver des blessés.

Les bovidés, comme tous les ruminants, aiment venir lécher certaines terres contenant des sels, de soude ou de potasse, et aussi les vieux ossements, blanchis par les intempéries, qui leur donnent le calcaire dont manque souvent le sol où ils vivent. C'est ainsi que les débris d'un squelette d'éléphant sont, en territoire giboyeux, visités chaque nuit par des herbivores de la région. Un affût de nuit en ces endroits permet souvent de tirer plusieurs bêtes, et une visite au matin d'y prendre une piste fraîche.

Certaines tribus tiams, adeptes des religions hindoues, considèrent le bœuf sauvage comme sacré, ne le chassent pas, n'osent consommer sa chair, et acceptent tout juste d'aider à son dépeçage et à son transport. Il trouve ainsi sur les territoires dépendant de leurs villages des cantonnements de tout repos où il deviendrait vite assez abondant, car le nombre des femelles est incomparablement plus grand que celui des mâles, s'il n'était décimé par des épizooties.

* * *

Avant de clore le chapitre des grands animaux, un dernier mot sur leur chasse : « Quel plaisir éprouvez-vous donc à tirer sur ces monuments ? » disent certaines personnes, en faisant allusion aux espèces qui précèdent, et à l'éléphant en particulier ; comme s'il suffisait de leur envoyer une balle, n'importe où en plein corps, pour que « ça tombe »...

A ceux qui ne sont que de vagues disciples de St Hubert, je renonce à faire comprendre les sentiments et les émotions du chasseur de gros gibier.

Mais à ceux qui ont le feu sacré, je répondrai simplement : « essayez, et vous verrez ».

Si la satisfaction ne se mesure pas uniquement au poids de la victime, celui-ci n'en demeure pas moins l'un des éléments qui concourent à former ce que l'on appelle « un beau coup de fusil ». Il n'y a évidemment pas plus de rapport entre la chasse à l'éléphant ici et celle de la perdrix en France, qu'il ne peut y en avoir entre la pêche de la carpe et celle de la baleine. Le chasseur de petit gibier, qui éprouve tant de plaisir à voir le travail de son chien, auquel peuvent être attribués en fin de compte les deux tiers du succès, n'éprouverait-il pas un plaisir encore plus vif, s'il pouvait soi-même remplacer cet auxiliaire, et

ne devoir la réussite qu'à ses propres facultés ? C'est le cas dans la poursuite des grands animaux où le chasseur ne doit compter que sur lui-même de l'ouverture au final. Et puis, le décor où évoluent les acteurs est généralement digne de la scène, et suffit souvent à consoler de l'insuccès d'une chasse par la rareté du spectacle offert. Enfin, que reste-t-il d'un lièvre, d'une bécasse et des circonstances où on les tua ? Pas même bien souvent un souvenir précis. Pour celui qui a poursuivi les hôtes de la grande jungle dans leur habitat ; sans même tenir compte des souvenirs matériels, trophées et photographies, il reste des pays parcourus, des émotions ressenties, de toutes les péripéties vécues au cours de ses chasses, assez de souvenirs vivaces pour permettre à son imagination de ressusciter le passé, quand l'âge aura pour lui sonné l'heure du repos.



Fauves et animaux de moyenne taille.

Pour ceux-ci l'emploi de la carabine n'est pas indispensable ; il reste recommandable, car il permet un tir efficace à des distances où le coup de chevrotines est très aléatoire ; mais il n'est pas moins vrai que dans leur chasse, le tireur, après avoir manqué d'une balle tigre, cerf ou sanglier, a souvent l'occasion de se faire cette réflexion ; « Si je l'avais tiré à chevrotines, je l'aurais eu certainement ». Et c'est vrai dans bien des cas, car l'emploi d'un fusillisse à deux coups chargés, par exemple, l'un à balle, l'autre à chevrotines, donnera souvent de meilleurs résultats. Tout dépend des conditions dans lesquelles le tir s'effectue.

Le Tigre. — Ce grand félin, dont la seule pensée fait travailler l'imagination de bien des chasseurs novices, est répandu dans une grande partie de l'Asie et surtout sous la zone torride. L'Histoire naturelle ne reconnaît qu'une espèce, communément appelée tigre royal, tigre du Bengale, laquelle varie suivant les climats en force, taille et pelage. Les appellations de tigre de marais, tigre de montagne et autres, ne sont que des désignations fantaisistes qui n'indiquent pas même une variété. Les uns ont le pelage jaune-paille, terne et d'un blanc sale, strié de maigres zébrures noirâtres ; d'autres, qui donnent les plus belles dépouilles, ont le poil d'un fauve ardent, le ventre bien blanc, le corps zébré de larges bandes noir velouté ; mais entre ces extrêmes, il y a toutes les teintes intermédiaires, et, sur une douzaine de peaux on en trouve à peine deux présentant sensiblement même teinte et dessins semblables. Les contrées naturellement froides par l'altitude ou

la latitude fournissent les plus beaux spécimens, et le tigre de Sibérie, deux fois gros comme un tigre moyen d'Indochine, à fourrure épaisse de teinte pâle, représente le plus formidable félin actuellement existant.

Le tigre étant carnivore est, par nature, cruel et sanguinaire, mais la réputation de férocité qu'on lui a faite est très exagérée. Il ne répand pas le sang pour l'unique plaisir de le voir couler, et, comme le lion ou d'autres fauves, ne tue guère que s'il a faim. Pris jeune, il se montre familier, reste souvent caressant avec l'âge, et, s'il faut s'en défaire tôt ou tard, c'est qu'en grandissant il devient non seulement difficile à maîtriser, mais encore encombrant à loger et difficile à nourrir pour un particulier.

A l'état sauvage, c'est un animal défiant, de mœurs plutôt nocturnes, qui vit de gibier, et dont les indigènes ne redoutent pas trop le voisinage. Ils lui savent gré du bon nombre de cerfs, sangliers et autres destructeurs de récoltes qu'il dévore.

Les enlèvements d'animaux domestiques, et surtout d'êtres humains, sont presque uniquement le fait de tigres auxquels la vieillesse, une infirmité ou quelque blessure récente, enlève en partie la possibilité de terrasser les bêtes sauvages. Il arrive, mais c'est l'exception, qu'un tigre dans toute sa force ayant, après un premier essai, constaté que l'homme est un sot gibier, et l'animal domestique, une proie facile à saisir sans ruse ni effort, profite de toute occasion de s'en emparer. Mais entre l'homme, dont il se défie malgré tout, et l'animal, son choix est fait : il saisira un chien aux côtés de son maître, bondira sur un bœuf attelé et l'arrachera du joug, malgré les cris du conducteur, enfin s'il blesse ou tue un cavalier, c'est souvent en voulant s'emparer de la monture.

Quand un tigre devient gênant pour un village, les habitants s'entendent pour mettre fin à ses exploits par les armes, les pièges ou le poison. Ils n'aiment pas être contraints

à cette extrémité ; une crainte superstitieuse, mêlée de respect pour ce fauve, qu'ils considèrent comme doué d'un pouvoir surnaturel, les porte à redouter l'âme errante de leur victime et la vengeance de ses semblables. C'est pour le même motif qu'ils n'éprouvent qu'une médiocre satisfaction à voir les Européens détruire le tigre sur le territoire de leur village et évitent, autant que possible, de participer en quelque façon à la mise à mort de l'animal.

Lorsqu'un indigène aperçoit un tigre de loin, il s'empresse de déguerpir ou de grimper sur un arbre, pendant que de son côté l'animal, s'il a vu l'homme, s'enfuit ou, s'il ne l'a pas aperçu, continue sa route. Mais quand la rencontre se fait à trop courte distance pour que l'indigène puisse fuir incognito, celui-ci, qu'il soit terrifié ou de sang froid, d'un cri met le tigre en fuite, ou au contraire lui fait des salutations de politesse. Rares sont les fois où le fauve saute sur l'homme ; surpris autant que lui, il n'attend pas la fin des salutations pour disparaître, et l'indigène se redresse bien convaincu de l'efficacité de son geste.

Et cependant il en est qui se vantent d'avoir lutté avec succès contre un tigre, grâce aux passes qu'enseigne la boxe annamite. Elle permet à un initié de prévoir les attaques du fauve d'après les mouvements de sa queue, de les éviter, de le fatiguer et finalement de le dominer ; le boxeur profitant d'un moment où le tigre se dresse, lui saisit les poignets et, appuyant fortement sa tête sous le menton du fauve, l'immobilise et l'emmène où il veut.... Malgré leur invraisemblance, ces hableries trouvent dans la masse indigène nombre de gens assez crédules pour les croire et les colporter.

Dans la brousse, les habitants hésitent à nommer le tigre de son vrai nom, car la croyance populaire lui attribue le pouvoir d'entendre de loin ce qu'on dit de lui ; aussi emploient-ils pour le désigner des circonlocutions ou des

termes respectueux. C'est ainsi qu'il reçoit, dans certains villages du Tonkin, l'appellation de Ông-ba-Muroi, c'est à-dire Monsieur Trente, parce qu'après avoir parcouru trente pas, il est censé oublier la conversation surprise par lui.

Une autre croyance non moins répandue, et d'autant mieux acceptée que l'histoire naturelle est pour les indigènes une science inexistante, c'est que dans une portée de tigres, l'aîné est un tigre et le cadet une panthère. Une variante est que dans la portée un seul des petits doit devenir tigre, le sort des autres étant de rester loup, fouine ou renard. Pour reconnaître quel est son véritable fils, la tigresse dépose les petits au milieu d'une clairière, puis elle disparaît dans la brousse voisine. Après un moment, elle revient en cachette et bondit subitement dans la clairière en poussant un rugissement formidable. Un seul des petits n'a pas tremblé, c'est son fils, qu'elle élèvera ; tandis que les autres, pris de panique se sont enfuis dans la brousse où ils continueront d'errer sous forme de petits carnassiers.

Lorsque les indigènes ont capturé un tigre, leur premier soin, après avoir bien lardé son cadavre de coups de lance, est de détruire les grands poils des moustaches. Cette précaution est dictée par la croyance que ces poils peuvent être utilisés par une personne mal intentionnée pour empoisonner ses semblables de la façon suivante : un poil est enfoncé dans une pousse tendre de bambou ; il donne naissance à une larve qui grandit en même temps que la pousse qu'elle dévore, et finit par se métamorphoser en une sorte de gros rongeur. Cet animal, élevé en secret par celui qui l'a fait naître, lui permet d'empoisonner les gens sans laisser de traces, en diluant simplement dans leur boisson une minime quantité des excréments de la bête. Le besoin d'empoisonner devient chronique chez celui qui a commis un premier crime, il s'en prend d'abord

aux étrangers, puis ensuite aux membres de sa propre famille. C'est pour éviter pareille calamité que la tête d'un tigre tué est toujours flambée par les indigènes, qui achèvent ainsi de rendre inutilisable une dépouille déjà fort dépréciée par la façon déplorable dont ils ouvrent et dépècent l'animal.

Les os du tigre, en particulier l'osselet qui se trouve dans le muscle de l'épaule, sont considérés comme doués de rares vertus, et payés un fort prix par les Asiatiques. Ses dents et ses griffes servent d'amulettes. Ses yeux, mis à macérer dans l'alcool, fournissent un breuvage qui communique à l'œil de celui qui l'absorbe le regard pénétrant du tigre. Un mandarin en use pour faire trembler les mal-faiteurs comparus devant lui. Ces mêmes yeux desséchés deviennent pour les voleurs de chevaux une amulette qui leur permet d'emmener les animaux sans résistance de leur part.

Le folk-lore indochinois est trop riche pour que j'essaie de rapporter tout ce qui a trait au tigre. J'ajouterai seulement que les Annamites attribuent un ennemi au tigre, c'est le chien sauvage fauve, celui dont parle R. Kipling dans son « Livre de la Jungle ». Le tigre redoute même son voisinage, suivant la tradition, car ces chiens peuvent l'aveugler non seulement en lui lançant aux yeux un jet d'urine, mais encore par les émanations qui se dégagent des endroits où ils se sont soulagés.

Il est à remarquer qu'une croyance identique existe au sujet de la loutre et du crocodile ; elle explique que l'on voie des bandes de loutres évoluer sans incident dans des eaux recelant des sauriens.

Il va de soi que ces histoires ne reposent sur aucun fondement. Les chiens sauvages évitent le tigre qui les broierait d'un coup de patte, et le tigre les dédaigne, leur chair n'étant pas comestible pour lui, ni le tigre ni la panthère ne touchent la chair des petits fauves, chiens, chats,

fouines, loutres, non plus que celle des oiseaux d'eau, des oiseaux de proie, des serpents et des sauriens. Même affamés, cette chair leur répugne ; et cependant ils aiment le poisson et les tortues de mer, lesquelles deviennent souvent leur victime, à l'époque de leur ponte sur le rivage.

Lorsque le tigre n'a pu faire une nouvelle victime, il revient volontiers vers les reliefs d'un précédent repas. Son estomac n'a d'égal que celui du vautour ou du crocodile, et, comme eux, il ingurgite sans souci des toxines, des chairs corrompues arrivées au dernier degré de la putréfaction. Il se gorge de nourriture quand il peut, prêt à supporter ensuite allègrement un jeûne de plusieurs jours. Et quand une belle pièce ne tombe pas sous sa griffe, il sait se contenter des proies les plus infimes ; crabes, gros scarabées, dont les débris se voient dans ses excréments.

Le tigre est beaucoup plus répandu qu'on ne le supposerait, car il ne se montre de jour pour ainsi dire jamais. D'ordinaire, il va seul, mais à la saison des amours on en rencontre des couples, et plus tard des familles de trois à cinq, tant que les jeunes restent avec leurs parents.

Son odorat ne lui permet pas de suivre une piste, il chasse à vue et par surprise. Se glissant à bon vent entre fourrés et hautes herbes, il approche, en se rasant, la bête qu'il convoite, et ce n'est qu'à six ou sept mètres, qu'il se détend toutes griffes dehors, et, en deux ou trois bonds, la rejoint... ou la manque. Dans ce dernier cas, il se livre rarement à une poursuite qu'il sait presque inutile. Si sa victime est de forte taille, soit un bœuf, par exemple, il l'arrête d'un coup de patte au flanc ou au jarret, et la tue en brisant les vertèbres cervicales ou en l'étranglant avec ses crocs.

Un bœuf, un buffle, même un sanglier qui prévient l'attaque par surprise en éventant le fauve à temps n'hésite pas à faire tête, et, acculé à quelque obstacle naturel, soutient

la lutte avec succès comme l'attestent les cicatrices de certains animaux, les oreilles arrachées de quelques gros sangliers.

Maître de sa proie, le tigre l'entraîne dans un fourré, un ravin, ou quelque autre endroit caché aux regards, pour l'y dévorer en paix. Il peut trainer un buffle en terrain difficile à une centaine de mètres, mais il serait incapable de sauter une palissade même peu élevée avec un fardeau moitié moindre dans la gueule. Lorsqu'il emporte un gros cerf, il le prend à pleines dents par n'importe quelle partie du corps, cuisse ou encolure, et s'en va tête haute, le corps inerte de sa victime traînant près de lui. A travers broussaille et rochers, il n'avance pas toujours sans difficulté ; il s'arrête quelques secondes pour se reposer, tandis que sa respiration haletante indique que l'acte ne va pas pour lui sans effort.

Des chasseurs, au retour d'une sortie, déclarent être passés près d'un fauve ou de l'endroit qu'il venait de quitter à l'instant, car on en sentait encore l'odeur. La chose est plaisante, car le tigre, ni la panthère, n'ont d'odeur perceptible, à ce point, pour le nez humain tout au moins, et cet organe est bien incapable d'en reconnaître dans l'air les émanations ; il suffit pour s'en assurer de mettre le nez sur le tigre que l'on vient de tuer. Si le tigre avait une odeur prononcée, bien peu des bêtes sauvages, dont il fait sa nourriture habituelle, et qui ont le sens olfactif très développé, seraient ses victimes. Quant à l'homme, il n'y a que quelques animaux dont il lui soit possible de percevoir l'odeur propre, à une certaine distance et dans des circonstances favorables, ce sont les bovidés, l'éléphant et le sanglier.

Le tigre est un animal silencieux qui se fait rarement entendre. Il serait bien maladroit d'annoncer sa présence, alors que la surprise est pour lui le seul moyen de s'emparer d'une proie. Cependant, s'il est des chasseurs qui

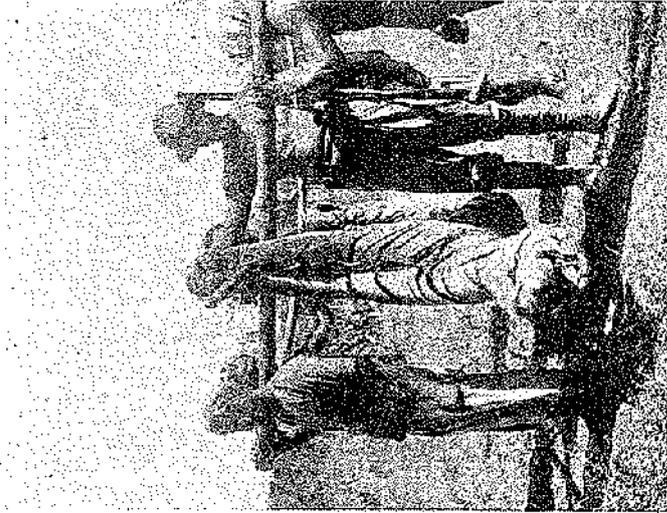
sentent les tigres, il en est aussi qui les entendent partout. De jour, comme de nuit, quelque cri trouble-t-il le silence de la forêt, il est aussitôt attribué au tigre. Les indigènes des villages forestiers, qui devraient connaître les cris des divers animaux qu'ils entendent fréquemment, sont rarement capables de les différencier, et propagent l'erreur les premiers, en attribuant à des fauves les appels des cerfs, biches ou chevreuils. J'ai vu bien des fauves pris au piège, captifs en cage, ou errant en liberté ; dans aucune circonstance, je n'ai eu l'occasion d'en voir un seul émettre un son qui pu être appelé *cri*, et particulièrement un de ces « cop » ou « beo » que les indigènes prétendent émis par tigres et panthères. Bien des fois, en plein jour, ou de nuit à la lanterne, je me suis rendu à l'appel d'un animal dont le cri me semblait étrange, et devait invariablement être celui d'un fauve d'après les indigènes présents ; toujours j'ai trouvé que l'auteur en était quelque cervidé ; quatre fois aussi j'ai trouvé un tigre, mais... ce n'était pas lui qui criait. J'ai eu aussi en montagne l'occasion rare de voir le tigre en chasse, chaque fois il était silencieux. Les cris provenaient de la biche ou du cerf pisté par le fauve, et qui les poussait par intervalle, tout en surveillant l'approche de son ennemi. Celui-ci, rampant dans les herbes, se faufilant derrière les buissons, s'efforçait d'approcher sa proie sans être vu, mais c'était en vain : dès que la distance était réduite à 30 ou 40 mètres, l'animal chassé, par quelques temps de galop, reprenait de l'avance, puis s'arrêtait de nouveau pour épier le fauve, sans paraître autrement effrayé.

Hormis une sorte de miaulement bref et trop faible pour s'entendre à distance, je n'ai jamais vu pousser par tigres et panthères que des rugissements, grognements, reniflements, dont le ton et la force varient suivant les sentiments qu'ils expriment. L'appel habituel du tigre, que l'on entend certaines nuits à intervalles rapprochés pendant

69



Panthere.



Vieux tigre.

des heures entières, se compose d'une série de 8 ou 9 rugissements, poussés, les quatre ou cinq premiers à pleine gorge, les autres en décroissant pour finir dans un souffle. Le cri des petits appelant leur mère comprend deux syllabes, et rappelle à s'y méprendre, le murmure que font entendre les guenons se promenant en bande dans les fourrés.

Même à jeun, le tigre hésite à attaquer l'homme ; les accidents qui arrivent aux bûcherons, coupeurs de rotins ou autres indigènes appelés par leur profession à errer en forêt, ont toujours une cause, qui souvent passe inaperçue. Un tigre les a attaqués parce qu'ils sont passés près du repaire où étaient ses petits, de l'endroit où il dévorait une proie, ou encore parce que les roquets accompagnant les indigènes sont venus l'exciter par leurs aboiements. En ce cas, s'il blesse ou tue l'homme, il ne l'emporte pas. Mais tout compte fait, on risque beaucoup moins d'être attaqué par un fauve dans la brousse indochinoise, que d'être écrasé par une voiture dans certaines grandes artères de Paris.

Tout le monde ne peut pas chasser le tigre, comme un rajah, avec grand déploiement de rabatteurs ou d'éléphants. Le vrai chasseur, qui préfère voir tomber l'animal sous sa propre balle que sous un feu de salve, n'a pas à le regretter. On peut d'ailleurs, avec un peu de patience, de chance et beaucoup d'expérience, faire en quelques jours un tableau de fauves, digne d'une chasse princière. Les exemples sont nombreux de touristes ayant réussi, sous la conduite de chasseurs expérimentés, à tirer cinq, six tigres et plus, en une à deux semaines.

La rencontre fortuite du tigre n'étant guère à escompter, c'est en l'attirant par des appâts judicieusement placés qu'on fait naître l'occasion de le tirer. Un appât vivant, buffle ou bœuf acheté aux indigènes peut être utilisé, mais un appât mort donne de meilleurs résultats. C'est même

après un commencement de putréfaction qu'il exerce son maximum d'attrait, en prévenant le fauve d'assez loin par les émanations qu'il dégage. Loin des lieux habités, le tigre peut venir, même en plein jour, visiter l'appât qu'il a déjà touché, c'est néanmoins l'affût de nuit qui donne les résultats les plus sûrs. Pour s'y livrer, il est préférable de choisir la saison sèche. A l'époque des pluies, les appâts sont trop rapidement détruits sous la double action des eaux et d'innombrables mouches. En quatre jours, il ne reste plus rien parfois d'un buffle, qui, en saison sèche, se fut presque desséché sur place, et eut servi d'appât une semaine et plus. D'autre part, il est dépourvu de charme pour le chasseur, d'être dehors toute une nuit, sous une pluie diluvienne, qui, par son bruit, empêche de rien entendre, et rend l'obscurité absolument opaque. Quant aux moustiques; rares presque partout en saison sèche, ils pululent en saison des pluies; mais on peut éviter le supplice de leurs piqûres par des frictions à l'essence de citronnelle, qui possède la vertu de les éloigner.

Tigres et panthères suivent volontiers les chemins, même grandes routes et voies ferrées, ainsi que les zones de terrain dégagé en bordure de la grande brousse. C'est à proximité des endroits, que l'on a reconnus ou que l'on suppose fréquentés des fauves, qu'il faut disposer des charniers, faits des divers gibiers abattus chaque jour par le chasseur. Si la proie offerte est petite, chevreuil ou quartier détaché d'un gros animal, telle que le tigre pourrait l'enlever à pleine gueule sans laisser de trace, il faut l'attacher à quelque objet mobile, branchage ou pièce de bois, qui, traîné sur le sol, laissera une trace, en même temps qu'il empêchera le fauve, gêné par cette remorque, de l'entraîner trop loin. Quand l'appât s'est trouvé ainsi éloigné du charnier disposé pour l'affût, il est facile de l'y ramener. En l'attachant à un point fixe, on s'expose à ne rien retrouver: les chairs se déchirent ou l'attache casse

sous l'effort du tigre, qui va souvent fort loin terminer son repas.

Avec ou sans lune, que l'on se serve ou non d'une lampe électrique pour éclairer la scène au moment du tir, il est prudent, pour faciliter la visée, d'entourer le guidon d'une mince bande d'étoffe blanche liée au bout du canon.

Si le tir doit être effectué à plus de dix mètres l'emploi d'une carabine est plus sûr ; mais à 5 ou 6 mètres, comme c'est généralement le cas à l'affût de nuit, il y a avantage à se servir d'un fusil de chasse chargé à chevrotines, surtout si l'on doit agir dans l'obscurité. Aussi bien pour sa sécurité que pour une bonne réussite, le chasseur a tout intérêt à s'installer sur une plate-forme construite à environ deux mètres cinquante du sol, avec des matériaux pris sur le terrain. Comme il est rare de trouver sur place des arbres dont les basses branches se prêteraient à cet aménagement, on coupe trois ou quatre forts baliveaux fourchus, suivant que l'on compte faire une plate-forme carrée ou triangulaire ; on les enfonce en terre et on parfait leur solidité en les ligaturant à un tronc d'arbre voisin. Sur les fourches de ces pieux sont disposés transversalement d'autres baliveaux qui supporteront le plancher fait de bois plus minces. Le tout doit être convenablement lié et fixé, que le moindre mouvement du chasseur ne soit cause d'ébranlement et de craquements qui compromettraient tout. On masque cette installation par des feuillages disposés où il convient. Le guetteur ainsi perché ne risque pas d'être éventé par le fauve, qui alors n'approcherait plus, il peut somnoler si besoin ; et ne craignant pas d'être vu, rien ne le presse de tirer, il lui est loisible à la venue d'un fauve d'attendre l'instant où il se présente en bonne position pour le toucher mortellement. Généralement l'animal signale son approche par quelque frôlement des broussailles, un pas sur des feuilles sèches ; il avance sur sa proie en soufflant

fortement ; une oreille attentive a bientôt appris à discerner l'approche du tigre de tous les autres bruits produits par les petites bêtes de rapine, qui elles aussi viennent dans l'obscurité visiter un appât.

Un tigre blessé, même s'il reste sur place, doit être achevé sans que la vaine crainte de trouer sa dépouille soit la cause d'une hésitation. Si l'on est à terre, il est prudent de ne se montrer ni avant ni après le tir. Un tigre touché, qui n'a pas vu d'où venait l'attaque, fuit droit devant lui, ou charge au hasard dans la direction du coup. J'en ai vu ainsi quand j'étais à terre, passer à me toucher, accompagnant leur galop de rugissements de rage, et d'autres aussi, passer juste sous moi, lorsque j'étais sur un affût ; chaque fois, je me sentais aise d'être resté inaperçu. Le tigre, qui se jette sur un chasseur ou un rabatteur, s'acharne rarement sur sa victime ; il la blesse, pour ainsi dire, en passant, mais l'espace d'une seconde lui suffit pour donner deux coups de pattes et un coup de gueule, auxquels on ne survit pas toujours. Aussi, en terrain couvert, suivre l'animal blessé est-il fort imprudent ; dans les herbes, comme sous la brousse, le tigre immobile demeure invisible, sa robe se confond avec les tiges sèches, les zones d'ombre et de soleil filtrant à travers le feuillage ; on arrive dessus sans le voir et alors c'est l'attaque soudaine. On n'a parfois pas le temps d'épauler. Mieux vaut pour le chasseur perdre la peau d'un tigre, que risquer la sienne propre.

Les Panthères. — Les différentes espèces de panthères, ayant sensiblement les mêmes mœurs, ce qui suit s'applique indistinctement à toutes. Quoique proches parentes du tigre, leurs mœurs sont tout autres. Tandis que celui-ci aime aux heures chaudes du jour se plonger dans l'eau, se rouler même dans la boue à la manière des sangliers ; la panthère, par contre, craint l'eau, comme le chat, et évite, s'il se peut, de se mouiller même les

pattes. Le tigre ne grimpe pas aux arbres ; la panthère y grimpe bien et pour son seul plaisir. Elle choisit volontiers quelque branche large et basse pour s'étendre et somnoler. C'est un observatoire d'où elle peut aussi bien observer l'approche d'un ennemi que celle d'une proie éventuelle. Peut-être n'ignore-t-elle pas que les quadrupèdes sauvages surveillent attentivement le voisinage du sol, sans s'inquiéter de ce qui se passe en l'air. Quant à surprendre, en grimpant aux arbres, des oiseaux ou des singes pendant leur sommeil, elle n'y doit pas songer ; le bruit qu'elle fait, les secousses qu'elle imprime aux branches pendant cette gymnastique suffisent à l'en empêcher.

J'ai possédé pendant plus de six ans une panthère que j'avais élevée et qui, devenue adulte, restait toujours à l'attache. Quand, sous ma surveillance, je la lâchais dans le jardin, son plus grand plaisir était de grimper successivement dans tous les arbres. Pour atteindre les premières branches, elle escaladait la partie lisse du tronc, en l'embrassant avec les pattes de devant, tandis que celles de derrière poussaient, par saccades, à la façon des chats, puis elle explorait toutes les branches, allant jusque sur des rameaux qui cédaient sous son poids et d'où elle ne pouvait redescendre qu'en sautant ou se laissant choir sur une branche inférieure.

La chasse de nuit à la lanterne procure fréquemment l'occasion de tirer une panthère branchée. Qu'elle soit sur un arbre ou à terre, elle est moins méfiante que le tigre, considère plus longuement le faisceau lumineux qui l'intrigue, et cette curiosité lui devient fatale. On peut l'attirer par des appâts, disposés comme pour le tigre, mais alors ils doivent être souvent renouvelés, car la panthère n'aime guère les chairs corrompues, et passe souvent près d'un appât trop avancé, sans dévier de son chemin, comme l'indique la trace de ses pas sur le sable ou la poussière. Enfin, si elle prend d'un appât en décomposition,

il n'est pas certain qu'elle y revienne, alors qu'un tigre eût à sa place trouvé là l'élément de plusieurs festins.

Les diverses espèces vivant en Indochine sont :

1^o — Le léopard ou grosse panthère, qui n'est qu'une variété de l'espèce suivante et porte le même nom en histoire naturelle ; le fond du pelage est en dessus fauve clair et jaune crème, pour devenir blanc sous le ventre, les taches noires de la tête sont larges, mais espacées ; celles du corps ont leur centre clair, de même couleur que le fond, en sorte que sur la peau de l'animal la superficie totale couverte par les poils clairs est plus grande que celle occupée par les poils noirs des taches ;

2^o — Chez la panthère ordinaire, c'est le contraire ; la superficie totale occupée par les poils noirs l'emporte, la robe a un aspect plus foncé, presque noir sur le dos vu à quelque distance ; les taches de la tête sont serrées et petites, celles du dos sont plus larges, mais très peu sont formées, comme chez la grosse espèce, de plusieurs mouchetures noires concentriques entourant une zone claire. Sa taille reste inférieure à celle du léopard ;

3^o — La panthère noire, à taches noires à peine marquées sur un fond couleur de suie, n'est qu'un cas de mélanisme de l'espèce précédente, et naturellement elle est très rare, on la rencontre là où vit la panthère commune et elle a les mêmes mœurs.

Le rugissement des fauves qui précèdent est identique ; se décompose en une succession de dix ou douze sons, alternés sur deux tons, tel le bruit de va-et-vient d'une scie dans une pièce de bois, et qui semblent émis, l'un en aspirant l'autre en expirant. La bête les pousse, la gueule entr'ouverte et la tête penchée vers la terre ;

4^o — L'once est un félin de la taille d'une panthère ordinaire, à fourrure bien fournie, tachetée de noir sur fond gris ; la queue est aussi longue que le corps et

l'animal la fait sans cesse onduler gracieusement. Ce fauve ne se rencontre guère que dans les parties de l'Indochine tempérées par l'altitude ; sa taille varie de celle d'une panthère ordinaire à celle du plus gros léopard ;

5° — La panthère marbrée ou panthère du Siam atteint à peine la grosseur d'une panthère ordinaire, mais sa robe, unique en son genre, fait de sa peau une dépouille recherchée. Elle a un pelage dense et soyeux, d'une teinte générale gris-jaunâtre, et porte sur les flancs quelques larges taches moirées, où se fondent en teintes dégradées, le gris, le jaune et le noir. Sa queue est longue et très soyeuse. Elle est répandue de la Cochinchine au Tonkin, mais on n'en tue chaque année que quelques rares exemplaires.

Tous ces fauves n'hésitent pas à attaquer des êtres beaucoup plus forts qu'eux-mêmes : cerfs, bœufs, chevaux. Mais c'est le petit et moyen gibiers, tels que chevreuils, lièvres, pangolins, porc-épics, paons et tous oiseaux nichant à terre qui leur paient un imposant tribut.

Les ours. — Trois espèces d'ours existent en Indochine ; leurs mœurs diffèrent peu ; ce sont des animaux essentiellement nocturnes qui fuient le voisinage de l'homme et vivent de fruits, de végétaux et d'insectes. Ils dédaignent généralement la chair et n'attaquent pas les autres animaux. Ils dévastent les ruches d'abeilles sauvages, non pas tant pour le miel, que pour se régaler des larves d'abeilles. Leurs empreintes se voient rarement sur le sol, car, au contraire des félins, ils évitent de suivre les chemins battus ; mais on reconnaît que des ours fréquentent une région à deux choses entre autres : d'abord, dans les clairières où le sol est jonché de blocs de roches et de pierres détachées, on remarque qu'un grand nombre ont été retournés. S'il s'agit de blocs assez légers, ce peut être le fait de sangliers, qui les ont déplacés pour vermiller. Mais si les blocs pèsent vingt kilos et plus, ils ne peuvent avoir été retournés

que par un ours qui a cherché dessous vers, insectes ou larves. La deuxième preuve de leur passage, ce sont les marques laissées aux arbres dont le tronc creux recelait une ruche. Pour en agrandir l'orifice d'entrée, généralement très petit, l'ours escalade le tronc. Arc-bouté sur ses pattes de derrière, il embrasse le tronc avec celles de devant, et, solidement maintenu par ses griffes longues et acérées, déchiquète le tronc de l'arbre avec ses crocs pour y faire une ouverture telle qu'il puisse passer une patte et râfler l'essaim. L'amas de débris tombés à terre, les longs éclats de bois, de plus d'un mètre parfois, pendant le long du tronc, sont un témoignage de sa patience et de la force de ses muscles.

Surpris pendant ce travail, il se laisse glisser d'un trait jusqu'à terre ; mais son odorat est extrêmement subtil, son ouïe toujours attentive, et il est rare qu'il n'évente le chasseur assez à temps pour fuir inaperçu.

Son fiel est très apprécié des médicastes chinois, qui naturellement le paient un prix élevé. Ses griffes et ses dents servent aussi d'amulettes.

L'appel de l'ours en liberté tient à la fois du grognement et du rugissement ; c'est une série de huit à douze sons sur un ton pleurard. Irrité ou blessé, il pousse un rugissement lancé comme un aboiement rauque. Toute une gamme de grognements exprime ses autres sentiments. Pris jeune, il s'apprivoise ; mais c'est un animal peu intelligent, souvent sournois, hargneux et sale, qui n'est pas caressant comme le tigre ou la panthère, ne peut comme eux faire patte de velours, et risque même de blesser involontairement avec ses griffes démesurées et non rétractiles.

1° — Le petit ours noir à poil ras, ours euryssipile, ours malais, dit aussi ours à miel (dénomination qui conviendrait à tous) est le moins gros, et aussi le plus répandu. Debout sur ses pattes de derrière, il n'atteint pas un mètre cinquante. Son corps est couvert de poils courts et

luisants, d'un noir de jais, sauf le museau lavé de beige et le poitrail marqué d'un large croissant jaune. Son œil est très petit, ses oreilles à peine indiquées, et sa queue encore bien moins. Il habite indistinctement la plaine ou la montagne, du nord au sud de l'Indochine. Il s'aventure parfois sur les cultures, voisines de la grande brousse, pour dérober des fruits dans les vergers.

2^o — L'autre espèce est de grosseur moyenne, noire aussi avec, au poitrail, un croissant jaune crème, mais en diffère par les formes, autant que par la taille. Son pelage est formé de poils longs qui encadrent le cou et les épaules comme une crinière ; ses oreilles sont bien développées, droites et pointues, terminées par un pinceau de poils. Il est moins répandu que le précédent.

3^o — Le grand ours noir, qui atteint la taille des plus gros ours d'Europe, est un superbe animal, au poil long et épais, entièrement noir. Il ne se rencontre que sur les plus hautes montagnes du Laos et du Tonkin ; y est rare, et sa véritable patrie est l'Himalaya.

Le tapir. — L'espèce d'Indochine est la même qui se rencontre dans la presqu'île malaise, et offre cette particularité, exceptionnelle chez les quadrupèdes, d'avoir le dessus du corps plus clair que le dessous. Sa tête a cette forme étrange que chacun connaît, son corps, gras et trapu, est porté par des membres épais, terminés chacun par quatre doigts. Il en a été vu ou tué quelques rares exemplaires au cours de ces vingt-cinq dernières années, soit en Cochinchine, au Cambodge ou dans le Nord-Annam ; mais il est encore moins répandu que le rhinocéros, et je ne le mentionne que pour mémoire.

Le sanglier. — Il existe un peu partout des cochons sauvages, qui ne sont autres que des animaux ou descendants d'animaux domestiques, égarés, abandonnés ou qui

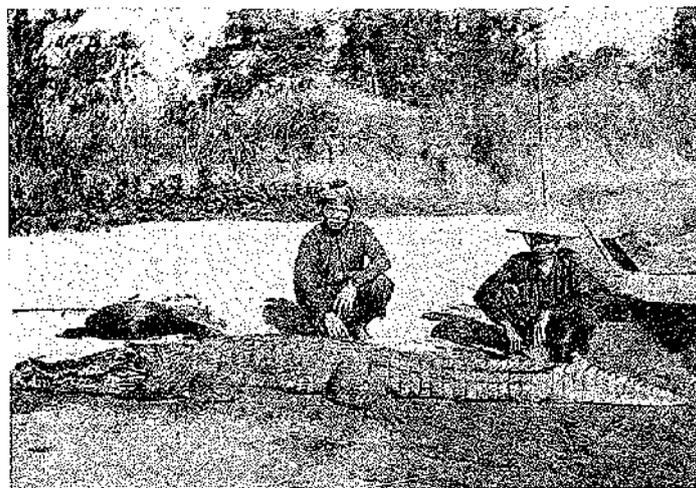
ont repris leur liberté. Le cas est fréquent pour les animaux livrés à eux-mêmes, comme on en voit chez les peuplades montagnardes, où leurs possesseurs les laissent errer tout le jour dans la brousse aux alentours du village. Au Tonkin ils sont nombreux dans la vallée du Fleuve-Rouge qui, chaque année, à l'époque des crues, entraîne nombre de ces étables flottantes, attendant à des cases construites sur radeaux. Bien des porcs de race thô ou mưòng, à l'échine couverte de longues soies, hauts sur pattes, rappellent beaucoup plus le sanglier que le porc domestique. Un examen attentif permet cependant de les différencier ; en outre ces porcs ont une dentition plus faible que le sanglier et ne portent jamais de boutons.

Le vrai sanglier atteint un développement supérieur à toutes les races domestiques d'Indochine. Il peut atteindre une taille d'un mètre et un poids de 180 kilos. Plus efflanqué et haut sur pattes que son congénère d'Europe, il a le corps couvert de soies beaucoup plus clairsemées. Celles-ci sont striées de noir, de blanc, de jaune ; mais les poils jaunes, nombreux dans la livrée des jeunes, se font plus rares avec l'âge, et les vieux solitaires sont d'un noir grisâtre avec deux larges bandes de soies blanches, qui s'étendent de la hure aux joues.

La laie est très prolifique ; j'en ai vu suivies de 15 à 17 petits. Ceux-ci ont leur robe ponctuée et striée de fauve clair, comme tous les marcassins. Ces animaux deviendraient vite un fléau pour les cultures voisines, s'ils n'étaient dans leur jeune âge, une proie facile pour carnassiers petits et gros. Trop faibles pour fuir, ils ne savent, devant un danger imminent, que s'égailler sous les broussailles pour s'y figer dans la plus complète immobilité, qui sous une touffe d'herbe, qui sous des feuilles mortes, à la façon des poussins. Ils se laissent saisir à la main. Avant qu'ils n'aient atteint l'âge de bêtes de compagnie, leurs rangs sont déjà éclaircis.



Un triplé de sangliers.



Crocodile.

A l'époque de la mise bas, la laie prépare un nid en pleine brousse ; elle coupe alentour roseaux, tiges d'arbustes et les rassemble en un tas ovale d'environ 2 mètres de long sur 0^m80 de haut. Quand le monceau de verdure lui paraît suffisant, elle y aménage sommairement, en se glissant dessous, un abri central et deux passages opposés pour l'entrée et la sortie. C'est là que naissent les petits, mais, dès le deuxième ou troisième jour, ils en sortent pour n'y plus revenir.

Les sangliers sont de grands destructeurs de cultures ; dès que les moissons commencent à mûrir, ils viennent chaque nuit prélever leur part jusqu'à l'époque de la récolte. Comme les bandes d'une trentaine de bêtes ne sont pas rares, on se rend compte des dégâts qu'ils commettent à la longue. Pour rechercher les premiers tubercules à peine formés, ils labourent tout un champ de patates ; dans les cannes à sucre, ils coupent successivement des dizaines de tiges, pour ne croquer de chacune que quelques centimètres de la partie inférieure, qui est la plus sucrée.

Atteint de quelques chevrotines, un gros sanglier porte bien le coup, et, sans l'aide d'un chien, il n'est pas toujours possible de l'avoir. Il est préférable de le tirer à balle, que ce soit avec une arme rayée ou non. Son cuir est épais sur le dos et les épaules, et d'une contexture particulière, qui le fait parfois, au passage de la balle, fendre ou éclater sur plusieurs centimètres d'une façon singulière. Il faut se méfier du sanglier blessé, qui trouve la force de se relever ; même de petite taille, il n'hésite pas à se jeter sur l'homme qui le serre de trop près.

Les cervidés. — 1^o — *Le cerf d'Aristote.* — C'est un cerf de grande taille, très répandu en Indochine, comme dans l'Inde, où les Anglais l'appellent « sambhar ». Aussi fort que le cerf d'Europe, il lui reste bien inférieur pour le développement des bois, qui n'ont jamais plus de deux

andouillers, et sont souvent chétifs, eu égard à la masse de la bête qui les porte. Son pelage, formé de poils rudes et cassants, varie suivant les régions du gris fauve au brun très foncé. Ces différences n'indiquent nullement des variétés ; elles tiennent à l'habitat, à l'âge, à la saison, et l'on tue des cerfs chez lesquels le pelage est en voie de passer d'une teinte à l'autre. Ce cerf porte une queue courte, mais bien apparente, couverte de longs poils ondulés, enchevêtrés et plus fins que ceux du corps. Il semble que la nature ait omis de lui donner une protection suffisante contre les épines et les ronces des fourrés où il doit se frayer un chemin, car la partie inférieure de son cou, constamment râclée par la brousse qu'elle écarte, est toujours usée sur une large surface, complètement épilée et souvent mise à vif, au point de former une plaie suppurante. Cette plaie n'existe pas chez les animaux qui vivent captifs où dans les régions de hautes herbes.

Dans une harde, on peut reconnaître les cerfs à leur pelage de teinte uniforme et plus sombre, tandis que les biches ont, surtout aux cuisses et à la culotte, une teinte plus claire, fauve ou jaunâtre. Les mâles refont leur tête de juillet à septembre généralement ; ces bois nouveaux, lorsqu'ils sont encore flexibles et couverts de leur velours, ont une grande valeur pour la pharmacopée asiatique. En cet état, les bois ne peuvent se conserver sans une préparation. Ils semblent bien d'abord se dessécher, mais ce n'est qu'une apparence ; la décomposition se fait lentement, et, une fois commencée, rien ne l'arrête ; au bout de quelques jours la puanteur dégagée est infecte.

Le procédé employé par Annamites et Chinois pour les dessécher en leur conservant leur valeur commerciale est le suivant : on les entoure de bandelettes de papier chinois imbibé d'alcool de riz, puis on les plonge dans un bain de sable sec et très chaud, contenu dans une caisse. Lorsque la dessiccation a produit un retrait sensible, on resserre

les handelettes, les imbibé d'alcool et remet le tout dans un nouveau bain de sable. Celui-ci doit être renouvelé constamment, et l'opération se poursuit sans interruption, jusqu'à ce que les bois soient bien secs sur toute leur longueur, ce qui se reconnaît aisément au toucher.

Le cerf d'Aristote offre une particularité, rare dans la famille des cervidés. C'est que son petit naît couvert d'un pelage de teinte uniforme; il n'est ni ponctué, ni strié de jaune ou de blanc, comme les faons des autres espèces. Le cri du jeune est une sorte de petit sifflement bref et discret, qui ne s'entend pas loin. Il ne ressemble en rien à celui que certains chasseurs indigènes produisent avec un appeau, et qui attire si bien les biches. Cet appel, que l'on rend avec deux feuilles vertes quelconques pourvu qu'elles soient souples, en aspirant fortement l'air d'une façon qui ne peut s'indiquer que par l'exemple, ressemble aux cris de détresse d'une biche que l'on achève. Or, ces cris poussés par un animal à l'agonie, font régulièrement tout fuir alentour, sauf les fauves. Pourquoi l'appeau attire-t-il au contraire, je n'ai jamais pu clairement me l'expliquer. D'ailleurs, il y a plusieurs façons d'appeler qui donnent les mêmes bons résultats. La façon de moduler le cri, qui m'a été enseignée par un Moï, n'est pas identique à celle de chasseurs annamites que j'ai rencontrés, qui, non plus, ne produisaient pas tous le même cri. Et puis d'autres animaux: chevreuils, civettes, fauves, grands calaos, sont également attirés par l'appeau; ils y viennent sans doute par simple curiosité, et rarement, en tous cas, avec l'impétuosité des biches, qui manquent parfois de bousculer l'appelant.

Le cerf d'Aristote se plaît en tous terrains, de plaine ou de montagne. Il se nourrit d'herbe, de baies, mais surtout de pousses d'arbustes. Les diverses cultures sont pour lui pleines d'attrait, et la nuit il vient sur les terres habitées, sans souci des épouvantails et du bruit des veilleurs, pour goûter riz, maïs, haricots, tabac, dont il est également

friand. Il consomme en une nuit autant de nourriture qu'une vache, et les cultivateurs aux dépens desquels il vit, le voient toujours avec plaisir tomber sous le plomb du chasseur, d'autant qu'ils apprécient fort sa chair fraîche ou séchée.

On peut utiliser les chiens pour le chasser lorsque le terrain est assez découvert, permet de suivre la marche des animaux, et que les chiens ne risquent pas d'être entraînés trop loin; c'est le cas lorsqu'on opère sur une colline isolée, une presqu'île, un bois entouré de cultures; mais conduire des chiens dans la forêt sans fin, c'est les exposer à se perdre ou à devenir la proie d'un fauve. Chassant à la rencontre, on peut trouver cerfs, biches et chevreuils à toute heure du jour ou de la nuit, si l'on sait les chercher là où ils doivent être suivant l'état du temps et le moment de la journée. C'est aux premières et aux dernières heures du jour qu'on les voit le plus souvent pâturer en terrain découvert; mais par temps frais, sombre ou pluvieux on les trouve aussi bien en plein midi. En saison sèche et par temps chaud on en rencontre sous les parties ombrées du bois, entre dix et quatorze heures surtout, car pendant ces heures chaudes ils vont boire aux mares et ruisseaux, ou se rouler dans les bourbiers. L'affût sous certains arbres dont les cerfs viennent manger les fruits tombés à terre; la battue, lorsque le terrain s'y prête, bosquets isolés, ravins broussailleux entre des coteaux dénudés, peuvent aussi être pratiqués.

2° — *L'axis*. — En Indochine, l'axis ne se rencontre guère qu'au Tonkin: c'est une variété de l'espèce indienne. Il est moins grand que le cerf d'Aristote, mais porte des bois de même forme avec un andouiller de plus chez les vieux. C'est un animal gracieux, au poil fin, au pelage de teinte fauvejoliment moucheté de blanc. On le rencontre par troupes sur les montagnes peu boisées, où les hautes herbes

couvrent de grandes étendues. Au Tonkin les indigènes le désignent sous le nom de « con-heou », nom réservé en Cochinchine, où l'axis n'existe pas, au « cervus porcicus » ; ceci dit pour éviter toute confusion aux chasseurs passant d'un pays à l'autre. Sa chasse se pratique comme celle des autres cerfs ; soir et matin, on peut trouver des hardes d'axis au pâturage, et on les distingue d'assez loin se détachant nettement sur le fond vert des prairies. Quand ils reposent, c'est au milieu des hautes herbes qu'ils se couchent ; on ne les découvre que si on les domine du haut de quelque paroi à pic.

3° — *Le cerf d'Eld.* — C'est un animal de même taille que l'axis, et au pelage presque semblable ; mais d'un fauve peut-être plus terne et moins nettement ponctué de blanc. Il se distingue complètement de l'espèce précédente par la forme de ses bois qui rappellent beaucoup ceux du daim de France. C'est lui que l'on entend parfois dénommer élan, ruminant avec lequel il n'a rien de commun. A l'époque où il refait sa tête, le mâle a le cou enveloppé de longs poils mélangés de gris, de fauve, de marron, qui dessinent à sa base une élégante crinière. Le cerf d'Eld vit par hardes de 30 à 40 têtes là où il n'est pas trop souvent décimé ; car c'est un animal peu défiant, victime toute désignée pour les amateurs d'hécatombes faciles. Il recherche les vastes étendues de hautes herbes, et se rencontre surtout dans les grandes plaines du Cambodge et du Laos, et en Annam sur les hauts plateaux.

4° — *Le cerf-cochon.* — C'est un petit cerf aux formes trapues, dont le pelage rappelle le chevreuil de France, mais il porte une queue courte, bien fournie et des bois d'un grand développement étant donné sa taille.

Ils n'ont que deux andouillers, à pointes acérées, mais atteignent des dimensions aussi grandes que la moyenne des bois du cerf d'Aristote, tout en restant plus grêles.

Ces bois tombent chaque année, et repoussent en janvier, février ; ils sont alors couverts d'un véritable velours bien fourni de poils, tandis que les bois nouveaux du cerf d'Aristote sont couverts d'une peau nue ou presque. Ce petit cerf affectionne la brousse clairsemée, et particulièrement les grandes étendues d'herbes et de roseaux, d'où le nom de cerfs des marais qui lui est souvent donné. En réalité, on le rencontre sur des terrains élevés et accidentés, s'ils sont en nature de forêt-clairière.

Il vit le plus souvent par familles ou hardes et ne montre par une grande défiance à la vue de l'homme. Lorsqu'il repose couché dans buissons ou hautes herbes, il tient comme un lièvre, et il faut littéralement marcher dessus pour le faire lever. Son cri est un sifflement bref qu'il fait souvent entendre la nuit. C'est de tous les cerfs de ce pays, celui qui fournit la chair la meilleure ; très fine chez les jeunes, elle reste encore blanche et tendre chez les vieux sujets.

50 — *Le chevreuil roux, ou cerf aboyeur, ou chevreuil Muntjac.* — Ce chevreuil, dont le poids reste toujours inférieur à 30 kilos, est commun dans toute l'Indochine, où il s'accommode de tous les terrains. Il est entièrement de teinte fauve, plus ou moins vive suivant les individus ou les régions, lavée de blanc sous le cou et le ventre. Sa queue rappelle celle d'une chèvre ; ses bois ne dépassent guère 15 centimètres. Ils consistent en une fourche dont la pointe avant est à peine marquée, tandis que la branche arrière mieux développée se recourbe à la pointe comme une corne de chamois. Ces petits bois, qui tombent chaque année, se refont en juillet-août ; ils sont portés par un prolongement de l'os du crâne, s'écartant en forme de V des arcades sourcillières, et aussi long souvent que la corne elle-même. Le cri du muntjac est un brame relativement fort, qui ressemble autant à un



Un triplé de ceris.



Cerf à cornes molles.

aboïement, d'où le nom donné à l'animal. Le mâle porte aux gencives supérieures deux canines acérées, légèrement mobiles, débordant la lèvre et recourbées en arrière. Bien que longues à peine de 4 centimètres, ce sont des armes de défense avec lesquelles ce chevreuil découd un chien aussi bien que le ferait un sanglier.

L'antilope goral. — La famille des antilopes n'est représentée en Indochine que par cette seule espèce, qui habite la Chaîne Annamitique et certaines îles montagneuses. On la dénomme souvent mouflon, à tort puisque le mouflon est un mouton sauvage. Le goral est un animal trapu, très agile malgré son corps massif, qui chez les vieux mâles dépasse 80 kilos. Il se déplace annuellement au début de la saison des pluies, et quitte alors les hauts sommets pour venir brouter l'herbe tendre nouvellement repoussée sur les pentes rocheuses qui dominant la mer. C'est surtout à cette époque que les chasseurs trouvent l'occasion d'en abattre quelques spécimens. Le pelage, rude mais long et fourni, est entièrement noir, sauf la partie inférieure des quatre membres, qui est d'un gris jaunâtre. Les cornes pour les deux sexes sont semblables, noires, régulièrement courbées en arrière, et annelées jusque vers la pointe, qui est lisse. Elles restent peu développées et celles qui dépassent trente centimètres sont rares. De la nuque à l'échine s'étend une crinière de longs poils rigides, qui augmente le volume apparent de l'encolure, et donne au goral, vu de loin, l'aspect de quelque gros sanglier.

Cette antilope se rencontre soit isolée, soit en famille ; son cri est une sorte de brame qu'elle pousse par intervalles, surtout quand elle est alertée. On peut sans trop de peine l'approcher à portée, mais si elle n'est que blessée, il est souvent malaisé de la rejoindre, car, même avec un membre brisé, elle conserve assez d'agilité pour

traverses des éboulis de rochers et parcourir des pentes escarpées où l'homme, pour progresser, doit s'aider des mains. Des variétés de cette antilope habitent aussi les pays voisins, ainsi que Sumatra, l'Inde et le Thibet.

LE BOUQUETIN. — Il existe sur les massifs montagneux qui bordent la baie d'Along une espèce de bouquetin à poil ras, de couleur gris fauve, dont j'ai eu l'occasion de voir un seul exemplaire, capturé vivant. Les cornes de cet animal, encore très jeune, n'étaient pas poussées et je n'ai pu l'identifier. Si je le cite, c'est pour compléter la série.

Petit gibier et animaux divers

POIL

Peut-on qualifier gibier la grande variété des petits animaux exposés à tomber sous le plomb du chasseur au cours de ses randonnées dans les campagnes ? — Il serait permis d'hésiter si l'on ne considère comme gibier que l'animal qui peut être l'objet d'une chasse particulière, suivant les règles traditionnelles de la vénerie. Ce serait peut-être donner au terme gibier son vrai sens, mais un peu restreint.

Le lièvre excepté, la plupart des petits animaux à poil ne mériteraient pas en Indochine cette appellation. Je la donnerai cependant à tous les animaux qui peuvent soit fournir une dépouille à conserver, soit figurer dignement sur la table d'un gourmet, bien que la seule évocation du nom de l'animal suffise parfois à réveiller chez certains une répulsion instinctive. Ce n'est plus une question de goût, mais de prévention ou de coutume. Convenablement apprêtés beaucoup de petits animaux peuvent rivaliser au point de vue culinaire avec les gibiers réputés, et leur chair est toujours supérieure à celle du gros gibier ; c'est le cas du porc-épic, du chevrotain, du pangolin, des écureuils et de certains singes. Ne voit-on pas, d'ailleurs, les indigènes se montrer friands de la chair des civettes, qu'ils déclarent parfumée, alors que nous considérons, plutôt comme une puanteur leur odeur musquée trop forte et si tenace.

Laissons donc le titre de gibier à tous les animaux qui peuvent recevoir les honneurs d'un coup de feu, ne fusse

que par curiosité de la part du chasseur, et voyons quels sont ceux qu'il peut espérer rencontrer suivant les saisons et les terrains divers.

Dans les régions de rizières basses ou de terres marécageuses la faune à poil est pauvre. On y trouve quelques rares chats sauvages, des civettes et mangoustes plus rares encore. Il faut des bosquets ou des zones broussailleuses d'une certaine étendue pour donner asile aux écureuils et à quelques singes, genre guenon ou macaque. C'est par contre le domaine des loutres ; celles-ci, fort nombreuses parfois, voyagent de compagnie dans les cours d'eau ou sur leurs rives à la recherche de leur nourriture.

La loutre est d'ailleurs répandue en Indochine partout où se rencontre le moindre filet d'eau. On la trouve en forêt au bord des petits torrents, on la voit sur les bords de la mer et les îles du littoral.

Par l'aspect et la taille, elle ressemble fort à celle d'Europe, mais sa fourrure, quoique fine et serrée, n'est pas aussi fournie et reste moins appréciée. Elle vaut cependant d'être conservée ; mais il faut pour cela se donner la peine de râcler à fond la couche de graisse épaisse et adhérente qui s'étend entre cuir et chair.

Quand les loutres pêchent de conserve, elles agissent avec une entente parfaite pour cerner le poisson sous les excavations des berges, les racines ou les rochers. Leurs évolutions s'accompagnent de petits cris aigus qui signalent leur présence, surtout s'il y a dispute, ce qui arrive presque toujours dès que l'une d'elles, une prise dans la gueule, grimpe sur la rive ou une roche plate pour dévorer sa proie.

C'est surtout vers la fin du jour et de bonne heure le matin qu'on les voit prendre leurs ébats ; elles sortent aussi de nuit, mais se retirent pendant la chaleur diurne dans des terriers ou d'épais fourrés pour y sommeiller tranquillement.

Si l'on quitte les terres basses des deltas pour gagner les terrains élevés, secs au moins une partie de l'année, plus ou moins accidentés ou entrecoupés de cultures, on peut trouver le lièvre et le porc-épic, deux rongeurs aux mœurs presque identiques bien que d'aspect fort différent. Ils vivent du sud au nord de l'Indochine, mais sont très inégalement répartis, étant essentiellement sédentaires.

Le lièvre, qui reste toujours d'une taille fort inférieure à celle du lièvre de France, est très abondant sur les plaines sablonneuses, les dunes couvertes de broussailles, dans la forêt clairsemée et les champs incultes ; mais on ne le voit jamais dans la sylve épaisse et profonde. Lorsqu'il vient la nuit sur les grandes routes prendre ses ébats, il devient la victime facile des automobilistes, qui peuvent en tirer parfois des douzaines en une nuit. Ces hécatombes entraînent naturellement une rapide raréfaction de l'espèce sur les voies très fréquentées. Il suffit de s'en écarter pour constater qu'elle n'est pas près de disparaître malgré ses nombreux ennemis naturels : rapaces, serpents et carnassiers, autrement dangereux que les chasseurs, car ces bêtes de rapine sont de rusés braconniers qui jamais ne chôment.

Les indigènes ont deux façons habituelles de capturer le lièvre. La plus simple consiste à confectionner avec des branchages et des broussailles épineuses une petite haie basse, mais d'une grande longueur, à travers les clairières et les champs fréquentés de nuit par les lièvres. De distance en distance, aux endroits propices des passages sont réervés dans cette clôture et à la chute du jour on y dispose des bourses.

C'est un filet circulaire, à large mailles peu visibles, et qui coulisse sur un nœud coulant, attaché de l'autre bout à un point fixe. Le lièvre s'y jette au passage et, en tirant, s'enferme lui-même. Dès l'aube on va retirer les captures, qui deviendraient vite la proie des rapaces

diurnes, si déjà elles n'ont été enlevées au cours de la nuit par quelque petit carnassier en marande.

L'autre procédé, qui revient au même, se pratique de jour dans les endroits couverts de brousse épaisse, analogues à ces étendues de ronces et d'ajoncs que l'on voit en France sur certains sols arides. On ferme par des bourses disposées comme précédemment toutes les issues d'une enceinte choisie. Puis des hommes y pénètrent qui battent les fourrés à coups de trique. Les lièvres affolés s'engouffrent dans leur fuite au fond du filet, et aussi les chats sauvages ou les civettes qui pouvaient se trouver là.

Pour la chasse à tir, l'emploi d'un bon chien peut-être des plus utiles. Le lièvre reste gîté au point qu'il faut presque marcher dessus pour le déloger ; le chasseur passe donc souvent à côté sans même soupçonner sa présence. Il en est autrement si un chien l'accompagne. Par contre, ce petit lièvre ne saurait être une bête de chasse à courre, car il manque de fond. Conduit à vive allure, en un quart d'heure il est forcé.

Son parent le porc-épic aime aussi les terrains plutôt secs, les collines rocailleuses ; il s'établit volontiers au voisinage des cultures, mais il lui faut la grande brousse pour se cacher. On ne le trouve pas comme le lièvre gîté le long d'un talus de rizière ou dans la moindre touffe d'herbe, il est plus sauvage et rarement le chasseur le lève. Il se réfugie le jour dans les fourrés épais, les grosses touffes de roseaux, ainsi que dans des terriers naturels ou creusés par lui-même, et n'en sort que la nuit pour aller à la recherche de sa nourriture. C'est un fléau pour les cultures, car rien ne résiste à ses fortes incisives, les noix de coco nouvellement mises en terre sont fréquemment rongées par lui malgré la résistance de leur coque.

Lorsqu'il est effrayé par la vue du chasseur, d'un chien ou pour quelque autre cause, il pousse des grognements saccadés, secoue les tubes cornés qui couvrent sa queue ;

et, s'il y a plusieurs bêtes ensemble, le chasseur non prévenu se demande quel gros animal peut bien causer tout ce vacarme.

Sa chair, surtout quand il est jeune ne le cède en rien à celle du meilleur lièvre.

On peut en dire autant de celle du chevrotin, cette miniature de petit chevreuil, en apparence du moins, car ce n'est pas un cervidé, mais un tragulidé. C'est ce charmant petit animal, qui vit très bien en captivité, que certains dénomment « agouti » ; je ne vois guère par suite de quelle confusion, car l'agouti est un gros rongeur d'Afrique, qui ne lui ressemble en rien.

En liberté, le chevrotin n'est pas d'un naturel sauvage ; à la vue du chasseur il se sauve à peine, souvent pour s'arrêter quelques mètres plus loin, s'il se croit hors d'atteinte. Les grandes forêts et la brousse très épaisse sont ses retraites préférées ; il vit dans les mêmes lieux que l'euplocame, l'éperonnier et les perdrix des bois. Ce sont souvent des forêts infestées de sangsues, et je me suis toujours demandé comment il pouvait bien n'être pas leur victime. Peut-être jouit-il d'une immunité ; la même qui fait que les liques l'épargnent alors que cerfs, sangliers, fauves et même des oiseaux en portent en si grand nombre et de toutes grosseurs.

Ce petit quadrupède a les os fragiles ; un coup de petit plomb le transforme en une loque brisée et pantelante. . .

Les écureuils se rencontrent partout dans la brousse ; mais les espèces communes ne méritent pas le coup de fusil. A ses débuts le chasseur les tire par curiosité de tenir en main un animal nouveau ; bientôt il n'y prête plus attention. Il y a cependant deux espèces qui ne méritent pas le même dédain, ce sont le grand écureuil noir et l'écureuil volant.

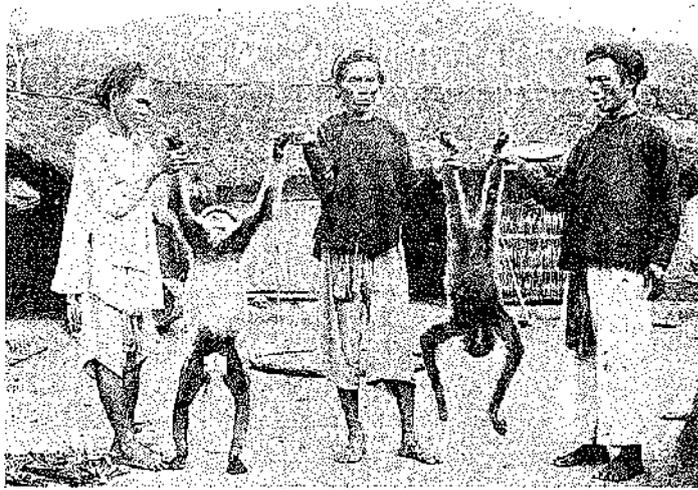
Le premier a des mœurs diurnes ; il est assez rare et n'habite que la grande forêt. Trois à quatre fois plus gros qu'un écureuil de France, son pelage est presque noir partout, sauf sous le ventre qui est jaune crème.

L'écureuil volant paraît encore plus rare du fait qu'étant essentiellement nocturne, il ne se montre que par hasard aux premières heures du jour ou bien à la tombée de la nuit. A l'aube il se retire d'habitude dans un tronc d'arbre creux. En forêt, pendant les nuits calmes, on l'entend pousser son appel qui consiste en une seule syllabe, sorte de « ou-in », émis sur un ton traînard et plaintif. C'est un animal remarquable par le vol plané que lui permet d'effectuer une large membrane qu'il étend à volonté de chaque côté de son corps. Aux membres antérieurs elle part du petit doigt, allongé et modifié pour cet office, et joint le devant du jarret. Une autre membrane plus petite s'étend de l'arrière du jarret à la queue. Au repos, cette sorte de parachute replié sur les flancs ne se voit pas et l'animal a un peu l'allure d'un gros chat. Quand il s'élanche du sommet d'un grand arbre, il peut, après une descente régulière et gracieuse, venir se planquer à la base d'un autre, éloigné de cinquante à soixante mètres. Il a tôt fait de l'escalader par saccades, à la façon d'un chat, pour s'élaner à nouveau dans le vide. Et le chasseur à sa poursuite, gêné par la brousse et les obstacles épars sur le sol, arrive généralement trop tard pour le tirer, au pied de l'arbre qu'il vient de quitter.

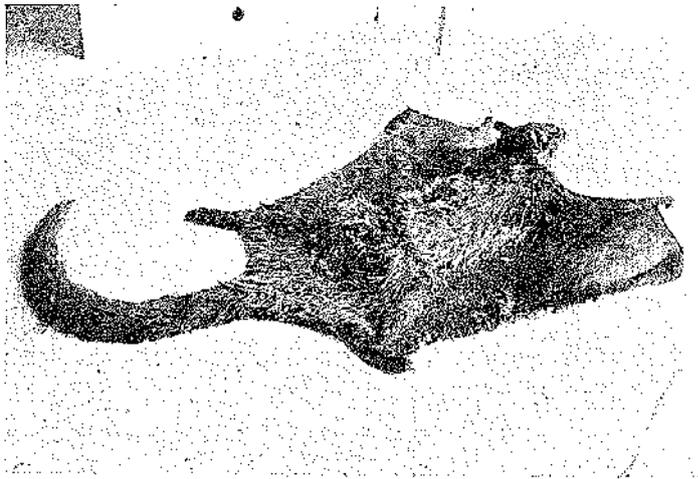
La taille de l'animal peut dépasser un mètre du bout du museau à celui de la queue, celle-ci entrant pour moitié dans cette longueur. Le ventre est marron clair, et le dos porte une fourrure douce et fournie, couleur noisette foncé, mêlée de poils argentés d'un très joli effet

Les singes sont représentés en Indochine par des guenons, macaques, semnopithèques et gibbons de plusieurs espèces.

Les guenons et les macaques vivent autant à terre que dans les frondaisons ; leur aire de répartition est de ce fait très étendue et on les rencontre loin de toute forêt, pourvu qu'ils aient à proximité une brousse assez épaisse où



Semnopithèque et gibbon.



Ecureuil volant.

trouver refuge. Ils aiment se tenir au voisinage des cultures et ne vivent souvent que du produit de leurs larcins : riz, maïs, canne à sucre, tout leur est bon. A l'approche de l'homme, ils dégringolent précipitamment des arbres pour fuir sur le sol.

Les semnopithèques, et surtout les gibbons ne s'éloignent jamais de la grande forêt. Leur existence se passe sur les plus grands arbres d'où ils ne descendent guère que pour boire. Leur démarche à terre est assez maladroitte ; en cas de fuite ils s'éloignent rapidement en passant de branche en branche au sommet de la futaie.

Les semnopithèques ont une queue très longue, tandis que les gibbons en sont dépourvus. On donne souvent à ces derniers le nom de singes hurleurs, car ils ont l'habitude de saluer le lever et le coucher du soleil par un chant qui s'entend de fort loin. C'est un sifflement assez harmonieux, composé de huit à dix notes sur une gamme montante et terminé par une sorte de rire ou de roucoulement.

Il existe aussi dans les grands bois de la Cochinchine et du Sud-Annam deux proches parents des singes, ce sont deux lémuriens : le lori paresseux et le galéopithèque. Ils ont tous deux des mœurs nocturnes. Le premier est assez connu, car on le voit souvent en captivité ; c'est un petit être doux, gros comme un cobaye, et très lent dans ses mouvements.

Le galéopithèque, au contraire, non seulement se déplace comme les singes, mais aussi en vol plané à la façon de l'écureuil volant, car il possède comme lui une membrane parachute de chaque côté du corps. Il en diffère complètement par l'aspect et la teinte du pelage. C'est un animal assez rare. La femelle dans ses déplacements, porte son petit cramponné au corps, à la façon des chauves-souris.

Parmi celles-ci, représentées en Indochine par de multiples espèces, une seule se fait remarquer par sa

grande taille, car elle peut dépasser un mètre cinquante d'envergure, c'est la roussette. Essentiellement frugivore, elle fait entendre la nuit ses cris désagréables, lorsqu'avec ses congénères elle se dispute à grand bruit dans les frondaisons d'un arbre chargé de fruits. Elle n'habite que le Sud de l'Indochine.

Pour terminer je mentionnerai les petits carnassiers ; chiens, chats, civettes, mangoustes, qui sont tous de terribles destructeurs de gibier. Si le chat se contente parfois de poissons et de grenouilles et la civette d'un serpent, c'est qu'ils n'ont pu trouver mieux. Les jeunes animaux, les oiseaux qui dorment ou nichent à terre, constituent leur menu préféré, et comme ces bêtes de rapine sont extrêmement répandues, leurs déprédations sont à peine croyables.

Quant au chien sauvage, bien que de petite taille, il ne craint pas de s'attaquer à plus gros que lui d'autant qu'à l'ordinaire il chasse de compagnie. Un groupe de quatre ou cinq de ces animaux a vite fait de mettre bas un cerfon une grosse biche. Lorsqu'ils s'établissent nombreux dans un canton, le gibier s'y fait plus rare immédiatement.

PLUME.

Parmi les animaux cités précédemment il n'est que peu de sujets intéressants, aussi, lorsqu'en Indochine on parle de petite chasse, est-ce au gibier à plume que l'on fait allusion. La faune ailée est riche, varie suivant terrains et saisons, et, à toute époque de l'année, il est des oiseaux qui peuvent faire l'objet d'une chasse spéciale.

Ce sont d'abord les gallinacés : paons, coqs et poules sauvages, faisans, perdrix, cailles. Ils sont tous à peu près sédentaires en ce sens qu'ils ne se livrent pas à de grands déplacements. De même qu'en France la perdrix cons-

titue le gibier de fond dans le tir de la plume, ici le coq sauvage tient la première place, car il est peut-être le plus répandu. C'est l'ancêtre des races domestiques et son plumage se retrouve souvent chez le coq de nos campagnes de France. En saison des pluies, il se retire dans les bois et sur les hauteurs ; mais avec la sécheresse il descend dans la plaine, il vient dans les rizières picorer après la récolte le grain tombé à terre, et se répand jusqu'au voisinage des villages, s'il existe à proximité des bosquets, des haies ou des fourrés suffisamment épais pour lui servir de refuge en cas d'alerte. Peu craintif dans les régions où il n'est pas souvent chassé, il devient très défiant, et ne se laisse pas facilement approcher à portée, dès qu'il a fait connaissance avec les armes à feu.

La poule pond à terre quatre à six œufs seulement dans les feuilles mortes. Elle fait de décembre à mai deux ou trois couvées. Dès le cinquième jour après leur naissance, les poussins ont les ailes assez développées pour pouvoir s'enlever et atteindre les basses branches des arbustes où désormais ils passeront la nuit. Mais avant ce moment, combien de jeunes et de nichées entières ne sont-ils pas devenus la proie des bêtes de rapine de toutes sortes.

En chassant coqs et poules on rencontre aussi le paon, mais il n'est pas aussi commun et s'éloigne moins de la grande brousse. Il vient aussi prélever sa dime sur les terres cultivées, mais affectionne plutôt les bois entrecoupés de clairières ; jamais on ne le voit dans la forêt épaisse et sans fin. L'espèce indochinoise est le paon spicifère, d'une taille supérieure au paon des Indes, que l'on voit en France à l'état domestique. Son plumage unique en son genre semble, peut-être, de près un peu trop voyant, mais il s'harmonise parfaitement avec la végétation verdoyante où l'oiseau cherche refuge.

La femelle pond quatre ou cinq œufs dans un nid grossier caché dans un petit fourré ou quelque touffe d'herbe,

en bordure ou même au milieu d'une clairière. Et si l'on n'est pas accompagné d'un chien, on passe à côté sans se douter de sa présence.

Il est un dicton, inventé par nous, qui dit que « là où il y a du paon, il y a du tigre ». Ce dicton a la valeur relative de bien d'autres. Ces deux animaux existent parfaitement l'un sans l'autre, et leur seul point commun est d'aimer également le voisinage de la grande brousse.

Le genre perdrix fournit aussi des oiseaux de chasse très appréciés, il est représenté dans le pays par quatre ou cinq espèces, qui n'ont rien de commun avec nos oiseaux de France.

Le francolin est le plus connu, parce que répandu partout du nord au sud sur les mêmes terrains que coqs et paons. Il vit par couples, et le mâle a l'habitude de chanter le matin, à midi et le soir, pendant un bon moment, perché sur un arbre ou une termitière. Ce chant n'est autre que la syllabe da-da plusieurs fois répétée, d'où son nom annamite qui en est l'onomatopée.

Les autres espèces sont moins connues, parce qu'elles vivent retirées dans les hautes herbes ou les forêts profondes. Elles y vivent par couples ou petits groupes, mais ce ne sont pas des compagnies. Peu craintives, elles s'éloignent de l'homme quand il n'est plus qu'à quelques pas ; on les entend alors piéter sur les feuilles sèches, car elles se décident rarement à prendre leur essor. Leur plumage est assez terne, mais leur chair particulièrement blanche et tendre.

C'est aussi dans les grands bois et la brousse épaisse que l'on rencontre les faisans. Le plus répandu est l'euplocame prélat qui se voit de la Cochinchine au Tonkin. L'éperonnier se rencontre surtout dans le sud, tandis que les faisans argentés et à collier sont spéciaux au Tonkin et au nord Annam.

Le plus beau représentant de l'espèce, et le plus difficile à tuer au fusil est le faisan de Rheinart, presque aussi gros qu'un paon, et qui vit caché dans les profondes forêts des hautes montagnes du centre-Annam.

Les cailles, de quatre ou cinq espèces différentes, sont aussi fort répandues, leur taille est inférieure à celle d'une caille d'Europe. Comme elles ne partent qu'à regret, et toujours de très près, le coup de fusil les broie, si l'on ne se sert pas d'un petit calibre et de charges réduites.

Pour la chasse de tous ces oiseaux un chien d'arrêt et de rapport peut être des plus utiles, car il signale à son maître les nombreuses pièces près desquelles il fut passé sans le savoir. Encore faut-il que ce soit un chien vraiment dressé et non l'un de ces roquets, simplement fureteurs et désobéissants, comme j'en ai tant vu ; ils font voir du gibier, mais empêchent de le tirer. Ici, les chiens de race vivent peu : six à sept ans est la durée de leur carrière effective.

Si l'on passait en revue tous les oiseaux qui composent « la sauvagine », la variété serait encore plus grande. Ce n'est pas l'oiseau le plus gros qui tient ici la première place, car elle revient à la bécassine. A l'époque des pluies, qui est celle des passages, on la trouve en grand nombre sur les sols qui lui conviennent, champs humides, terres labourées, prairies, jeunes rizières, et sans chien, il arrive d'en lever plus d'une centaine en quelques heures de chasse. C'est un tir amusant et assez facile, car elle part d'assez près, sauf les jours de grand vent.

Dans les mêmes endroits que la bécassine, on lève aussi la bécassine royale, des pluviers, des râles et divers bécasseaux. Ces derniers cependant préfèrent les marécages, les rives vaseuses des arroyos, les lagunes proches de la mer.

D'octobre à février des vols innombrables de palmipèdes viennent hiverner au Tonkin et dans le Nord-An-

nam ; c'est le cas particulièrement pour les oies et les grosses espèces de canards, car les petites variétés, ainsi que les sarcelles, descendent jusqu'en Cochinchine, mais en moins grand nombre.

Sur les bancs de sable ou de vase aux estuaires des grands fleuves, on en voit le jour des bandes énormes rassemblées et comptant des milliers d'individus, parfois de plusieurs espèces différentes. Il est inutile en ce cas de chercher à les approcher à portée de fusil.

A la nuit tombante les bandes se disloquent et partent par petits groupes chercher leur vie à l'intérieur des terres. Le retour a lieu avant l'aube, presque exactement par le même chemin.

Lorsqu'on surprend de jour les oies ou les canards sur un étang, une mare ou quelque rizière, il faut souvent user de ruse pour les approcher. Les sarcelles sont généralement beaucoup moins défiantes ; elles ont en outre l'habitude, qui leur est néfaste, de revenir passer une ou deux fois en un vol tournoyant au-dessus des morts et des blessés victimes d'un premier coup de fusil.

C'est l'oie cendrée que l'on voit au Tonkin ; elle y séjourne à l'époque de la maturité du riz, est toujours grasse à point et ne le cède en rien comme rôti à sa congénère domestique.

Les divers canards et sarcelles, n'ayant souffert ni du froid ni de la faim n'ont jamais ce goût désagréable d'oiseau de mer si fréquent chez les mêmes oiseaux tués l'hiver en France.

Le chasseur de sauvagine de son côté n'est pas obligé pour pratiquer son sport d'affronter un « froid de canard » et de patauger dans l'eau glacée. S'il lui est simplement utile de passer l'eau, il n'hésite pas devant un bain nullement désagréable, et presque inévitable, car les marais sont sillonnés de canaux naturels et de fossés plus ou moins profonds.

Les foulques, râles divers, poules d'eau et poules sultanes se rencontrent aussi dans les rizières et les marais, sur les lagunes et les étangs, ainsi que des pélicans. Cependant les grands échassiers : grues, ibis, marabouts, jabirus, ... ne vivent pas exclusivement dans les marécages. On les voit fréquemment dans de grandes plaines où quelques mares seulement conservent un peu d'eau. Leur nourriture ne se compose pas uniquement de poissons ou d'animaux aquatiques, ils recherchent les sauterelles, les insectes, la verdure et certaines baies ou graines.

Quant au marabout, c'est un dépeceur de cadavres à l'égal des vautours. Il est amusant de voir ce grand échassier déambuler autour de la carcasse d'un buffle au milieu des rapaces dont il semble être le chef.

Avant de terminer je mentionnerai encore quelques animaux qui ne sont ni poil ni plume, mais se voient gratifiés d'un coup de feu s'ils en donnent l'occasion au chasseur. Ce sont les crocodiles et les pythons. Les premiers hantent tous les cours d'eau de Cochinchine et du sud-Annam, le Mékong et ses affluents. Ce sont des bêtes dangereuses, car on peut les trouver dans des eaux peu profondes où rien ne laisse soupçonner leur présence. Ils vont par mer d'une embouchure à l'autre et font facilement par terre dans la nuit un trajet de deux à trois kilomètres, en sorte qu'une mare qui n'en comptait pas hier peut en receler un aujourd'hui.

Le cerveau est minuscule, gros comme le bout du pouce chez un crocodile de trois mètres, c'est cependant là qu'il faut l'atteindre si l'on veut qu'il reste sur place. Tué à l'eau, il coule immédiatement. Les os du crâne, bien que peu épais, sont si durs chez les vieux sujets que la même balle blindée qui traverse de part en part, sans presque se déformer une tête d'éléphant, s'écrase en même temps qu'elle brise le crâne du crocodile.

Quant aux pythons, qui peuvent atteindre une taille égale à celle des gros boas, ce sont des animaux nocturnes ; on les voit donc rarement. Parfois, l'un se fait surprendre de jour sommeillant sur un arbre ou digérant une proie. N'étant pas venimeux ils ne sont pas dangereux et une cartouche à plomb a raison du plus gros.

Il existe aussi de grands lézards, improprement appelés ignanes. Ce sont les varans. Une espèce vit en terrain sec, l'autre au bord de l'eau. Comme ils peuvent atteindre une longueur de deux mètres et s'enfuient toujours bruyamment, ils ne passent pas inaperçus. Ce sont des animaux toujours inoffensifs.

Les lignes qui précèdent n'apprendront rien au disciple de St Hubert, qui depuis des années habite l'Indochine. Elles sont seulement destinées à renseigner le touriste de passage sur les possibilités qu'il peut avoir de pratiquer telle chasse ou de voir tel gibier, selon les régions visitées ou l'époque de l'année.



DEUXIÈME PARTIE

DE LA PRÉPARATION
DES TROPHÉES
ET DE LEUR CONSERVATION

On peut, par divers procédés, parvenir au même but ; je n'entreprendrai pas d'énumérer ici toutes les recettes préconisées par de nombreuses publications et qui, pour la plupart, donnent des résultats incertains ; j'indiquerai seulement les procédés que l'expérience m'a montrés les meilleurs, parce qu'en même temps les plus simples et les plus efficaces pour atteindre le résultat cherché.

* * *

PIEDS D'ÉLÉPHANT. — J'ai dit en parlant de l'animal les précautions à prendre dès qu'il est abattu pour faciliter ensuite l'ablation des membres. Pour sectionner ceux de devant, on commence par fendre la peau circulairement, et à hauteur voulue, entre le genou et le coude, en ayant soin de laisser la peau plus longue derrière que devant, autrement, le pied terminé, elle se trouverait au contraire plus longue devant par suite de l'extension des plis du genou. Il faut aussi la couper à une hauteur un peu supérieure à celle que l'on désire avoir en fin de préparation, puisqu'il faudra la scier, une fois sèche, pour l'égaliser. On rabat ensuite l'épiderme autour du membre en le dépouillant jusqu'au-dessous du genou, que l'on

tranche facilement en le désarticulant. Le moindre couteau, pourvu qu'il soit bien aiguisé, suffit pour cette opération. Il n'en va pas de même pour les pattes de derrière qui n'ont pas d'articulation en dessous du tibia ; on doit, après avoir tranché peau et chair à la hauteur désirée, mettre les os à découvert en enlevant un large morceau de viande, et les couper à la scie ou avec une hache d'acier.

Quand le transport ne peut s'effectuer autrement qu'à dos d'homme, il est prudent d'alléger les pieds, déjà séparés du corps en retirant de leur intérieur une bonne partie des os et des chairs. Le retard causé par cette opération n'est pas du temps perdu, puisqu'il permet un transport plus facile, et partant plus rapide, si la distance est longue, tout en diminuant d'autant le travail ultérieur.

Une bonne précaution consiste à laver avant le transport tout l'extérieur des pieds avec une dissolution concentrée d'alun, elle suffit souvent à empêcher le soulèvement de l'épiderme par fermentation, si, en cours de transport, les pieds sont exposés au soleil, ou lorsque leur préparation ne peut être faite à bref délai. Pour une bonne réussite, ce délai ne doit pas dépasser deux jours, il faut que les pieds complètement nettoyés soient mis à tremper dans un bain préservatif ou tannant moins de 48 heures après la mort de l'animal. C'est même un délai extrême lorsque le temps est très chaud ou que ces pieds ont été soumises en route à des alternatives de pluie et de soleil. Quant à l'alun, tout chasseur désireux de conserver quelque dépouille de ses victimes, devrait toujours en avoir un ou deux kilos dans ses bagages, si son absence doit dépasser un jour.

Pour mener vivement l'opération du nettoyage interne, il faut deux personnes par pied. L'une soutient des deux mains le pourtour de la peau, pendant que l'autre coupe les tissus et disloque les os. Les couteaux, de formes et de grandeurs diverses, doivent être constamment aiguisés

il faut que chaque geste enlève un morceau, sinon la main s'épuise en efforts inutiles et le travail devient interminable. Le curetage doit être absolument complet, on doit extraire le dernier os qui porte l'ongle de chaque doigt, ainsi que toute l'épaisseur de tissu tendineux, visqueux et élastique qui tapisse la sole du pied. Incomplètement enlevé, il paraît bien d'abord se dessécher, mais cette dessiccation est toute superficielle et la décomposition se produit en dessous lentement, mais sûrement. Ce n'est qu'au bout de 10 à 15 jours qu'elle se signale par une odeur infecte, et la peau pourrit ou se détache en tous points adhérents à la matière putréfiée. Si le nettoyage peut par hasard être encore parachevé à ce moment, et le pied sauvé, il n'en garde pas moins une odeur repoussante, parfois pendant des mois.

Il peut arriver que l'éloignement du lieu où a été abattu l'éléphant, ou toute autre cause, ne permette pas de nettoyer les pieds dans le délai imparti, en procédant de la façon sus-indiquée, qui est longue. On peut alors essayer un mode de dépouillage plus rapide, aussi bon dans ses résultats, mais qui nécessite aussi un travail ultérieur supplémentaire. Il consiste à détacher la sole par une incision, faite sous la plante du pied, suivant tout le pourtour à deux ou trois centimètres en dedans, sauf au talon où on laisse la sole adhérente à la peau sur une largeur d'un décimètre au moins. Il est alors possible, après avoir désarticulé un os de chaque doigt, de glisser une lame entre chair et peau, aussi bien par en bas que par en haut et de dépouiller tout le pourtour du membre que l'on retire d'un bloc. Pour faciliter le travail, on doit, dès qu'un passage a été pratiqué sur toute la longueur du membre, introduire un bâton entre peau et chair, et le suspendre ou l'appuyer par ses deux extrémités. Le pied ainsi embroché aide par son propre poids l'opération du dépouillage. L'ouverture faite sous le pied doit être, après le bain, soigneusement

refermée par des attaches en fil de fer, pour éviter que la sole ne se déforme en séchant, ce qui nuirait à l'équilibre et à la bonne apparence du pied préparé.

Le nettoyage intérieur étant terminé, on lave l'extérieur à la brosse pour faire disparaître la boue, le sang et tout ce qui peut souiller l'épiderme, puis on plonge le pied dans un bain d'alun, à la dose de 2 à 3 kilos pour 10 litres d'eau ; par temps orageux, on peut y ajouter, comme dans tout bain d'ailleurs, une cuillerée à bouche d'acide phénique pur.

C'est aussi dans ce bain qu'il faudrait mettre les pieds, même contenant encore beaucoup d'os et de chair, si l'opération du nettoyage devait être différée ou suspendue plusieurs heures ; à cause de la nuit, par exemple.

Quatre pieds d'éléphant sont assez volumineux pour qu'on ne dispose pas toujours de récipients suffisants pour les faire tremper tous ensemble ; on peut aussi n'avoir pas assez d'alun pour une grande quantité de bain. Il n'y a, en pareil cas, qu'à traiter les pieds à tour de rôle, ou deux par deux, pendant une heure tandis que ceux qui attendent leur tour de passer dans le bain sont aspergés de temps en temps avec la même solution. Une immersion totale de 6 à 10 heures, est suffisante.

Au sortir du bain, on fixe par quelques boucles en fil de fer, un cercle de rotin ou de bambou à la partie supérieure de la peau pour lui donner une forme régulière et faciliter les manipulations ultérieures ; puis on laisse le pied s'égoutter et sécher quelques heures à l'ombre, pour qu'il soit en état d'absorber le savon arsénical dont on badigeonne alors tout l'intérieur. Ce savon doit être bien mousseux et il ne faut pas craindre d'en trop mettre, autour de la racine des ongles en particulier. On laisse encore sécher quelques heures, puis on procède au bourrage.

Le pied étant posé sur une surface bien plane, à l'ombre et dans un courant d'air, on le remplit avec ce qu'on a sous la main ; sable sec, gravier, sciure, copeaux, paille, chaux, tout en tassant progressivement avec une canne ou un morceau de bois pour donner une forme régulière et symétrique aux deux pieds d'une même paire. On peut, pour maintenir la peau bien droite sur les côtés, disposer verticalement à l'intérieur du pied quelques planchettes aussi hautes que lui, qui empêchent les déformations latérales.

Trois ou quatre jours plus tard, on débouffe pour laisser l'intérieur sécher pendant une demi-journée, puis on l'emplit à nouveau de matières bien sèches. La même opération, à même intervalle, se renouvelle encore 3 ou 4 fois, après quoi le pied peut être laissé hauré jusqu'à dessiccation complète. Il faut un mois au moins en saison sèche.

La peau du membre n'ayant pas tout autour la même épaisseur, il arrive souvent, surtout lorsqu'on l'a débouffé trop tôt, que le côté externe, plus épais, en se rétractant, tire le côté interne qui, n'étant plus maintenu, cède et se déforme. La jambe prend alors une position penchée. Il n'y a qu'un moyen de réparer cette déformation, c'est de ramollir le pied en l'immergeant dans l'eau pure, ou mieux additonnée d'alun. Une nuit de bain suffit à lui rendre assez de souplesse. On le bourre alors en lui donnant bien la forme voulue. La dessiccation est rapide cette fois et terminée en une semaine ; on peut d'ailleurs mettre sans dommage le pied en plein soleil ; il conserve définitivement la forme reçue. Pour égaliser le haut de la jambe, on scie la peau sur tout le pourtour suivant un cercle tracé au crayon bien horizontalement, et à même niveau pour les deux pieds d'une paire.

La couleur naturelle de l'épiderme est un gris sale peu agréable à l'œil ; aussi, pour lui donner meilleur aspect, passe-t-on généralement sur tout le pied une couche

d'essence de térébenthine additionnée d'un peu de vernis noir, qui, tout en faisant disparaître la teinte poussiéreuse de la peau, la préserve de la moisissure et des insectes. Avant cette application, on brosse vigoureusement toute la surface avec une brosse en fil d'acier ou de laiton pour détacher les particules de terre logées dans les interstices des papilles cornées.

L'intérieur du pied, après avoir été nettoyé de tous les débris restés adhérents depuis le bourrage, reçoit deux ou trois couches de peinture laquée blanche, rose ou rouge, qui agglutine toutes les parcelles de savon arsénical et empêche la moisissure. Un pied ainsi préparé est d'une conservation indéfinie.

Il ne reste plus qu'à polir les ongles : après les avoir légèrement râclés avec une lame, on les passe au papier émeri très fin, puis à la pierre ponce et on termine avec du blanc d'Espagne, en frottant jusqu'à obtention d'un poli parfait.

DÉFENSES D'ÉLÉPHANT. — J'ai indiqué, en parlant de l'éléphant, la façon de procéder à l'extraction des défenses sans les abîmer. Après qu'un commencement de décomposition des tissus a permis de les faire glisser, sans grand effort, hors de leurs alvéoles (qui ont une profondeur d'environ om60 chez un gros éléphant), elles n'ont besoin que d'un nettoyage complet de la partie creuse occupée par la moëlle, suivi d'un lavage antiseptique pour faire disparaître toute odeur. Pour leur donner extérieurement le poli et le brillant, qui fait la beauté de l'ivoire, mais lui manque au naturel, surtout à la racine, on procède au ponçage comme pour les ongles, mais le travail est plus dur.

MASSACRES DES DIVERSES BÊTES À CORNES. — Si l'on désire avec les cornes ou bois garder la peau du front, il faut inciser celle-ci de chaque côté de la tête suivant deux lignes

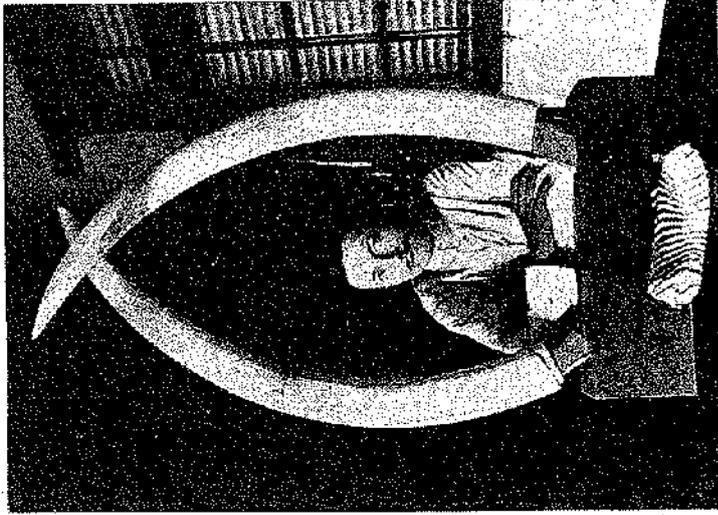
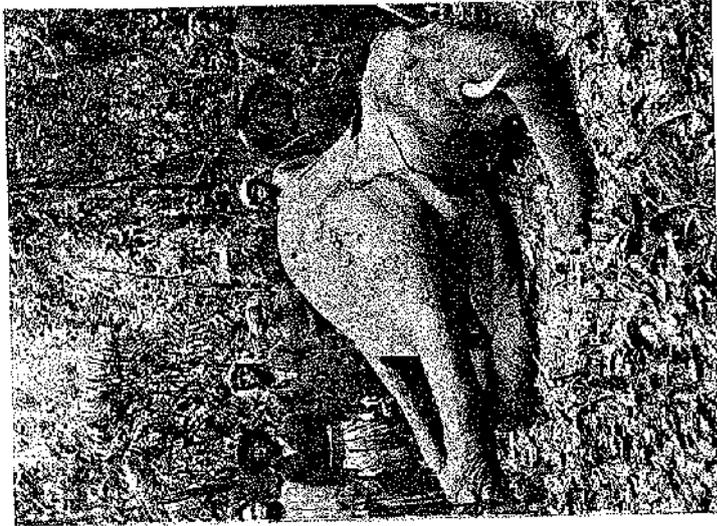


Photo de l'Auteur.



Elephant.

symétriques passant par l'œil pour se rencontrer sur la nuque et au-dessus des naseaux. Puis on soulève la peau en la détachant de l'os partout jusqu'au voisinage des cornes, et finalement on sépare à la scie ou à la hache le sommet de la boîte crânienne de façon à ne garder que le moins d'os possible. Par contre, il ne faut pas craindre de prendre trop de peau, car elle se rétrécira en séchant et devra être retournée plus tard.

Après avoir enlevé à la brosse et par un bon lavage les traces de sang ou de terre, on badigeonne au savon arsénical bien moussieux, le côté poil légèrement, et le côté chair abondamment ainsi que l'os lui-même. Il ne reste plus, avant de suspendre le massacre à sécher dans un courant d'air, qu'à clouer le pourtour de la peau sur quelque planchette assez large, afin de lui conserver en séchant la forme voulue. Quand la dessiccation est parfaite, on taille le tour de la peau en forme d'écusson, puis on lave le côté poil avec une brosse dure pour enlever seulement l'excès de savon arsénical apparent. Lorsque le poil est sec, on lui rend son lustre en le frottant légèrement avec un tampon imbibé d'huile, siccatrice de préférence, opération destinée non seulement à rendre le poil brillant, mais encore à retenir collées sous lui les parcelles de savon arsénical, qui, pour toujours, empêcheront les ravages des insectes.

Le massacre d'un cerf sèche en une semaine ; mais celui d'un bœuf demande beaucoup plus de temps à cause de la nature des os qui portent les cornes ; ils sont creux et contiennent des cavités remplies de moëlle. On peut activer la dessiccation et diminuer les effets de la corruption par des badigeons antiseptiques ; mais leur action, et même celle du formol, est toujours incomplète ; il vaut mieux laisser s'opérer d'elle-même la destruction des matières corruptibles, en particulier des tissus qui soudent le tube corné à l'os. En saison sèche, il ne faut guère plus d'un mois. C'est

ensuite qu'un lavage antiseptique prolongé de l'intérieur des os et des cornes est utile pour faire disparaître toute odeur, et détruire les insectes parasites qui auraient pu s'y introduire. On le pratique en plaçant les cornes la pointe en bas, afin de pouvoir en remplir l'intérieur par les trous latéraux qui les font communiquer avec la partie creuse de l'os frontal. On laisse le liquide exercer son action un jour ou deux, puis on retourne les cornes pointe en haut pour le laisser s'écouler. Il ne reste plus qu'à boucher avec des tampons d'étoupe, de papier ou mieux de mastic, tous les orifices de l'os pour empêcher les insectes d'y élire à nouveau domicile. Un léger ponçage des cornes, que l'on vernit ensuite, achève de donner à l'ensemble un aspect soigné.

Si l'on désire conserver avec les cornes simplement l'os à nu, il faut le scier suivant la ligne que j'ai précédemment indiquée pour l'incision de la peau, afin que l'ensemble s'harmonise avec la forme d'un écusson. Quant à la préparation, elle est ramenée à la plus grande simplicité. S'il s'agit d'un cerf, il suffit de faire bouillir le crâne dans une touque, en prenant garde que la flamme ne lèche les bois. Mais pour un bovidé, il faudrait un récipient plus large qu'une lessiveuse et qu'on ne possède pas toujours. En ce cas, on enveloppe toutes les parties charnues dans des chiffons, des morceaux de sacs de jute, maintenus constamment mouillés jusqu'à ce que la corruption permette, au bout de quelques jours, de détacher les cornes et d'arracher les chairs. On termine, comme indiqué plus haut, par des lavages antiseptiques, puis par une exposition à l'ombre et au grand air d'environ une semaine, pour enlever toute odeur et blanchir les os.

On pourrait faire disparaître du crâne tous les tissus putréfiés en l'enterrant dans un sol humide, mais ce procédé, pour simple qu'il paraisse, est beaucoup plus long, incertain dans ses résultats et présente plusieurs

inconvenients : certaines parties des os prennent une teinte noire indélébile, les intempéries et le soleil endommagent la corne, qui perd ses teintes naturelles, des insectes rongent la base des cornes, et les percent souvent, à la façon des tarets, d'une quantité de trous dans toute leur épaisseur.

TÊTE ENTIÈRE. — Pour naturaliser une tête entière, que ce soit celle d'un buffle, cerf, tigre ou sanglier, il faut tout d'abord noter les particularités qu'elle présente sur l'animal même pour bien lui rendre plus tard sa physionomie. On prélève ensuite, non seulement la tête, mais encore la peau du cou toute entière, car un cou trop court donne au trophée un aspect disgracieux, et il sera toujours possible, si l'on veut, d'en diminuer la longueur plus tard. Pour un animal sans cornes, tel le sanglier, on rabat progressivement la peau du cou jusqu'à dépouillage total. Mais si l'animal porte des bois ou des cornes, on ne peut dégager la tête de cette façon. Deux procédés s'offrent alors.

Le premier consiste à scier, dès qu'on l'a atteint en dépouillant, le morceau du crâne qui porte les cornes ; il est laissé adhérent à la peau, tandis que le reste de la tête est extrait entièrement pour être nettoyé par ébullition. Cette façon de faire est simple jusqu'ici ; mais ensuite il est souvent difficile de rajuster les os du crâne convenablement, et surtout solidement s'il s'agit d'un gros animal.

Le deuxième procédé consiste à faire sur la nuque une incision en forme de T ou de V, allant d'une corne à l'autre et se prolongeant sur l'encolure de façon à permettre d'extraire tête et cornes par cette ouverture ; si elles sont volumineuses, il peut être nécessaire de fendre le dessus du cou dans toute sa longueur.

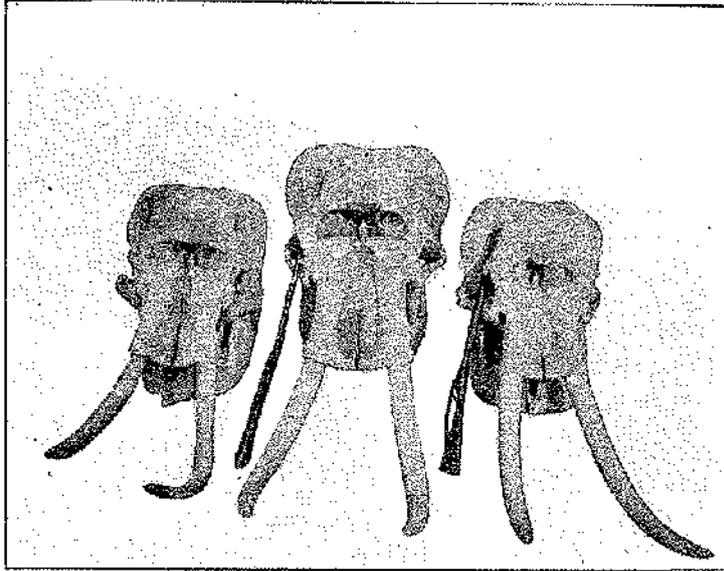
Dans un cas comme dans l'autre, le dépouillage doit être fait soigneusement pour qu'aucun morceau de chair ne reste adhérent à la peau. Il n'est guère possible de conserver les oreilles jusqu'à leur extrémité, et le plus

souvent on ne parvient pas à retourner plus de la moitié du pavillon. Pour que la solution tannante puisse pénétrer jusqu'à l'extrémité au moment du bain, on détache la peau du cartilage en glissant entre eux aussi loin que possible une lamelle de bois mince et tranchante, qui risque moins qu'une lame de métal de causer quelque déchirure.

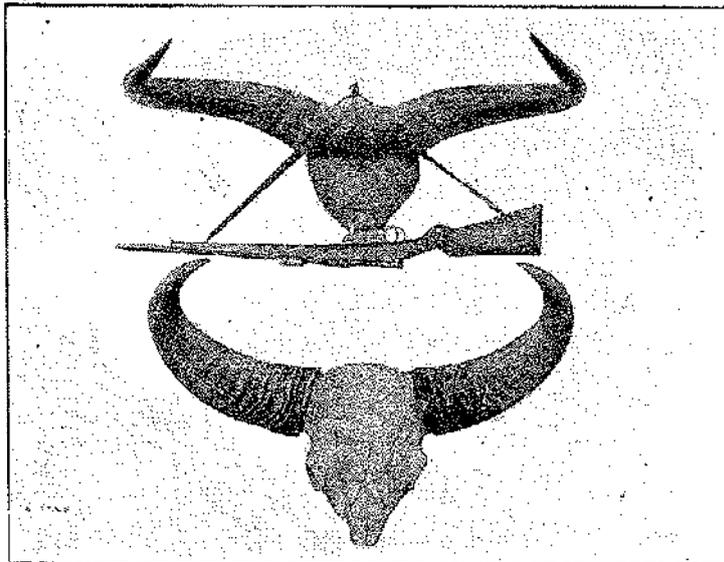
Entre l'oreille et l'œil de tous les mammifères, la peau est très mince et directement appliquée sur l'os ; il faut y songer en dépouillant cette partie, sinon on l'entaille presque inmanquablement, et la déchirure est, là plus qu'ailleurs, difficile à dissimuler ensuite par une couture. Arrivé à l'œil, il faut encore prendre garde de ne pas trancher les paupières, accident qui serait presque irréparable.

Les lèvres doivent être laissées entières après la peau et coupées, par conséquent, au ras des gencives. On les dédouble ensuite par une incision, qui sépare la muqueuse de la peau, et on enlève la chair qui fait leur épaisseur. Cette opération est indispensable, car les lèvres laissées telles qu'elles sont se putréfient, et si on ne les conserve pas, la tête ne peut plus être naturalisée convenablement.

Le nez doit être dépouillé presque entièrement par son extrémité seulement et le cartilage qui le soutient y rester adhérent. S'il se trouvait quelque endroit où la chair ne put être totalement enlevée, il faudrait du moins la lacérer en tous sens d'entailles multiples pour permettre au bain et au préservatif de pénétrer le derme. On peut aussi pratiquer quelques piqûres de formol ; mais il ne faut pas oublier que le formol ne doit jamais être employé pour les parties qu'il faudra ramollir ou assouplir plus tard. On peut, on doit même, utiliser son action pour prévenir la fermentation des parties à dessiccation lente : nez, oreilles, babines, mais il faut alors prendre soin qu'après l'injection elles sèchent dans leur forme définitive, faute de quoi elles durcissent, se rétrécissent et se déforment d'une façon irrémédiable.



Crânes d'éléphants.



En haut, bœuf : 1 m. 08 — En bas, gaur : 1 m. 02.

Quand la peau est épaisse, comme celle du cou et de la tête des bovidés, il est nécessaire de l'amincir et de la ramener à une épaisseur d'un demi centimètre au plus. Outre que cette opération rend la peau plus souple et, par conséquent, plus facile à monter, elle seule permet au bain d'atteindre l'épiderme, car l'extérieur de la peau est presque imperméable et c'est du côté chair que le bain pénètre et exerce son action. Celle-ci se faisant sentir peu à peu, si le derme est épais, il n'est traversé qu'après l'apparition de la fermentation, qui soulève l'épiderme, et les poils se détachent. Une immersion de plusieurs jours serait nécessaire pour toute peau épaisse; or, ce bain prolongé, possible en pays tempéré, ne l'est pas sous ce climat chaud. Je ne saurais trop mettre en garde ceux qui liront ces lignes contre la réclame faite pour certaines formules de bains où l'on peut sans inconvénient (!) laisser les peaux séjourner des semaines entières. En Indochine, une peau de tigre ou de panthère, laissée 3 jours dans le bain, commence à perdre ses poils; après une semaine, on retire un morceau de cuir assez bien épilé.

Pour amincir une peau, on l'appuie chair en dessus, sur une surface courbe et lisse, bouteille, rondin de bois ou de bambou, puis, avec une lamé tranchante comme un rasoir, on coupe horizontalement dans l'épaisseur des tissus, que l'on peut aussi lacérer en tous sens, pour permettre au bain de pénétrer sûrement, mais en prenant garde de ne pas percer la peau.

On lave la dépouille au savon et à l'eau, puis après l'avoir laissée s'égoutter un instant, elle est immergée dans le bain d'alun et de sulfate de zinc. On l'y foule un quart d'heure, puis on la laisse tremper 24 à 36 heures, en prenant soin de la retourner et fouler fréquemment que toutes ses parties s'imprégnent également.

Au sortir du bain, on la laisse sécher superficiellement qu'elle puisse absorber le savon arsenical dont on la badi-

geonne ensuite et qu'on laisse sécher avant de procéder au montage. Celui-ci peut être remis à plus tard, la peau sèche devra alors être préalablement ramollie. Il vaut mieux terminer de suite la naturalisation, si le crâne de son côté a pu être nettoyé pendant que la peau baignait. Le résultat final est meilleur, car la souplesse naturelle de la peau est plus grande que celle qui peut jamais lui être rendue ensuite.

Avant de procéder à la mise en place de la peau sur le crâne, on le passe dans un bain antiseptique, puis on y fixe une armature de bois ou de métal, destinée à remplacer la colonne vertébrale, faite sur mesure et proportionnée au poids du crâne qu'elle devra soutenir. L'autre extrémité de l'armature est assujettie solidement à l'écusson de bois épais qui portera le trophée. Le moment est venu de revêtir de sa dépouille le crâne que l'on enveloppe auparavant d'une couche d'étoupe, de vieux linges ou de filasse, légère là où elle doit seulement empêcher le contact des os et de la peau, plus épaisse là où elle remplace des chairs enlevées, et partout maintenue par des ligatures de ficelle. On peut à l'avance recoudre les lèvres l'une contre l'autre, en veillant toujours à la symétrie ; mais on peut aussi ne les recoudre qu'après avoir reporté la peau sur son crâne et le résultat obtenu est souvent meilleur. C'est la seule façon de faire si l'animal doit être préparé gueule ouverte. La peau ayant été glissée sur le squelette, on maintient la mâchoire ouverte par une planchette et on coud les lèvres sur leurs maxillaires respectifs avec de la ficelle solide et fine. Le bourrage peut être effectué à la fois par la bouche et par l'ouverture du cou ; cette dernière est la seule utilisable, si la peau a été mise en place lèvres cousues. Les incisions de la nuque et du cou doivent aussi être recousues très solidement, autrement les points sautent quand la peau en séchant se rétracte. On prépare chaque trou pour le passage de l'aiguille avec

un poinçon et en plaçant sous la peau une petite planchette qui l'empêche de glisser sous la pesée, et reçoit à chaque percée la pointe de l'instrument.

Quand le bourrage est terminé, on place les yeux artificiels et on cloue le pourtour de la base du cou, provisoirement si l'on prévoit devoir le retailler après dessiccation pour lui donner une forme régulière. Il ne reste qu'à suspendre la pièce dans un endroit aéré pour la laisser sécher. Lorsqu'après plusieurs jours, et même quelques semaines en saison humide, le séchage est complet, on nettoie le poil de tout excès de savon arsenical, et on le frotte avec un tampon huilé pour lui donner du lustre. Une légère couche de vernis sur le mufle, les lèvres et les paupières achève de rendre à une pièce, évidemment bien montée par ailleurs, l'apparence de la vie.

L'attitude à donner à chaque animal est affaire de goût et d'observation ; mais pour la partie matérielle du travail de naturalisation, le dicton « *fabricando fit faber* » conserve toute sa valeur, et les premiers trophées que prépare l'amateur ne sont souvent, malgré ses soins, qu'une caricature de l'animal qui les fournit. La perfection vient d'elle-même, peu à peu, si l'on est doué de quelque habileté et de persévérance. J'ajouterai seulement que pour représenter des parties saillantes, il faut forcer le bourrage ; les dépressions, les rides sont produites par l'application sur la peau d'un tampon en bois, en fil de fer, solidement maintenu, et dont la teinte subsistera après séchage. L'ingéniosité de l'artiste est le meilleur guide pour chaque cas particulier.

PRÉPARATION DES TROPHÉES DE FAUVES OU AUTRES. — L'animal, dont on veut conserver la dépouille dans de bonnes conditions, doit être écorché le plus vite possible après sa mort, et cela même si le transport doit être long ; celui-ci est en effet plus facile et les risques d'avarie en cours de route sont presque nuls. Un seul coolie rapporte allègrement

00015609 25 000145

une peau de tigre où n'adhèrent plus que la tête et les pattes, tandis qu'il faut 6 hommes au moins pour le transport de l'animal entier s'il est de belle taille. Néanmoins, si l'on désire pour quelque motif le ramener chez soi pour le dépeçage, il est quelques précautions à prendre. On doit veiller à ne pas détériorer les quatre pattes par des ligatures de rotin ou de bambou dont les arêtes vives râcleraient la peau à chaque secousse ; on prend des liens souples et larges, et si l'on peut se procurer un hamac, on le passe en outre sous le corps du fauve qu'il soutient sans le détériorer. En tous cas, l'exposition en plein soleil, ne serait-elle que d'une demi-heure, doit être absolument évitée. On protège l'animal, ou sa dépouille, pendant le trajet par des feuillages ou des nattes.

Par temps chaud, il faut, pour être certain d'avoir une peau de fauve en parfait état, que le dépouillage ait lieu dans les 6 heures qui suivent la mort. J'ai vu des tigres tués dans les premières heures de la nuit, qui, au lever du jour, présentaient déjà une teinte verdâtre sur la peau du ventre et des cuisses. La décomposition est encore plus rapide pendant les heures chaudes du jour, surtout si la bête s'est rempli l'estomac des débris d'une charogne.

Dès l'arrivée à domicile ou au campement, on pratique quelques légères injections de formol, sous chacune des griffes, au nez, aux oreilles et de chaque côté du museau, là où sont implantés les grands poils des moustaches. Ces piqûres pourraient n'être faites qu'après le dépouillage ou le bain ; mais puisque nécessaires, mieux vaut commencer par elles, leur efficacité n'en est que plus certaine.

Les peaux d'animaux destinés à être montés en entier pour figurer dans les collections zoologiques, doivent être enlevées en les ouvrant sur la moindre longueur : pour un tigre, par exemple, l'incision commence entre les membres de devant pour s'arrêter entre ceux de derrière. Ceux-ci, comme la tête et la queue, sont dépouillés par

retournement, et, après lavage, c'est le poil en dedans qu'on laisse la dépouille tremper dans le bain tannant.

Mais si celle-ci doit être transformée en tapis, il faut la fendre de façon à l'étaler complètement. Pour cela, on pratique une incision longitudinale de la gorge au bout extrême de la queue, et deux incisions transversales bien symétriques, partant du milieu de la paume de chaque patte. Le dépouillage doit être conduit avec soin; il ne faut pas prélever avec le cuir tous les muscles peaussiers, qui seraient plus difficiles à détacher ensuite, et seraient cause d'un supplément de travail aussi long que le dépouillage lui-même. Il ne faut pas oublier que les bains en général sont destinés à assurer l'intégrité de la peau et non la conservation des chairs; une peau parfaitement dépouillée qui n'a été passée dans aucun bain aura toujours plus de valeur que celle mise au bain avec des lambeaux de chair restés adhérents.

J'ai indiqué déjà les précautions à prendre quand on écorche la tête; chez le tigre les moustaches sont implantées dans une partie charnue qui se corrompt si on la laisse intacte, mais dont l'ablation risque de provoquer la chute des poils en les coupant à la racine. On tourne la difficulté par quelques piqûres de formol et aussi en lacérant les chairs, qui n'ont pu être enlevées, par des incisions en tous sens pour permettre au bain de bien pénétrer.

Pour une peau à monter en tapis, la sole des pattes et des doigts n'a pas à être conservée, on la coupe et la jette, puis on fend le dessous des doigts dans toute leur longueur et les dépouille jusqu'à la dernière phalange, sur laquelle s'emboîte la griffe, et qui est seule laissée adhérente à la peau.

En écorchant une bête, on doit éviter de répandre du sang sur la peau, car un lavage prolongé n'arrive pas toujours à l'enlever. Ce lavage est l'opération qui suit immédiatement le dépouillage; il se fait à l'eau courante

ou, à défaut, dans une eau fraîche plusieurs fois renouvelée. On y presse, froisse et agite la dépouille de façon à lui faire rendre le sang ou les humeurs qu'elle contient. Par temps chaud, le lavage ne doit pas être prolongé plus d'une heure, et la dernière eau doit rester limpide. Du lavage bien fait dépend le bon aspect final d'une peau mégissée, car il est évident que l'on n'obtiendra pas une peau blanche et propre, si elle reste imprégnée de toutes sortes d'impuretés.

Pendant ce temps, on a préparé une quantité suffisante de bain en faisant fondre un kilo d'alun et un kilo de sulfate de zinc dans 8 à 10 litres d'eau. La peau, lavée et égouttée, y est plongée. On la foule un quart d'heure pour bien en chasser l'air, et on la laisse tremper, en la retournant toutes les heures. Pour éviter qu'elle ne surnage on pose dessus un morceau de grillage, une claie ou une corbeille, chargée de quelques pierres. Une immersion de 12 à 18 heures suffit. On retire alors la peau pour la mettre à sécher sur des cordes, des perches ou mieux un cadre préparé à son intention, lequel lui conserve une forme régulière et permet de la déplacer sans risque de détérioration.

Si l'on fait la part du temps moyen demandé par chaque opération : 6 heures pour le transport, 5 heures pour le dépouillage, 1 heure pour le lavage, 12 heures pour le bain, on constate que 24 heures après sa mort la peau d'un tigre peut déjà être mise à sécher. Préparée dans ces conditions, son intégrité est certaine et sa conservation indéfinie.

Si l'on veut parfaire soi-même le travail de mégissage, il faut, pendant que la peau sèche lentement exposée dans un courant d'air, jamais au soleil, l'étirer pour l'assouplir et la gratter pour arracher les fibres en excès. On fabrique des instruments spéciaux pour râcler et amincir les peaux ; leur emploi facilite évidemment le travail, mais on peut les remplacer par des lames de couteaux ou

d'outils, courbes de préférence. Le résultat final dépend moins de l'instrument que de la main qui le manie. On arrête l'opération quand la peau présente partout une surface blanche et cotonneuse et une souplesse telle que tout pli qui lui est fait s'aplanisse ensuite sans laisser de trace. C'est affaire de peine et de persévérance et la souplesse peut toujours être augmentée, soit que l'on fasse aller et venir la peau sur l'arrête vive d'une planche de bois dur ou d'une lame de métal des deux côtés de laquelle on la tient rabattue, soit qu'on la froisse, l'étre, la torde entre les mains, ce qui disjoint et désagrège les fibres entrant dans la contexture du cuir.

La dernière opération consiste à imprégner légèrement la peau d'un corps gras ; le meilleur est une huile non siccative. On prépare, en quantité suffisante pour humecter toute la surface, une émulsion d'une partie d'huile battue dans 4 à 5 volumes d'eau tiède, puis on l'étale avec une petite brosse sur la peau étendue à plat. Lorsqu'au bout de quelques heures le liquide a suffisamment pénétré le derme pour ne plus couler à sa surface, on replie la peau sur elle-même cuir contre cuir, et la laisse reposer une semaine au moins. L'eau qui imbibe la peau, en s'évaporant lentement laisse pénétrer l'huile peu à peu et régulièrement ; elle est entièrement absorbée par les tissus et on n'en voit plus trace. Si quelque partie présentait un aspect huileux, on ferait disparaître le corps gras en excès par des frictions vigoureuses faites en ce point avec du son, du sable, de la sciure fine ou toute autre matière absorbante.

On constate parfois en procédant au grattage et à l'assouplissement d'une peau que certaines zones sont dures, parcheminées et impossibles à travailler. Ceci arrive surtout avec les animaux très gras, l'ours par exemple ; c'est simplement que le tissu adipeux ayant été mal râclé, la graisse a pénétré le derme, l'a rendu imperméable, empêchant par là l'action du bain tannant. Le remède est

simple, il n'y a qu'à traiter la peau par un nouveau bain, qui peut être prolongé, car la peau déjà séchée n'est plus exposée à la fermentation comme la peau qu'on vient d'écorcher. Si le tannage n'est défectueux qu'en quelques endroits, on peut se dispenser d'immerger toute la peau ; il suffit de l'étaler sur une surface plane et d'y répandre la solution tannante aux endroits voulus, on renouvelle le liquide à mesure qu'il se résorbe ou s'évapore, et on laisse sécher pour gratter et reconnaître si l'action du bain est enfin suffisante. Sinon les applications de solution sont encore reprises. On peut faciliter la pénétration du liquide et la saturation de l'épiderme en se servant d'un poinçon pour érailler les parties dures ou parcheminées.

Pour terminer, on bat et secoue la peau ; on brosse le côté poil soigneusement à sec, et on lui rend son lustre en y passant légèrement un tampon huilé.

Si l'on monte soi-même l'animal en tapis, on commence par refaire la tête, entièrement négligée jusqu'ici, parce qu'elle n'avait nul besoin d'être assouplie. Elle est ramollie par une immersion suffisante dans une faible solution de bain tannant, ce qui demande un délai de trois jours environ ; puis le crâne y est introduit et maintenu en bonne place par la couture des lèvres aux maxillaires. On procède ensuite au bourrage, que l'on modifie si des déformations apparaissent au cours du séchage. Quand celui-ci est parfait, on coud à la base du cou une pièce de toile pour maintenir en place le crâne et le bourrage, auquel il n'y a plus à toucher. Il ne reste qu'à refaire langue, palais et gencives avec de la pâte spéciale, du mastic de vitrier, ou mieux une composition que l'on prépare soi-même en triturant coton ou kapok dans de la résine indigène préalablement dissoute dans l'essence ; cette composition ne risque ni de se fendre, ni de se détacher comme le mastic ordinaire, et elle est beaucoup plus légère que la pâte spéciale dont se servent en France les

naturalistes. On repeint dans leur teinte naturelle, avec des couleurs à l'huile, toutes les parties ainsi refaites, et l'on termine la tête en plaçant les yeux.

La doublure se fait avec de la toile tailleur et la bordure avec du drap feutré de la teinte que l'on préfère, on trouve dans le commerce des bandes toutes découpées, ainsi que des emporte-pièces pour les faire. Avant de coudre la doublure, il convient de donner aux deux côtés de la peau une forme régulière et symétrique en coupant légèrement les parties qui dépassent. Pour aplanir les endroits où la peau ferait des plis disgracieux par suite de sa forme naturelle : épaule, aisselle, aine, on supprime l'excédent de peau en détachant au canif un triangle de celle-ci à un endroit où les poils bien fournis cacheront la couture faite ensuite pour réunir les deux bords.

DES BAINS ET PRÉSERVATIFS POUR LA CONSERVATION DES PEAUX. — J'ai donné dans les pages précédentes la formule très simple d'un bain à base d'alun et de sulfate de zinc dont la dose moyenne est d'un kilo de chacun de ces produits dissous dans 8 à 10 litres d'eau. Ce bain est excellent parce qu'il rend la peau traitée par lui inattaquable par les insectes et presque autant par la moisissure ; il convient pour toutes les peaux qui peuvent être immergées sans dommage.

Pour celles d'oiseaux, et pour les peaux très minces de lézards, batraciens ou serpents, une application de savon arsenical suffit. Ce préservatif est très efficace et je n'en conseillerai pas d'autre.

Par contre, je déconseillerai formellement tous les bains dans la composition desquels rentre le sel marin. Outre que la plupart de ces bains, n'empoisonnant nullement la peau, font qu'elle est parfois détériorée en peu de temps par toutes sortes d'insectes, des gros cancrelats aux plus petits acariens, la présence du chlorure de magnésium

ou d'autres produits contenus dans le sel brut voue infailliblement à la destruction la dépouille ainsi préparée, si elle n'est dans un temps prochain expédiée en Europe. Par suite du degré hygrométrique de l'air en Indochine, les peaux préparées au sel deviennent humides en saison des pluies, cette humidité engendre des moisissures, lesquelles vivent aux dépens du cuir qui casse et se désagrège plus ou moins rapidement. Des fourrures venant de France où elles se comportaient bien, ont le même sort après un court séjour en Indochine. J'en ai vu sous lesquelles il fallait laisser un récipient pour recevoir l'eau qui, en saison des pluies, en suintait goutte à goutte. S'il s'agit d'un animal naturalisé en entier, partout où l'armature de fer vient en contact avec la peau, le métal se couvre de rouille humide et finit par casser, pendant que la rouille de son côté souille et perce les tissus.

Des personnes objecteront qu'elles possèdent une peau de fauve, préparée au sel depuis 15 ou 20 mois, et qu'elle est toujours en parfait état. C'est possible, mais je puis assurer qu'il n'en sera plus de même après 15 ou 20 ans de séjour en ce pays. Si l'on se donne la peine de préparer des trophées soi-même, ou si l'on paie leur préparation souvent un prix élevé, c'est dans l'intention évidente de les conserver le plus longtemps possible. Les grosses pièces, qui ne peuvent guère être mises sous vitrine que dans les musées, doivent donc être en état de ne redouter ni les insectes destructeurs, ni l'influence de l'atmosphère. Une dépouille préparée, comme j'ai indiqué, se gardera une vie entière sans être enfermée, sans autre entretien qu'un coup de brosse de temps en temps, et, 3 ou 4 fois par an, un léger essuyage avec un tampon imbibé d'essence de térébenthine. J'en possède qui, préparées depuis 20 à 25 ans, sont aussi intactes qu'au premier jour, et, présentent seulement les traces inévitables d'une décoloration, due à l'action de la lumière.

Je ne parlerai pas de la préparation des oiseaux ; elle est très délicate et exige du doigté, surtout pour les petites espèces. De nombreux ouvrages donnent toutes les indications détaillées concernant leur montage. C'est seulement après avoir naturalisé, plutôt mal, bon nombre d'oiseaux, que le collectionneur finit par faire vite et bien. Cette collection doit nécessairement, si l'on ne veut pas qu'elle n'ait qu'une durée éphémère, être conservée dans un meuble vitré, fermant hermétiquement, pour protéger les pièces non seulement de la poussière, mais surtout de la multitude des insectes parasites qui rongent les barbes des plumes. On empêche l'envahissement du meuble par les insectes en laissant à l'intérieur un récipient contenant un peu d'essence de térébenthine, et on évite le développement des moisissures en y plaçant une caissette remplie de chaux vive.

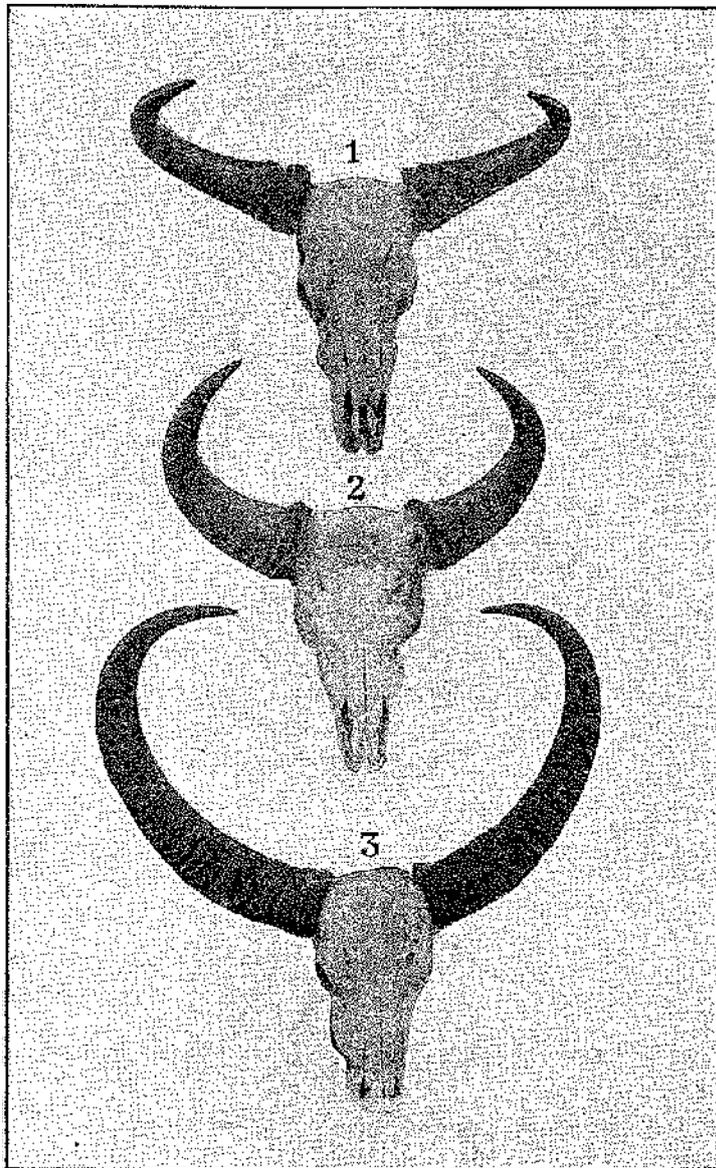
PARTIES OSSEUSES. — La préparation des squelettes n'a d'intérêt que pour la science ; mais le chasseur désire parfois conserver quelque partie de la charpente osseuse d'un animal, soit au naturel (crâne de fauve ou de sanglier), soit pour la faire travailler (fémur d'éléphant).

Le meilleur procédé de préparation consiste à faire bouillir la pièce pendant le temps strictement nécessaire pour en détacher les chairs. La macération à froid, préconisée par quelques auteurs, a l'inconvénient d'être longue, répugnante et de laisser subsister dans les os la moëlle et les matières grasses. Avec le temps, celles-ci ressortent à la surface de l'os qui jaunit ou noircit et répand une odeur fétide. Cela ne se produit pas si, par l'ébullition, on a détruit toutes ces matières ; mais il faut prendre soin de rejeter fréquemment l'eau de surface chargée de graisse, car il va de soi que laisser l'os mijoter dans son bouillon ne donnerait nullement le résultat cherché. On retire l'objet dès que son nettoyage peut se faire ; une ébullition trop

prolongée aurait l'inconvénient de détruire la gélatine qui donne à l'os sa résistance, et celui-ci deviendrait alors friable et cassant comme la craie. La dernière eau d'ébullition peut être légèrement additionnée de savon, mais il ne faut jamais y dissoudre des sels de soude, ni de potasse, qui attaqueraient l'os et surtout l'émail des dents, s'il s'agit d'un crâne. Celui-ci est séché, puis blanchi par une exposition de quelques jours au grand air, et on recolle les dents en place avec un mastic, plutôt que de la colle forte qui serait bientôt détruite par les acariens.

Puissent les indications qui précèdent inciter les chasseurs à préparer eux-mêmes leurs trophées ; un peu de travail et beaucoup de patience leur suffiront pour créer un souvenir durable de leurs captures les plus intéressantes.





1 Bœuf sauvage — 2 Gaur — 3 Buffle.

TROISIÈME PARTIE

NOMENCLATURE PARTIELLE DE LA FAUNE INDOCHINOISE

COMME l'indique, ce titre, l'énumération suivante sera très incomplète, surtout en ce qui concerne les petits mammifères et les oiseaux, dont les espèces sont trop diverses en Indochine, pour que j'aie la prétention d'en donner une nomenclature détaillée.

D'ailleurs, je n'ai mentionné que les animaux vus par moi, morts ou vivants. Il en est aussi dont je n'ai pu noter le nom dans les musées.

Suivant la classification adoptée, qui n'est pas identique pour toutes les collections, ni même pour toutes les pièces d'une même collection, le nom scientifique varie. Dans la nomenclature qui suit, j'ai reproduit les appellations qui, pour chaque espèce, se rencontrent le plus fréquemment dans les musées et particulièrement au Muséum de Paris. Mon but n'est pas d'apporter une documentation quelconque à l'Histoire naturelle, mais seulement de renseigner les chasseurs sur l'identité des victimes qui tombent entre leurs mains.

Pour ce qui est du nom annamite, je ne l'ai cité que lorsqu'il constituait vraiment une dénomination spécifique. Les indigènes ne se sont jamais souciés d'une classification scientifique ; ils donnent un nom générique à des espèces distinctes, simplement à cause d'une certaine ressemblance qu'elles ont entre elles. Pour les oiseaux le nom n'est parfois qu'une onomatopée, aussi le voit-on varier suivant les régions ou les gens, surtout s'il s'agit d'une espèce peu connue. Le populaire range la baleine et le crocodile parmi les poissons ; il n'a jamais songé à donner un nom à de petits oiseaux qui ne l'intéressent en rien.

Aux lecteurs que l'Histoire naturelle attire, je conseillerai de consulter les ouvrages publiés ces dernières années par M. Jabouille et Delacour, particulièrement sur leurs recherches ornithologiques. Ils constituent ce qui existe actuellement de plus complet et de plus scientifique sur la faune d'Indochine.

MAMMIFÈRES

- Elephas indicus, E. maximus.* — Eléphant d'Asie (Ann. : con voi, ông bô, tươg, ông lôn, ông cao).
- Rhinocéros indicus, R. unicornis* — Rhinocéros indien (Ann. : con-tây, tê-ngư).
- Tapir indicus* — Tapir indien (Ann. : con heo vòi).
- Bos bubalus, bubalus bubalus, bos arni, bubalus seleniceros.* — Buffle (à cornes en croissant) (Ann. : con trâu rừng).
- Bos ou bibos gaurus, bos depressifrons* — Gaur (Ann. : con min, con-gin, con-vin).
- Bos sondaicus, bos banteng* — Bœuf sauvage à pelage fauve (Ann. : con bò rừng, con bò tót, con bò dầy).
- Cervus aristotelis, rusa unicolor.* — Cerf ordinaire (Ann. : con nai).
- Sika pseudaxis.* — Cerf axis, variété de l'axis indien, en diffère par la forme de ses bois (tonkinois : con hươ, nom qui, dans le sud, où l'axis n'existe pas, désigne le cerf-cochon).
- Panolia Eldi.* — Cerf d'Eld, dont les bois rappellent par leur forme ceux du daim de France (Ann. : con cà-tong).

- Cervus porcinus*. — Cerf-cochon (Ann. : *con hru*).
- Cervulus Muntjacus*. — Chevreuil Muntjac (Ann. : *con mang, con đố*).
- Nemorhaedus sumatrensis, n. Maritimus, n. Goral*. — Antilope Goral ou bouquetin du Népal (Ann. : *con đuong, son-đuong*).
- Sus lencomystax*. — Sanglier (à joues blanches) (Ann. : *con heo rừng*).
- Ursus helarctos eurysipilus, Urs. Malayanus*. — Ours malais, de petite taille, à poil ras (Ann. : *con gâu heo, con gâu chó*).
- Melursus ursinus*. — Ours noir, de taille moyenne, à long poil (Ann. : *con gâu ngựa*).
- Ursus thibetanus*. — Ours noir de grande taille, à long poil (Ann. : *con gâu ngựa*).
- Felis tigris*. — Tigre (royal ou du Bengale) (Ann. : *con còp, ông còp, con hùm*).
- Felis uncià, variété Fontanieri*. — Once, panthère grise (Ann. : *con beo*).
- Felis pardus (leopardus)*. — Léopard, panthère de forte taille (Ann. : *con hùm, con hạm, con còp gâm*).
- Felis pardus, var. felis melas*. — Panthère noire (Ann. : *con còp mun*).
- Felis Diardi, f. nebulosus*. — Panthère marbrée, panthère du Siam (Ann. : *con gâm mên*).
- Felis viverrina*. — Très gros chat sauvage à pelage grisâtre, ponctué de taches plus foncées (Ann. : *con mèo rừng*, appellation commune à toutes les espèces de chats sauvages qui suivent).

- Felis tigrina*. — Chat sauvage tigré, moins gros que le précédent, mais de pelage analogue.
- Felis marmorata*. — Chat marbré, très joli pelage, rappelle la robe de la panthère, avec des taches relativement plus grandes. Aime grimper aux arbres.
- Felis bengalensis*. — Petit chat sauvage au pelage lavé de jaune et tacheté de brun.
- Felis minuta*. — Le plus petit des chats sauvages. Analogue comme pelage au précédent.
- Canis aureus*. — Chacal. Pelage formé de longs poils gris et fauves mélangés. Queue touffue. (Ann. : *con chó rùng, con chó đông*).
- Canis primævus, cyon rutilans*. — Chien sauvage de l'Inde; poil ras, fauve vil, extrémité de la queue noire (Ann. : *con chó sói*).
- Lutra sumatrana*. — Loutre — Répandue partout (Ann. : *con rái*).
- Artictis uter*. — Binturong; animal aux formes trapues d'ursidé, taille d'un blaireau, entièrement noir jais, avec de longues moustaches blanches, fourrure épaisse, queue très longue; grimpe aux arbres (Ann. : *con chôn mỳc*).
- Ailurus fulgens*. — Carnivore plantigrade de la taille d'un renard, pelage joliment teinté de roux et de noir, museau et favoris blancs, queue très touffue, annelée de noir et de roux (Ann. : *con cáo*).
- Mydaus meliceps, mephitis javanensis*. — Télagon. Sorte de blaireau à museau en forme de groin, pelage mêlé de gris et de fauve, odeur forte et désagréable (Ann. : *con chôn heo*). Les trois espèces qui précè-

dent sont essentiellement nocturnes et ne se voient presque jamais de jour.

- Hystrix cristata*, *H. leucura*. — Porc-épic. Comme celui d'Europe (Ann. : *con nhím*).
- Lepus cocinsinensis*, *lepus Vassali*. — Lièvre d'Indochine, semblable à celui de France, mais de taille moitié moindre (Ann. : *con thỏ*).
- Manis crassicaudata*. — Pangolin. Edenté à pelage écailleux (Ann. : *con trúc*).
- Halicore indicus*. — Dugong. Mammifère marin, de couleur brunâtre, analogue à un phoque, fréquente les baies de la côte d'Annam, où il vit des herbes marines qui poussent sur les hauts fonds (Ann. : *con cá nưc* (nom donné aussi aux marsoins); *con cá nghè*).
- Moschus moschiferus*. — Chevrotain musc, à peu près de la taille du chevreuil muntjac, mais pelage plus terne; le mâle ne porte pas de bois, sa mâchoire supérieure est armée de deux canines recourbées vers le bas. Vit dans les montagnes du Haut-Tonkin et du Yunnan (Ann. : *con xạ*).
- Tragulus javanicus*, *tr. pygmeus*. — Chevrotain pygmée, miniature de petit chevreuil sans cornes, dénommé à tort agouti (Ann. : *con cheo*).
- Paradoxurus indicus*, *P. Pallasii*. — Sorte de fouine au pelage moelleux, gris ponctué de noir, longue queue noire, aime grimper aux arbres. (Ann. : *con chồn ngàn hương*).
- Viverra zibetha*. — Zibeth. Grande civette grisâtre, marquée de larges taches noires, crinière noire formée de poils rudes, queue annelée de blanc et de noir (Ann. : *con chồn gáy*).

- Viverra Ashtonii* — Civette semblable à la précédente, mais pelage gris strié de noir, sans grosses taches (Ann. : *con chôn gáy*).
- Viverricula malaccensis*. — Genette au pelage gris jaunâtre, marqué de taches plus foncées (Ann. : *con chôn muróp*).
- Herpestes grisens*. — Mangouste grisâtre, poil rude. Comme les suivantes elle détruit spécialement les serpents (Ann. : *con chôn đên*).
- Herpestes javanicus*. — Mangouste de taille plus petite, pelage formé de poils fauves pointillés de blanc (Ann. : *con chôn đên*).
- Mungos flavidens*. — Petite mangouste de teinte plus vive que la précédente, poil brun roux lustré à reflets violacés (Ann. : *con chôn đên*).
- Pteropus giganteus, pt. edulis*. — Grande roussette. Chauve-souris frugivore atteignant 1^m 50 d'envergure (Ann. : *con đoi quạ*).
- Stenops ou loris tardigradus*. — Doroucouli, ou lori paresseux. Petit lémurien nocturne, sans queue, poil laineux, mêlé de gris, de jaune et de roux (Ann. : *con củ lân*).
- Hylobates leucogenys*. — Gibbon, singe anthropoïde, sans queue; longs bras. Le mâle adulte est entièrement noir avec des favoris jaunes, la femelle entièrement jaune d'or avec une tache noire au sommet du crâne. Les jeunes, gris jaunes à la naissance, passent par des teintes mélangées avant d'avoir le pelage des adultes (Ann. : *con vươn*).
- Hylobates pileatus*. — Autre espèce de gibbon plus gros que le précédent; pelage grisâtre, sujet à variations suivant l'âge et le sexe (Ann. : *con vươn*).

- Semnopithecus Françoisi*. — Semnopithèque noir, rappelle le gibbon noir, mais s'en distingue immédiatement par sa longue queue (Ann. : *con lò nôi*).
- Semn. polycephalus*. — Semnopithèque noir, analogue au précédent, mais porte une touffe de poils blanchâtres au sommet du crâne (Ann. : *con lò nôi*).
- Semn. germaini*. — Semnopithèque gris cendré ou argenté, longue queue comme les précédents, peau de la face et des mains d'un noir bleuâtre (Ann. : *con lò nôi*).
- Semn. nigripes*. — Semnopithèque à cuisses noires, le reste du pelage est formé de longs poils striés de cendré et de blanc, collier orangé, longue queue blanche, peau de la face bleue et rose (Ann. : *con đợc*).
- Semn. nemæus*. — Semnopithèque à culotte rouge, analogue pour le reste au précédent ; mais rare et confiné à certaines montagnes du centre-Annam. (Ann. : *con-vá*).
- Macacus cynomolgus*. — Macaque au pelage gris-brun, longue queue ; c'est le plus répandu en captivité (Ann. : *con khĩ*).
- Macacus erythæus*. — Semblable au précédent, mais queue courte et mince. (Ann. : *con khĩ*).
- Macacus tcheliensis*. — Comme le précédent, mais plus petit (Ann. : *con khĩ*).
- Macacus Harmandii*. — Gros macaque brun, à tête de cynocéphale, forte dentition chez les mâles, bête hargneuse et méchante (Ann. : *con khĩ đợc*).
- Sciurus maximus, ratufa macroura*. — Grand écureuil noir, ventre jaune crème, queue aussi longue que le corps (Ann. : *con sóc lớn*).

- Sciurus erythrogaster*. — Écureuil gris à ventre marron. Le plus commun (Ann. : *con sóc*).
- Sciurus Rodolphi*. — Écureuil à peine plus gros qu'une souris, pelage gris brun, rayé de jaune crème sur le dos (Ann. : *con nhen*).
- Sciurus palmarum*. — Tamias, dit écureuil de terre ou rat palmiste. Gris brun, rayé de bandes claires sur le dos (Ann. : *con sóc*). (Il existe plus de 20 espèces d'écureuils et de tamias).
- Pteromys Yunnanensis, sciurus petaurista*. — Écureuil volant ; grand rongeur nocturne, pelage noisette mêlé de poils argentés, queue aussi longue que le corps ; reconnaissable aux membranes latérales qui lui permettent le vol plané (Ann. : *con chôn doi*).
- Galeopithecus volans*. — Galéopithèque. Lémurien nocturne, apte comme l'écureuil volant au vol plané. Pelage gris verdâtre lavé de blanc, queue très courte. La femelle porte son petit cramponné à la poitrine, à la façon des chauves-souris (Ann. : *con chó doi*).

OISEAUX

(Les espèces citées sous chaque rubrique le sont sans ordre de parenté, mais par ordre de taille décroissante).

RAPACES

- Otogyps calvus*. — Vautour chauve. Plumage noir, dessous des ailes blanc ; porte de chaque côté de la tête des appendices de chair rouge (Ann. : *con kên kên den*).
- Gyps indicus*. — Vautour au plumage gris brun, de grande taille (Ann. : *con kên kên*).

- Pseudogyps bengalensis*. — Moins gros que les précédents; plumage noir, dessous des ailes blanc (Ann : con kên kên).
- Aquila hastata*. — Aigle de taille moyenne, plumage brun noir, marqué de blanc (Ann. : con ô).
- Halicetus leucoryphus*. — Aigle pêcheur. Plumage gris brun, mêlé de fauve (con ó biên, ó nghê).
- Halicetus leucogaster* ou *leucosternum*. — Aigle pêcheur gris cendré à tête et poitrine blanches (con các ca).
- Limnæus nipalensis*. — Buse du népaul. Forte taille, dos gris, ventre blanc pur, ponctué de rares larmes noires (con ó công, con ó bông).
- Limnæus philippensis*. — Assez semblable à la précédente, mais de taille moindre (con ó bông).
- Spilornis rufipectus*. — Buse huppée, plumage gris et beige, dessous cendré, perlé de blanc (con diều mũ xớy).
- Spilornis holospilus*. — Buse huppée, analogue à la précédente, mais plus grosse. Ne quitte pas la grande forêt (con diều mũ xớy).
- Astur salazensis*. — Autour à ventre roux (con bò các lờ).
- Astur badius*. — Autour semblable comme plumage à un gros épervier (con diều, chim ưng).
- Astur poliopsis*. — Autour brun (con bò các rang).
- Haliastur indus*. — Autour marron, à tête blanche, répandu jusque dans les villes (con diều lờ).
- Milvus migrans, milvus govinda*. — Milan au plumage gris brun, uni en dessus, plus clair et moucheté en dessous, queue fourchue; se voit aussi dans les villes (con diều lem).

Circus spilonotus. — Grand busard, qui vit surtout de reptiles et de batraciens (*con-diêu-hâu*).

Circus melanoleucus. — Busard-pie. Plumage blanc et cendré bleuâtre, dessus des ailes noires (*con-diêu mứp, con-thây-bó*).

Falco peregrinus. — Faucon pèlerin. Comme celui d'Europe (*con diêu*).

Baza læphotes. — Faucon huppé. Noirâtre en dessus, blanc strié de roux en dessous. Remarquable par ses yeux et ses tarses bleus, et par sa huppe semblable à celle du vanneau huppé.

Accipiter virgatus. — Epervier semblable à celui de France. (*con bô cắc*).

Microhierax fringillarius ou *cærulescens*. — Petit faucon à peine plus gros qu'un moineau, plumage noir ardoisé en dessus, blanc en dessous.

Ketupa ceylonensis. — Grand duc, rapace nocturne presque aussi gros que celui d'Europe (*con-dá-dì*).

Strix flammea, tyto alba. — Effraies d'espèces assez semblables à celle de France (*con chim heo*).

(Il existe au moins une douzaine d'espèces de chouettes et de scops, sans intérêt pour le chasseur, dénommés sans distinction par les annamites : *chim ứt, chim mềo, chim cú, cú-mềo, etc . . .*).

OISEAUX AQUATIQUES

Leptoptilus dubius. — Grand marabout à sac, porte sous la queue de longues plumes duveteuses gris cendré (*con-giá-đây*).

Leptoptilus javanicus. — Marabout plus petit; plumes duveteuses blanches (*con-cò-già, con-già-sôi*).

Xenorhynchus asiaticus, mycteria asiatica. — Jabiru, grande cigogne au plumage noir et blanc, à reflets métalliques, pattes rouge vif (*con khoang-cò-den*).

Grus antigona, megalornis antigone Sharpei. — Grue antigone. Grand échassier à démarche élégante, plumage entièrement cendré bleuâtre, tête et haut du cou recouverts de peau granitée rouge carmin (*con sèo*).

Grus cinerea montignesia, Megalornis grus Lilfordi. — Grue cendrée de Mandchourie, ne se rencontre pas dans le sud de l'Indochine, mais seulement au Tonkin en hiver (*con sèo đât*).

Pseudotantalus leucocephalus. — Tantale. Grand échassier au plumage blanc, tacheté de noir sur le dos et le sternum. Belles plumes roses aux couvertures des ailes. Tête chauve et long bec arqué jaune vif (*con nhan sen*).

Dissura episcopus. — Cigogne de taille moyenne. Plumage noir à reflets violacés et mordorés, cou garni de duvet entièrement blanc (*con cò khoang cò*).

Anastomus oscitans. — Bec-ouvert. Echassier de la taille d'un héron plumage terne et grisâtre, remarquable par son bec dont les mandibules ne se joignent qu'à leur extrémité (*con cò nhan trắng*).

Platalea leucorodia, Pl. alba. — Spatule, comme celle d'Europe. (*con cò đia*).

Ardea cinerea. — Héron cendré, à tête ornée de plumes noires effilées (*con điêc*).

Ardea sumatrana. — Héron gris, assez semblable au précédent, mais plumage d'un gris plus terne (*con diêc*.)

Ardea purpurea, *ardea manillensis*. — Héron pourpré des Philippines (*con diêc lĩa*).

Botaurus stellaris. — Butor, semblable à celui d'Europe (*con vạc lem*).

Egretta ou herodias alba. — Grande aigrette, de la taille d'un héron cendré (*con cò trắng*).

Egretta ou herodias garzetta. — Aigrette moitié moins grosse que la précédente, porte parfois à la base inférieure du cou un épi de jolies plumes analogues à celles du dos (*con cò ngà*).

* *Egretta ou herodias intermedia*. — Petite aigrette de la grosseur d'un crabier. Porte les plumes connues sous le nom de crosses (*con cò ngà*).

Bubuleus coromandus. — Crabier blanc, dit fausse aigrette, ou garde-bœuf, entièrement blanc, la tête et le cou teintés de jaune crème (*con cò tràu*).

Nycticorax nycticorax ou nyct, griseus. — Bihoreau. Petit héron nocturne gris cendré, tête et aigrette noires, bec jaune vif (*con vạc*).

Nycticorax manillensis. — Autre bihoreau, également nocturne, plumage terne (*con vạc*).

Gorsachius melanotophus. — Butor des bois, au plumage de teinte sombre, lavé de fauve, de roux, de brun. Oiseau assez rare et qui, au contraire des autres hérons, ne se rencontre jamais dans les marais, mais seulement dans les parties humides des grandes forêts.

- Butorides javanica*. — Blongios vert. Petit héron, gris foncé en dessous, verdâtre sombre liseré de jaune crème en dessus (*con cò rãng*).
- Ardea flavicollis*. — Plus gros qu'un crabier ; plumage noir bleuté, gorge blanche, plumes du cou teintées de roux (*con cò lĩa*).
- Ardetta sinensis*. — Blongios de Chine ; petit héron à plumage terne et grisâtre (*con cò xanh*).
- *Ardea bacchus*, *A. Grayi*, *A. speciosa*, *A. leucoptera*. — Ce sont les divers crabiers à ailes blanches, dos grisâtre, plumes du cou teintées de fauve ou de roux vineux (*con cò bông*, *con cò ma*).
- Ardetta cinnamomea*. — Blongios cannelle. Petit crabier de teinte uniforme jaune roux (*con cò vàng*).
- Ardetta minuta*. — Le plus petit des hérons ; analogue au précédent, mais beige clair sur les deux ailes (*con cò vàng*).
- Inocotis Davisoni* ou *ibis Dav.* — Grand ibis au corps noirâtre, sauf une tache blanchâtre sur l'aile ; oiseau rare et sauvage des grandes plaines humides (*con cò quãm ô*).
- Ibis melanocephala*. — Ibis blanc à tête noire (*con cò quãm*).
- Pelecanus javanicus*, *P. roseus*. — Pélican rose. Le plus gros des palmipèdes (*chim thãng bè*, *chim thãng nõng*).
- Pelecanus philippensis*. — Pélican gris, plus commun et moins gros (*con bõ nõng*, *con lãnh đẽnh*).
- Tachypetes aquila*. — Frégate. Grand oiseau de mer noir, à gorge blanche, grandes ailes, longue queue fourchue.

Sula parva, s. leucogaster. — Fou noir; ventre blanc, fort bec verdâtre. Rare sur la côte.

Plotus melanogaster. — Anhinga. Totipalme au cou long et mince comme un serpent, bec acéré, plumes noires, marquées d'une ligne blanche aux couvertures des ailes (*con điên-điền*).

Phalacrocorax carbo, P. cristatellus sinensis. — Cormoran de la grosseur d'un canard, fréquente surtout les eaux salées (*con thăng-cộc*).

Phalacrocorax niger. — Petit cormoran plus spécial aux eaux douces: mares, étangs (*con chim côn cõt*).

Anser anser, A. cinerea. — Oise grise; très abondante dans le delta du Tonkin l'hiver (*con ngõn trõi*).

Asarcornis leucoptera. — Canard des bois. De forte taille, couleur sombre, tête blanche tachetée de noir, large miroir, gris ardoise sur l'aile. Vit par couple sur les ruisseaux et mares en forêt, se perche (*con vịt-rừng*).

De nombreuses variétés de canards visitent plus ou moins régulièrement l'Indochine en hiver, surtout le Tonkin et le Nord-Annam. Les plus répandues sont de petite taille.

Anas acuta. — Canard pilelet (*con mông kêt*).

Anas crecca et anas querquedula. — Sarcelles. Identiques à celles d'Europe, dites sarcelles d'été et sarcelles d'hiver (*con chim ba-kiên*).

Dendrocygna javanica, D. arcuata. — Grosse sarcelle brune, répandue en toutes saisons et dans toute l'Indochine (*con le-le*).

- Nettopus coromandelianus*. — Tout petit canard, gros comme une perdrix, miroir vert sur l'aile, tête blanche chez le mâle (*chim ba-cánh*).
- Podiceps ruficollis*. — Petit grèbe (*chim ba-nhích*).
- Porphyrio Edwardsi*. — Poule sultane. Semblable à celle d'Europe, cou et poitrine d'un beau bleu (*con xích, con trích*).
- Gallixrex cinerea*. — Poule d'eau de grosse taille, plumage terne lavé de gris et de brun, affectionne les champs de cannes à sucre et les cultures en terrain humide (*con gà nước*).
- Gallinula parvifrons*, *G. Chloropus*. — Poule d'eau ordinaire (*con gà nước*).
- Fulica atra*. — Foulque noire (*gà nước đen*).
- Amaurornis phœnicurus*. — Tient de la poule d'eau et du râle, dos gris vert, ventre blanc, dessous de la queue marron ; se voit jusque dans les jardins humides (*con cuốc*).
- Para indica metopodius indicus*. — Jacana. Sorte de poule d'eau de la grosseur d'un râle, teinte noir violacé, ailes bronzé clair, reconnaissable à ses doigts très longs, et à l'ongle du pouce aussi long que les doigts.
- Hypotaenidia striata*, *rallus striatus*. — Râle, strié de fauve dessus, de gris et de blanc dessous.
- Rallus pusillus*, *porzana pusilla*. — Râle-poussin ; moitié moins gros que la bécassine, on le lève souvent en chassant celle-ci.
- Burhinus uedicnemus indicus*. — Œdicmène. Sorte de grand pluvier, plumage rappelant celui du courlis, larges yeux (*chim óc-cau*).

- Sarcogrammus indicus, chettusia indica.* — Vanneau armé.
Oiseau criard, bien connu des chasseurs qu'il survole en les importunant de ses cris.
- Agialitis mongolica.* — Court-vite. Petit oiseau des grèves et des dunes, dessus du corps grisâtre, dessous blanc, tête beige.
- Himantopus melanopterus, h. candidus.* — Echasse à manteau noir.
- Numenius arquatus, n. lineatus.* — Grand courlis (*chim mỗ-cong*).
- Numenius phaeopus, n. variegatus.* — Petit courlis (*chim mỗ-cong*).
- Charadrius dominicus fulvus, pluvialis dom. fulv.* — Pluvier doré (*chim đé-cau*).
- Tringa calidris, totanus calidris.* — Chevalier à pieds rouges.
- Tringa glottis, totanus glottis.* — Chevalier gambette.
- Tringa ochropus, totanus ochropus.* — Chevalier cul-blanc.
- Tringa fuscus, totanus fuscus.* — Chevalier brun.
- Scolopax rusticola.* — Bécasse. La même qu'en Europe. Assez répandue au Tonkin et dans le Nord-Annam en hiver; de plus en plus rare en descendant vers le sud (*chim mỗ-nhát-lôn*).
- Capella gallinago et capella stenura.* — Bécassines très répandues partout en saison des pluies (*con mỗ-nhất*).

Rhynchæa capensis. — Bécassine dite royale ; bec rouge, sourcil blanc, ailes ponctuées d'ocelles dorées (*con mỗ nhấc hoa*).

Il existe de nombreuses espèces de pluviers et de chevaliers que je renonce à citer ; les Annamites les confondent sous les mêmes appellations, en général, tirées de leur cri : *con té-tồ*, *con tu-hit*, etc. .).

GALLINACÉS.

Pavo muticus. — Paon spicifère. — Plus fort que le paon ordinaire, originaire de l'Inde, en diffère encore par la couleur du cou, verte et non bleue, par la peau de ses joues jaune et bleue, et aussi par la forme de sa crête (*con công*).

Reinardius ocellatus. — Magnifique faisan, deux fois plus gros qu'un faisan ordinaire ; plumage brunâtre, pointillé de taches claires qui ne sont pas des ocelles comme chez l'argus dont on lui donne à tort le nom, et qu'il n'égale pas en beauté. La queue est remarquable par ses deux rectrices médianes, d'un bleu ardoisé, sur une moitié, violacé sur l'autre, toutes pointillées de blanc et portant en leur milieu quatre rangs de taches fauves. Ce sont ces plumes, longues souvent de deux mètres, que portent sur leur ~~confiture~~ certains acteurs du théâtre annamite (*con trỉ, con sỉ*).

Polyplectron bicalcaratum germaini. — Eperonnier de germain. Petit faisan au plumage sombre d'un gris brunâtre, rayé et pointillé de fines taches claires, orné sur les ailes et la queue de brillantes ocelles verdâtres à teinte changeante (*con gả-sao*).

Polyplectron chinquis Ghigi. — Eperonnier de Ghigi. Semblable dans l'ensemble au précédent, s'en distingue par la peau des joues qui est rosée, et l'absence sur le front des petites plumes rebroussées qui, chez le précédent, simulent une légère huppe (*con gâ-sao*).

Diardigallus Diardi, euplocomus Diardi. — Euplocame prêtat. Gallinacé parent des faisans dont il se distingue par sa queue, arquée comme celle du coq. Plumage gris et noir bleuté, marqué de rouge velouté et de jaune d'or sur le dos, aigrette de même forme que celle du paon domestique. Répandu dans toutes les forêts, de la Cochinchine au Tonkin (*con gâ-lâi*).

Hierophasis imperialis et Hierophasis Edwardsi. — Faisan impérial et faisán d'Edward. Ces deux espèces se ressemblent par le plumage d'un bleuâtre sombre, à reflets métalliques en dessus. Mais le second porte sur la tête un toupet de plumes effilées blanches formant huppe. Ces mêmes plumes, chez le premier, sont de même teinte que la tête et le cou. Au contraire de l'euplocame, ces deux faisans sont rares et leur aire de dispersion réduite (Les Annamites les confondent sous le même nom de *con gâ-lâi*).

Phasianus colchicus torquatus. — Faisan à collier du Tonkin et de la Chine; rappelle celui d'Europe par la disposition des teintes de son plumage.

Gennæus nyctemerus. — Faisan argenté. Dessous du corps d'un noir velouté, dessus blanc strié de fines lignes noires très espacées, longue queue blanche. Habite le Nord de l'Indochine. Au contraire des autres faisans, sa chair est des plus médiocres (*con trî*).

- Gennæus nycthemerus annamensis*. — Faisan ardoisé, Dessous du corps noir, comme le précédent, mais dessus strié de lignes noires très serrées sur fond blanc, donnant à l'ensemble une teinte cendrée, queue moins longue. Se rencontre plus au sud (con tré).
- Gallus gallus, gallus ferrugineus*. — Coq sauvage ou coq de Bankhiva, espèce dont descendent les races domestiques (con gà rông).
- Francolinus sinensis, Fr. pintadeanus*. — Francolin de Chine. Plumage perlé de blanc sur fond gris et brunâtre. Le plus répandu dans toute l'Indochine (con da-da, nom tiré de son cri).
- Tropicoperdrix charltoni, peloperdrix charltoni*. — Perdrix rouge de Cochinchine. Moins grosse que celle de France, plumage plus terne, mais analogue par la disposition des teintes. Vit dans les hautes herbes (con da-da).
- Tropicoperdrix merlini vivida*. — Perdrix des bois. On ne la rencontre guère hors de la grande forêt ou de la brousse épaisse où elle piète sans vouloir s'envoler. Son cri, très bruyant, est une succession de sifflements roulés, que les indigènes imitent avec des appeaux pour faire tomber l'oiseau dans des pièges (con cu-nhan). Il existe plusieurs autres espèces de perdrix des bois particulières au Cambodge, au Laos ou aux régions montagneuses d'Annam.
- Coturnix japonica, coturnix sinensis*. — Caille du Tonkin à peu près aussi grosse que celle de France.
- Coturnix coromandelica*. — Caille assez semblable à la précédente, mais plus petite.

Turnix maculosus, *T. maculatus*. — Caille à poitrine rousse, de grosseur moyenne.

Turnix pugnax plumbipes. — Caille à poitrine noire, n'a que trois doigts aux pattes. C'est l'hémipode dont les mœurs diffèrent de celle des cailles proprement dites.

Excalfatoria sinensis. — La plus petite des cailles, guère plus grosse qu'une alouette, gorge noire, poitrine cendrée marquée d'une tache brune.

(Toutes ces cailles sont dénommées *con cút* en annamite).

OISEAUX DIVERS

Dichoceros bicornis, *buceros cavatus*. — Grand calao. Plumage noir, rémiges et rectrices barrées de blanc et teintées de jaune d'or par une sécrétion huileuse. Enorme bec coloré de jaune et de rouge, avec ligne médiane noire chez le mâle ; iris de l'œil rouge chez celui-ci, blanc chez la femelle (*Chim-hông-hoàng*).

Rhytidoceros undulatus. — Calao de même taille que le précédent, mais plus rare. Queue entièrement blanche. Le bec, de teinte beige, porte sur le sommet de la mandibule supérieure et des deux côtés de la mandibule inférieure, une série d'ondulations en relief, de couleur plus foncée (*chim hông-hoàng*).

Anthracoceros albirostris, *Ant. malabaricus*. — Petit calao à plumage blanc et noir ; bec jaune pâle, marqué de noir à la base et surmonté d'une excroissance en forme de noyau de mangue (*chim cao cút*).

Corvus Levaillantii. — Gros corbeau noir (*con quá*).

- Corvus insolens*. — Corbeau à nuque cendrée, sorte de choucas (*con qua*).
- Corvus torquatus*. — Corbeau à collier blanc (*con qua khoang cò*).
- Pica serica, p. caudata*. — Pie. Presqu'identique à celle de France. N'existe ni en Cochinchine ni dans le Sud-Annam, mais seulement au Nord à partir du cap Vareilla.
- Muscadivora ænea, carpophaga ænea, carp. sylvatica*. — Pigeon de la grosseur d'un ramier ; corps cendré, ailes vertes (*con cu gãm ghi*).
- Muscadivora zœæ, carpophaga zœæ, ducula badia griseicapilla*. — Pigeon semblable au précédent, mais manteau couleur chocolat (*cu gãm ghi*).
- Carpophaga bicolor, C. melanura*. — Pigeon blanc et noir, aussi gros que les précédents ; ne se rencontre pas en grandes bandes, mais vit plutôt par couples, toujours en forêt.
- Calæus nicobarica*. — Pigeon des îles Nicobar (et de Poulo-Condor) sauf la queue, qui est blanche, le plumage est entièrement bleu et vert métallique, et le cou orné de longues plumes retombantes.
- Alsocomus puniceus*. — Pigeon moins gros que les précédents, mais plus fort qu'une tourterelle. Plumage sombre de teinte brune, tacheté de roux et de marron. Dessus de la tête et nuque blanc cendré rosé (*chim cu mầu dâ*).
- Treron phœnicoptera, crocopus phœnicopterus annamensis*. — Pigeon vert, moins gros que les précédents ; ventre gris cendré, poitrine jaune (*con cu xanh*).

Treron nipalensis, *tr. pompadora*, *tr. curvirostra nipalensis*. — Pigeon vert à poitrine rosée ; manteau brun marron (*con cu xanh*).

Treron vernans, *osmotreron vernans*. — Pigeon vert, à cou violacé, poitrine orangée (*con cu xanh*).

Osmotreron bicincta. — Pigeon vert à poitrine rose vif, comme une perruche (*con cu xanh*).

Sphenurus annamensis. — Pigeon vert, sans autres teintes vives ; fouet de l'aile marron (*con cu xanh*).

Sphenurus modestus Seimundi. — Pigeon vert à livrée assez uniforme comme le précédent, rectrices grises, relativement longues et effilées (*con cu xanh*).

Sphenurus apicauda Lowei. — Pigeon vert, plumage terne, teinté de jaune sur le croupion, queue portant de très longues rectrices effilées comme les perruches (*con cu xanh*).

Chalcophaps indica. — Tourterelle à ailes vertes, ventre gris brun, tête rosée. Vit seule ou par couples dans la pénombre du sous-bois ou des fourrés où elle cherche sa vie à terre, au contraire de toutes les espèces précitées qui vivent par grandes bandes sur les arbres chargés de baies (*con cu luông*).

Alsocomus torringtonia. — Grosse tourterelle à plumage sombre en dessus, violacé à la poitrine, la partie postérieure du cou présente un demi collier de petites plumes blanches et noires.

Turtur meena, *t. humilis*, *œnopopelia tranquebarica humilis*. — Tourterelle à collier noir, teinte générale du dessus du corps chocolat chez le mâle, café au lait chez la femelle (*con cu ngói*).

Turtur suratensis, *t. bitorquatus*, *t. tigrina spilopelia chinensis tigrina*. — Tourterelle grise à collier, très commune partout (con cu dâi).

Streptopelia turtur orientalis. — Tourterelle semblable à la précédente par la disposition des teintes, mais plus vivement colorée, épaules et dos tachetés de brun fauve (con cu dât).

Centrocoecyx rulipennis, *centropus sinensis intermedius*. — Coucal, dit aussi coq de pagode; ressemble à une pie dont le plumage serait d'un noir bleuté et les ailes brunes (con bîm bîp).

Centropus bengalensis. — Autre coucal, plus petit, assez semblable par la disposition des teintes, fond du plumage gris brun (con bîm bîp).

Coccytes coromandus. — Rappelle par sa forme et ses teintes un coucal de petite taille, qui aurait la nuque ornée d'une huppe. L'oiseau au repos a la curieuse habitude de faire sans cesse pivoter sa tête comme mue par un tic.

Eurystomus affinis, *coracias bengalensis affinis*. — Rollier ou geai bleu, assez répandu et rappelant par son plumage celui de l'Europe orientale (con sâ sâ lâu).

Eurystomus orientalis. — Autre rollier au plumage plutôt verdâtre, bec rouge. Vit dans les grands bois (con sâ sâ râng).

Pyrotragon erythrocephalum annamense. — Couroucou. Hôte des profondes forêts, à peine gros comme une tourterelle. Ventre et poitrine rouge vif chez le mâle, jaune orangé chez la femelle.

Corydon sumatranus. — Oiseau de la grosseur d'un merle, entièrement noir, gorge blanc jaunâtre, tache rouge

feu sur le milieu du dos. Fort bec rouge vineux presque aussi large que la tête. Se nourrit d'insectes qu'il attrape au vol.

Palæornis fasciata. — Perruche verte, tête gris bleu, moustaches noires, poitrine rose (*con kêt*).

Palæornis rosa, p. cyanocephala. — Perruche verte un peu moins grosse; tête rose carmin chez le mâle, gris lilas chez la femelle (*con kéo*).

Loriculus vernalis. — Petite perruche verte, à queue courte; dessus du croupion rouge sang, dessous des ailes bleu (*con xích*).

Dissemurus paradiseus. — Drongo à raquettes. Noir, de la grosseur d'un merle; les deux plumes latérales de sa queue sont aussi longues que le corps, ébarbées sur leur plus grande longueur, et se terminent par une palette contournée sur elle-même (*con chim cà cưông*).

Dissemurus lophorinus. — Analogue au précédent pour la grosseur et le plumage. Ses deux rectrices latérales dépassent peu les autres et s'en écartent en forme de crosse (*con chim chèo bèo*).

Dicrurus leucopygialis. — Oiseau de même allure que les deux précédents. Comme eux hôte des grands bois, mais plumage entièrement gris cendré.

Chibia Hottentotta. — Drongo noir à reflets métalliques. Se reconnaît aux quelques longs poils retombants, aussi longs que le corps, qu'il porte sur la nuque.

Crypsirhina varians. — Pie-grièche de Malabar. Entièrement noire, queue élargie et arrondie à son extrémité; commune jusque dans les jardins (*con chim khách*).

Rhopodites tristis. — Sorte de coucou à longue queue ; plumage foncé et teinté de verdâtre en dessus ; gris en dessous ; bec verdâtre et peau rouge veloutée autour des yeux (*con chim phuong*).

Rhopodites Diardi. — Analogue au précédent, mais moins gros (*con chim phuong*).

Eudynamis honorata. — Sorte de coucou noir à bec jaune, de la taille de celui d'Europe. La femelle est entièrement gris tacheté. Appelé d'après son cri « tou-hou » en annamite : (*con tá-hú*).

Urocissa cucullata, *Ur. melanocephala*. — Bel oiseau de la taille d'une pie, teinte générale gris bleu à reflets, longue queue arquée terminée par une tache blanche, ventre blanc, tête et cou noirs, bec et pattes rouges.

Cissa hypoleuca. — Cissa à ventre blanc.

Pitta megarincha. — Brève. De la taille d'un gros merle ; joli oiseau à poitrine fauve, abdomen rouge, dos verdâtre, ailes bleues et blanches, queue courte. Vit à terre, sous bois ou dans les fourrés, comme toutes les brèves.

Pitta Schwarneri. — Autre brève au plumage plus terne ; verdâtre en dessus, gris strié de fauve en dessous.

Cymbirhynchus macrorhynchus. — Oiseau noir dessus sauf une ligne de plumes blanches aux couvertures des ailes, dessous rouge grenat, fort et large bec bleu tendre en dessus, jaunâtre en dessous (*chim thấy chùa lĩa*).

Picus javanensis, *tiga javanensis intermedia*. — Grand pic noir et blanc, huppe rouge épaisse (*con mỗ kiền đén*).

Picus pulverulentus. — Grand pic entièrement gris cendré, tacheté de fauve et de rouge aux deux côtés de la tête (*con mǎ kiên lón*).

Picus vittatus. — Pic vert à huppe rouge, rappelant celui de France par la disposition des teintes (ce pic comme toutes les espèces suivantes sont dits en annamite : *con mǎ kiên* ou *con gǎ kiên*).

Picus sultaneus, crysolaptes guttacrastatus. — Deux espèces de pics à dos doré, huppe rouge, ventre moucheté de blanc et de noir.

Picus erythropigiis. — Pic verdâtre sur le dos, joues jaunes, tête noire sans huppe, croupion rouge vif.

Chrysophlegma flavinucha. — Pic à huppe jaune, dos vert olive, ailes marquées de brun.

Picus gularis. — Pic de taille plus petite que les précédents, marron pointillé de noir.

Picus analis. — Pic épeichette, analogue à celui de France (Les pics précités sont les plus répandus, mais il en existe au moins une dizaine d'autres espèces plus particulières à certaines régions.)

Sitta frontalis. — Sittelle bleue, front noir, bec et pattes roses. Plus petite que celle de France.

Pelargopsis burmanica, Pel. gural. — Grand martin-pêcheur, dessus bleu indigo et azuré, ventre fauve clair, tête grise, long bec rouge (*con sa sa cǎ*).

Halcyon pileata. — Martin-pêcheur de taille moyenne, dos bleu, tête noire, bec rouge, ventre blanc ou fauve (*con sa sa*).

Halcyon smyrnensis, H. fusca. — Martin-pêcheur de taille moyenne, dos bleu verdâtre, tête, cou et ventre marrons, tache blanche au sternum.

- Halcyon chloris armstrongi*. — Un peu moins gros que les précédents, bleu vert en dessus, blanc en dessous.
- Ceryle rudis leucomelanura, ceryle varia*. — Martin-pêcheur d'un blanc argenté moucheté de noir, long bec noir; pêche en volant (*con thấy bôl*).
- Halcyon pulchella*. — Martin-pêcheur de moyenne taille; plumes bleues striées de blanc sur le dos, ventre fauve et blanc, bec et pattes rouges. Assez rare, vit en forêt et surtout d'insectes.
- Alcedo bengalensis, alcedo ispida*. — Petit martin-pêcheur, analogue à celui de France par la disposition des teintes (*con thăng chài*).
- Alcedo asiatica, alc. bengalensis* — Inférieur en taille au précédent, mais couleurs plus vives (*con thăng chài*).
- Ceyx tridactyla*. — Le plus petit et le plus rare des martin-pêcheurs. Plumage rouge violacé. N'a que trois doigts aux pattes (*con thăng chài đố*).
- Merops quinticolor, melitophagus Swinhoii*. — Petit guêpier à gorge jaune d'or, le reste du corps teinté de bleu et de vert, caudales d'égale longueur (*chim trầu trầu*).
- Merops orientalis viridissimus*. — Petit guêpier vert, dessus de la tête cuivré, gorge traversée d'une tache noire, les deux rectrices médianes plus longues que les autres caudales (*chim trầu trầu*, comme aussi les deux suivants).
- Merops viridis*. — Guêpier à tête et dos brun roux, ventre vert clair, croupion bleu ciel, deux longues rectrices bleues.

Merops sumatranus, *M. philippensis*. — Guêpier commun, à gorge fauve, corps teinté de bleu et de vert, deux longues rectrices bleues.

Merops Athertoni, *nyctiornis Athertoni*. — Grand guêpier verdâtre en dessus, jaunâtre tacheté de gris vert en dessous, longues plumes bleues pendantes sous la gorge. Il est plus rare que les précédents, s'éloigne peu des grands bois. Je n'ai jamais remarqué qu'il eût des habitudes nocturnes.

Oriolus indicus. — Lorient jaune et noir comme celui de France (*chim vàng anh*, *chim vàng nghê*).

Oriolus melanocephalus. — Lorient à tête noire, le reste du plumage jaune et noir (même appellation que le précédent).

Oriolus ardens. — Lorient rouge, au plumage noir et rouge vif, habite le Nord du Tonkin.

Megalæma Lagrandieri. — Gros bec verdâtre, de la taille d'une forte grive, corps trapu, tête ornée de petites plumes effilées de teinte rouge, bleue et jaune sur fond gris (*con dù dỉ côi*).

Megalæma lineata. — *Thereiceryx lineatus*. — Autre gros-bec verdâtre, de taille moindre, tête gris jaune, on entend souvent sous bois son cri pou-pou-pou..., pou-pou-pou..., plusieurs fois répété.

Megalæma monticola, *thereiceryx flavostrictus*. — Gros-bec verdâtre, un peu moins gros de corps, gorge ornée de petites plumes jaunes et rouges (*chim thấy chũa xanh*).

Xantholæma hæmatocephala. — Erolle gros-bec ; de la taille du gros-bec d'Europe ; plumage verdâtre, front et gorge marqués de rouge et de doré, pattes rouge corail (*chim thấy chũa lừa*).

Xantholæma rubricapilla, cyanops cyanotis. — Barbet à gorge bleue, analogue au précédent, mais plus petit (*chim thấy chũa xanh*).

Upupa epops indica. — Huppe semblable à celle d'Europe (*chim đầu riu*).

Eulabes javanensis, mainatus intermedius, gracula javania intermedia. — Mainate ou merle parleur, dit aussi merle-mandarin (*con nhông*).

Gracupica nigricollis. — Merle à buffle commun, plumage terne (*con cường*).

Gracula cristatella, acridotheres cristatellus. — Martin noir, tache blanche sur l'aile, plumes du front rebroussées (*con sao, con sãnh*).

Sturnia sinensis. — Etourneau de Chine, petite taille, plumage mêlé de gris, de fauve et de blanc; les indigènes en capturent des quantités au filet, dans ce centre-Annam, lors des migrations (*con sao sãnh, con chim mia*).

Sturnia malabarica, gracupica leucocephala. — Etourneau analogue au précédent, mais plus clair sur le dos et la tête qui est blanchâtre.

Garrulax perspicillatus. — Sorte de merle marron à huppe blanche, vit en bandes criardes dans les fourrés (*con bo chao*). Il existe plusieurs espèces de garrulax, qui ont les mêmes habitudes; et un plumage en général assez terne dans son ensemble.

Turdus merula mandarina. — Merle assez semblable à celui de France qu'il rappelle par son plumage et son cri.

Monticola solitaria philippensis. — Merle de roche, dos bleu ardoisé, ventre plus ou moins roux. Fréquente les falaises rocheuses, et aussi les toitures des habitations.

Irena puella. — Merle des grandes forêts, vit sur les grands arbres et non à terre comme les précédents. Ailes, queue et dessous du corps noir jais; dessus du corps de la nuque à la queue d'un bleu de cobalt très vif. La femelle, plus terne a tout le corps bleu d'Anvers.

Copsychus saularis musicus. — Grive-pie musicienne, oiseau chanteur et familier, au plumage blanc et noir, dit aussi grive-pie de l'Inde ou merle de Mindanao (*chim chla vôi, chim chác cho*).

Ploceus baya atrigula. — Tisserin. Corps gris, fauve, dessus de la tête jaune d'or. Connu par les longs nids tissés qu'il suspend aux arbres (*chim đông đêc*).

Munia orizivora, pada orizivora. — Calfat à joues blanches. Passereau gris bleu, gros bec rose, joues blanches; vit souvent autour des habitations comme le moineau (*chim bạch mã*).

Munia atricapilla. — Capucin. Plus petit que le précédent, corps brun roux, tête noire, bec gris plomb (*chim áo dãi*).

Hirundo collocalia, h. esculenta. — Hirondelle salangane, dont les nids faits de varech, sont comestibles (*con yèn*).

Hemiprocne coronata. — Grande hirondelle gris cendré clair, gorge fauve, petite huppe sur le devant de la tête.

Chloropsis icterocephala, phyllornis cochinchinensis. — Verdin de la taille d'une forte fauvette, plumage vert bleuâtre, tête jaunâtre, gorge noire et bleue.

Pericrocotus flammeus, P. xanthogaster. — Grosse fauvette au plumage noir et rouge vif.

Pericrocotus peregrinus, P. montanus. — Moins gros que le précédent, plumage noir cendré et rouge orangé.

Terpsiphone paradisi. — Petit oiseau de la grosseur du moineau de France, très longue queue arquée ; le plumage brun et noir en hiver, devient blanc et noir en été.

Cittocinclla tricolor, kittacinclla macroura. — Oiseau forestier, agréable chanteur, de la taille du précédent ; dessus du corps et longue queue noirs, ventre roux, tache blanche aux ailes (*chim chác chò lĩa*).

Otocompsa emeria. — *Boulboul.* — Bec fin de la taille d'une forte fauvette, huppe noire, gorge blanchâtre, dos grisâtre, dessous du croupion rouge vif. Se voit fréquemment dans les potagers où il vient manger les tomates (*con chóc mào*).

Oiseaux-mouches, ou pouvant être considérés comme tels vu leur petite taille. Ils sont tous appelés indistinctement « *hút măt* » en annamite, c'est-à-dire « succeurs de miel ».

Anthothreptes malaccensis. — Souï-manga des cocotiers, gris verdâtre en dessus, gorge beige.

Cinnyris asiatica, arachnotera asiatica. — Souï-manga entièrement noir bleuté, flancs ornés d'une touffe de plumes orangées.

Cinnyris pectoralis, leptocoma flaximillaris. — Grisâtre en dessus, jaune en dessous, gorge bleu foncé à reflets métalliques.

Cinnyris Hasselti. — Dos noir métallique, ventre grenat, dessus de la tête vert métallique, gorge violacée.

Æthopyga siparaja, æth. Scheriaz. — Dessus du corps grisâtre, dessous rouge vif, dessus du croupion jaune, les deux canales médianes dépassant les autres.

Orthotomus sutorius. — Couturier; très petit bec fin au plumage terne gris vert. Se voit souvent dans les jardins. Construit son nid en rapprochant les deux bords d'une large feuille par une couture faite de végétaux cotonneux.

Dicaeum cruentatum. — Dicée; petit roitelet au dos rouge écarlate, le reste du plumage noirâtre en dessus, blanchâtre en dessous.

ANIMAUX DIVERS

Crocodylus porosus. — Crocodile des grands fleuves et des estuaires, gris noirâtre tacheté de jaune en dessus, jaune sale tacheté de noir en dessous. Plaques dorsales peu proéminentes (*con sâu, con sâu cá*).

Crocodylus palustris — Crocodile des marais et des rivières, noir verdâtre marbré de jaune, plus clair sous le ventre, écailles dorsales proéminentes, écailles canales constituant une double crête (*con sâu*).

Varanus salvator. — Varan, improprement appelé iguane. Grand lézard d'eau d'un noir verdâtre, pointillé de jaune (*con kî dâ*).

- Varanus nebulosus*. — Varan des terrains secs. Gris foncé, tacheté de blanc sale (*con kì sòn*).
- Python molurus*. — Python molure. Taches chocolat sur fond gris beige. Atteint la taille des plus gros boas (*con trăn*).
- Python reticulatus*. — Python reticulé. Taches fauves, jaunâtres et grises sur fond sombre (*con trăn*).
- Python curtus*. — Python au corps obtus, de taille toujours inférieure aux précédents. Teinte brun foncé avec quelques petites taches claires et rondes sur le dos.
- Ophiophagus elaps, hamadryas ophiophage*. — Sorte de grand naja entièrement noir en dessus, dessous jaunâtre marbré de noir. Atteint quatre mètres; le plus redoutable des serpents venimeux (*răn hỏ mèo, răn hỏ mang*).
- Naja tripudians*. — Naja ou cobra. Très venimeux, atteint deux mètres (*răn hỏ mang, răn hỏ đât*).
- Chelonia imbricata*. — Tortue de mer à écaille ou caret. Ecaille épaisse, plaques imbriquées (*con đđi mỗi*).
- Chelonia mydas*. — Grande tortue de mer. Ecaille mince, plaques juxtaposées et soudées (*con trảng bồng*).
- Thalassochelys caretta*. — Tortue de mer commune. N'a pas d'écaille, celle-ci n'étant représentée sur sa carapace que par une simple pellicule. (*con vít*).
- Trionyx cartilagineus*. — Tortue d'eau douce à museau allongé, pattes palmées, carapace molle comme du cuir (*con trạch, con giãi*).

Gecko verticillatus. — Tockè (Onomatopée de son cri).
Grand gecko gris bleuté, ponctué de taches rouges
et violettes (*con cắc kè*).

Draco volans. — Dragon. — Petit lézard, dont les côtes
peuvent développer sur ses deux flancs une mem-
brane en forme d'aile. On le voit parfois, au cours
d'une chasse en forêt, s'élançer en vol plané d'un
tronc d'arbre à un autre (*con cắc kè bay*).



QUATRIÈME PARTIE

RÈGLEMENTATION DE LA CHASSE

1° — ARMES ET MUNITIONS

RÈGLEMENTATION DU PORT D'ARMES ET DE L'IMPORTATION DES ARMES ET MUNITIONS (DÉCRET DU 21 AVRIL 1918 (ARTICLE 13) ET ARRÊTÉS DU 13 OCTOBRE 1919 (ARTICLE 1^{er}) ET DU 12 JANVIER 1931.

CETTE réglementation repose essentiellement sur la distinction entre les armes et munitions de chasse et les armes et munitions de guerre.

Pour les armes et munitions dites de chasse, les Européens et assimilés n'ont besoin d'aucun permis de port d'armes. Les touristes étrangers peuvent donc entrer librement en Indochine, avec des armes et munitions de cette nature sous la seule condition d'accomplir les formalités de douanes.

Pour les armes et munitions dites de guerre, les Européens et assimilés doivent obtenir un permis de port d'armes délivré par le Résident Supérieur ou Gouverneur du pays de l'Indochine où réside le demandeur.

Les touristes français et étrangers qui se rendent en Indochine pour s'y livrer à la grande chasse peuvent être autorisés à y importer pour la durée de leur séjour dans la Colonie qui ne pourra excéder trois mois des fusils et carabines classés comme armes de guerre, approvisionnées à cent coups au maximum par arme.

Ils devront à cet effet consigner au bureau de douanes à l'arrivée les droits inscrits au tarif (à moins qu'ils ne préfèrent se faire délivrer un acquit à caution) et un cautionnement de 100 \$ 00 par arme. Ils y déposeront également leurs armes

jusqu'à obtention du permis d'armes prévu plus haut. Les touristes peuvent solliciter et obtenir à l'avance cette autorisation par l'entremise des autorités administratives diplomatiques ou consulaires françaises du pays où ils résident ou sont de passage. Tout achat de munitions supplémentaires dans la Colonie devra faire l'objet d'une nouvelle autorisation du Chef du pays.

Le cautionnement et les droits de douanes seront remboursés aux intéressés à leur départ de l'Indochine sur la présentation des armes et contre remise des quittances, récépissés, etc, délivrés par le bureau d'entrée.

Lorsque le chasseur désire quitter l'Indochine par une localité autre que celle par laquelle il y est entré il devra en faire la déclaration au bureau de Douane du lieu d'entrée dans la Colonie.

En cas de perte, déclaration doit être faite à l'Administration et il n'y a pas lieu à remboursement des droits et cautionnement consignés.

2^o CHASSE

RÈGLEMENTATION DU DROIT DE CHASSE

A. — *Chasse aux Fauves, à l'éléphant et au gros gibier.* —

La chasse aux fauves est actuellement libre en Indochine en toutes saisons sous les quelques réserves signalées ci-après, mais les restrictions nécessaires ne tarderont pas à être édictées par les arrêtés locaux pris en exécution du Décret du 7 Avril 1927.

Ce dernier acte, en effet, a prévu la création de parcs de refuge et de réserves temporaires où il sera interdit en tout temps de se livrer à l'exercice de la chasse, à la destruction, à la poursuite ou à la capture à l'aide de pièges, de fosses et autres moyens, de mammifères et oiseaux quelle que soit leur espèce. En outre, les espèces animales à protéger seront réparties en trois classes :

1^o Gibier réservé, dont la capture ou la destruction sera formellement interdite en tout temps ;

2° Gibier protégé, dont la capture ou l'abatage sera l'objet de restriction, notamment en ce qui concerne l'époque à laquelle on pourra les chasser, le sexe et le nombre des animaux dont l'abatage sera autorisé;

3° Gibier libre, c'est-à-dire toute la faune qui ne sera ni réservée, ni protégée et dont la chasse sera permise sans restriction en période d'ouverture.

Mais, il faut le répéter ici, cette réglementation n'est pas encore appliquée. Seuls demeurent actuellement en vigueur des dispositions spéciales prises pour chacun des pays de l'Indochine en outre de textes divers dont beaucoup sont anciens et désuets.

La rapide étude qui va suivre fera ressortir ce défaut d'harmonie.

La chasse à l'éléphant est interdite au Tonkin par un arrêté du Gouverneur Général du 28 mars 1917; seule leur capture est autorisée au Laos dans des conditions fixées par arrêté du 22 novembre 1915, leur mise à mort étant formellement prohibée. Au Cambodge, une ordonnance royale du 3 septembre 1917 régleme l'immatriculation, la chasse et la vente de ces animaux.

Le Décret du 11 août 1917 a constitué la province du Haut-Donnai (Plateau du Langbian) en Annam en un territoire de chasse avec des règles propres.

La province du Haut-Donnai est divisée en trois zones où la chasse du gibier est réglementée :

- 1° La zone protégée;
- 2° La zone réservée;
- 3° La zone libre.

Dans la première avoisinant directement Dalat, le chef-lieu de la province, la chasse du gaur, du cerf d'Eld, des femelles d'éléphants et de la femelle du cerf commun (con nai) est interdite en tout temps.

La seconde zone s'étend sur environ 580 km² et entoure la première. Les personnes munies d'un permis de chasse valable pour trois mois d'un prix de 200 \$ 00 peuvent seules chasser. Le permis donne droit à la destruction d'un gaur, d'un éléphant et de trois bœufs sauvages.

La poursuite des autres gibiers est interdite, toutefois, la destruction des tigres et panthères est autorisée.

Dans la zone libre comprenant le reste de la province, la destruction des femelles du cerf d'Eld, de l'éléphant, du bœuf sauvage, du gaur est interdite.

L'abatage du gaur mâle n'est autorisé que contre licence d'un prix de 30 \$ 00 valable pour un mois et applicable à une seule bête. Toute chasse est permise en tout temps dans cette zone.

B. — *Chasse au gibier à plumes et petit gibier.* — Les autres textes se rapportent à la chasse au petit gibier.

Au Tonkin et dans la province de Thanh-hoa (Annam), la chasse du lièvre et du gibier à plumes sédentaires est autorisée seulement du 1^{er} dimanche d'octobre au 15 mars inclus (Arrêtés des 15 mars et 10 septembre 1912. Arrêté du 15 octobre 1923). A Kouang-Ichéou-Wan la période de chasse pour les mêmes espèces est limitée du 15 septembre au 15 avril.

La chasse à l'aigrette est interdite dans presque tout l'ensemble de l'Indochine, elle n'est autorisée qu'à titre exceptionnel.

La chasse des marabouts et pélicans est interdite en Cochinchine, réglementée au Cambodge. Enfin, la chasse de nuit à l'aide de lanternes, torches, phares ou tous autres appareils ou instruments lumineux est en général prohibée et frappée de sanctions sévères.



